

**PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)**  
**Stratégies pour une approche nationale**  
**de l'enseignement d'une langue seconde**  
**le 30 avril 2004**

**Programmes d'appui aux langues officielles**  
Ministère du Patrimoine canadien

Cette étude a été financée par le ministère du Patrimoine canadien. Son contenu ne représente que l'opinion des auteurs et ne traduit pas nécessairement la politique ou le point de vue du ministère du Patrimoine canadien ou du gouvernement du Canada.

*Plan 2013 – Stratégies pour une approche nationale  
de l'enseignement d'une langue seconde*

ISBN 0-662-78986-5

No. de cat. CH14-8/2005F-HTML

## PRÉFACE

Au printemps 2003, le gouvernement fédéral a publié son Plan d'action pour les langues officielles au Canada sous le titre *Le prochain acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique canadienne*. Un objectif stratégique important du plan est de doubler la proportion des diplômés des écoles secondaires ayant une connaissance fonctionnelle de leur deuxième langue officielle d'ici l'année 2013.

Dans la foulée du Plan d'action, la Direction générale des programmes d'appui aux langues officielles a commandé le *Plan deux mille treize (2013), Stratégies pour une approche nationale de l'enseignement d'une langue seconde*, une étude visant à proposer des pistes de réflexion et d'action innovatrices en vue d'atteindre l'objectif 2013.

Le Plan 2013 contient de nombreuses recommandations portant sur les grandes priorités stratégiques du Plan d'action pour l'enseignement de la langue seconde : améliorer les programmes de base de langue seconde; donner un nouvel élan à l'immersion; augmenter le nombre d'enseignants qualifiés; offrir aux diplômés bilingues l'occasion de mettre à profit leurs compétences en langue seconde; améliorer les programmes de bourses et de moniteurs; et promouvoir la recherche sur l'enseignement de la langue seconde. Le rapport identifie également des pistes d'action à l'intention des divers partenaires du milieu de l'enseignement de la langue seconde.

Le Ministère tient à remercier Mme Sally Rehorick, Consultante principale, ainsi que les membres du groupe consultatif d'experts pour la qualité de leur travail.

Les pistes d'action présentées dans cette étude ne reflètent pas nécessairement les vues du ministère du Patrimoine canadien. Toutefois, nous croyons que ce document pourra enrichir le dialogue entre partenaires gouvernementaux et non-gouvernementaux au sujet de l'avenir de l'enseignement du français et de l'anglais langues secondes au Canada.

Hubert Lussier  
Directeur général  
Programmes d'appui aux langues officielles



## **PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)**

### **Stratégies pour une approche nationale de l'enseignement d'une langue seconde**

#### **Consultante principale :**

Sally Rehorick, Fredericton, Nouveau-Brunswick

*Sally Rehorick est directrice du Centre de didactique des langues secondes (CDLS) et professeure de didactique des langues secondes à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université du Nouveau Brunswick.*

#### **Membres du groupe consultatif d'experts :**

Gérard Bissonnette, Edmonton, Alberta

*Gérard Bissonnette travaille comme consultant. Il a à son actif 16 ans d'expérience comme responsable de la Direction de l'éducation française, du ministère de l'Éducation de l'Alberta, et 17 ans comme professeur, directeur et conseiller pédagogique de programmes d'immersion, de français de base et de français langue maternelle.*

Helen Coltrinari, Toronto, Ontario

*Helen Coltrinari travaille comme consultante en enseignement du français langue seconde et en élaboration de matériel didactique. Elle a de plus de l'expérience comme productrice déléguée des programmes éducatifs à TV Ontario.*

Susan Forward, St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador

*Susan Forward est directrice adjointe à l'école Brother Rice Junior High à St. John's. Elle a à son crédit une longue expérience comme professeure de français langue seconde dans les programmes d'immersion et les programmes de français de base, et comme coordinatrice des programmes du français à Memorial University. Susan a également été présidente de l'Association canadienne des professeurs de langues secondes.*

Alina MacFarlane, Perth, Ontario

*Aline MacFarlane travaille présentement avec plusieurs organismes nationaux en tant que consultante en langues secondes. Elle a également de l'expérience comme coordonnatrice des programmes non-crédités de FLS et d'ALS à l'Université d'Ottawa et comme professeure d'ALS au niveau universitaire. Elle a de plus enseigné dans les programmes d'immersion et de français de base à tous les niveaux.*

Miles Turnbull, Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard

*Miles Turnbull est professeur adjoint à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. Il dirige en outre un programme spécialisé de Baccalauréat en éducation à l'intention des futurs enseignants de français langue seconde dans les programmes d'immersion et de français de base. Le programme est offert conjointement par l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard et l'Université de Moncton.*



## GLOSSAIRE

ACRONYMES	ORGANISMES PRINCIPAUX
<b>ACCCS</b>	Association canadienne des commissions/conseils scolaires
<b>ACLA</b>	Association canadienne de linguistique appliquée
<b>ACPI</b>	Association canadienne des professeurs d'immersion
<b>ACPLS</b>	Association canadienne des professeurs de langue seconde
<b>ACRDLO</b>	Agence canadienne de recherche sur les deux langues officielles (proposée)
<b>CCCELS</b>	Commission canadienne de coordination de l'enseignement de la langue seconde (proposée)
<b>CDLS</b>	Centre de didactique des langues secondes
<b>CFP</b>	Commission de la fonction publique du Canada
<b>CMEC</b>	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
<b>CMLR</b>	<i>Canadian Modern Language Review /</i> Revue canadienne des langues vivantes
<b>CNA</b>	Centre national des Arts
<b>COLO</b>	Commissariat aux langues officielles
<b>CPF</b>	<i>Canadian Parents for French</i>
<b>CRSH</b>	Conseil de recherche en sciences humaines du Canada
<b>OISE</b>	<i>Ontario Institute for Studies in Education</i>
<b>Programme JET</b>	<i>Japan Exchange and Teaching Program</i>
<b>Programme LOE</b>	Programme des langues officielles dans l'enseignement (Patrimoine canadien)
<b>RCCPALS</b>	Regroupement des conseillères et conseillers pédagogiques d'anglais, langue seconde
<b>RREALS</b>	Regroupement des responsables de l'enseignement de l'anglais, langue seconde
<b>SEVEC</b>	Société éducative de visites et d'échanges au Canada
<b>SPEAQ</b>	Société pour la promotion de l'enseignement de l'anglais, langue seconde, au Québec
<b>TESL Canada</b>	<i>Teaching English as a Second Language</i>





## PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

### Stratégies pour une approche nationale de l'enseignement d'une langue seconde

Section A : Introduction et sommaire .....	1
Section B : Description de l'étude .....	9
Section C : Recommandations .....	19
Cible stratégique : a priori (préalable).....	21
Cible stratégique : amélioration des programmes et appui : rendre le français vivant.....	35
Cible stratégique : amélioration des programmes et appui : Anglais de base.....	57
Cible stratégique : amélioration des programmes et appui : postsecondaire, perfectionnement des enseignants.....	61
Cible stratégique : amélioration des programmes et appui : les nouvelles technologies de l'information et des communications.....	75
Cible stratégique : recherche.....	87
Section D : Résumé des recommandations.....	93
Section E : Rapports techniques consultés.....	103



PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

Stratégies pour une approche nationale de  
l'enseignement d'une langue seconde

SECTION A

Introduction et sommaire

## PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

### Stratégies pour une approche nationale de l'enseignement d'une langue seconde Introduction et sommaire

« *Le niveau de pensée qui vous a amené là où vous êtes ne vous mènera pas là où vous rêvez d'être* ». Albert Einstein

Au printemps 2003, le gouvernement fédéral a publié son nouveau plan détaillé sur les langues officielles au Canada : *Le prochain acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique canadienne. Le Plan d'action du gouvernement du Canada pour les langues officielles*. Ambitieux dans sa portée, le Plan d'action donne un aperçu des grandes priorités de différents aspects des langues officielles dans la communauté, en éducation et dans la fonction publique fédérale. En ce qui a trait à l'enseignement d'une langue seconde, l'objectif est clair : doubler la proportion des diplômés des écoles secondaires ayant une compétence fonctionnelle dans leur deuxième langue officielle d'ici l'année 2013. En octobre 2003, le directeur général des Programmes d'appui aux langues officielles du ministère du Patrimoine canadien lançait le défi suivant : « Trouver une façon de "faire les choses différemment" dans l'enseignement de la langue seconde. » Chef de file dans le monde entier pour l'enseignement d'une langue seconde, le Canada avait atteint un plateau. On a alors demandé aux éducateurs et aux décideurs de puiser dans leurs ressources de créativité pour trouver de nouvelles façons d'amener plus d'étudiants à un niveau de bilinguisme fonctionnel; en d'autres termes, d'inspirer la nation à s'améliorer.

Il fallait mettre de côté l'approche traditionnelle et commencer à penser l'(im)possible afin d'atteindre l'objectif 2013. Deux questions principales ont guidé mes choix :

- Que faudrait-il pour atteindre l'objectif 2013?
- Que ferions-nous si nous faisons les choses correctement?

Pour élaborer l'enquête, je me suis mise à l'écoute des principaux clients du système d'éducation, soit les élèves et les parents. Dans un récent sondage réalisé auprès d'élèves inscrits en français de base qui avaient décroché après la neuvième année, ces derniers indiquaient que leurs cours étaient « ennuyants, sans rapport et répétitifs ». Les élèves sont déçus de ce qu'ils perçoivent comme un échec dans leur apprentissage de la langue seconde, et la déperdition d'effectifs scolaires au niveau secondaire est élevée. En réaction à des renseignements sur un nouveau programme de français langue seconde, un parent écrivait dans l'opinion du lecteur d'un quotidien : « La vraie question est de savoir

s'il est important de parler français ou d'être instruit » Il est clair qu'il faut créer un élément plus « accrocheur » pour le bilinguisme.

L'objectif de doubler la proportion de diplômés bilingues d'ici 2013 nous offre une occasion unique : pour la première fois, nous avons un objectif clair, précis et mesurable qui est le même partout au Canada. Autrement dit, nous savons où nous allons. Il s'agit donc de définir des façons précises de « faire les choses différemment » en vue d'atteindre notre objectif, tout en identifiant les obstacles éventuels.

L'élaboration d'une quelconque stratégie nationale pour l'enseignement peut engendrer de curieux défis. Elle sous-tend les défis suivants :

- Comment résoudre la dichotomie d'un objectif fédéral et d'une autonomie provinciale et territoriale en matière d'éducation?
- Comment influencer l'opinion publique quand le bilinguisme officiel semble échapper à l'attention du public de tant de façons? Autrement dit, comment pouvons-nous « créer l'intérêt »? Comment pouvons-nous élargir l'éventail des groupes intéressés – en éducation, dans les domaines des affaires, des médias, des arts, de la culture et des sports – à créer cet intérêt?
- Comment définir des objectifs de programme raisonnables qui offrent aux élèves des compétences réelles tout en gérant les nombreuses attentes des intervenants de l'enseignement de la langue seconde?
- Comment augmenter la réussite et réduire la déperdition d'effectifs scolaires? Quel programme conçoit le travail de la meilleure façon et est-ce le même dans tous les contextes? Quelles innovations doivent être apportées aux programmes actuels? Quelle est la meilleure façon d'assurer l'appui des programmes : des enseignants bien qualifiés et bien appuyés, un environnement et du matériel d'apprentissage de qualité, des administrateurs compétents, des parents engagés?
- Comment savoir quand nous aurons atteint notre but? Quel genre de recherche est nécessaire pour mesurer les progrès qui nous rapprochent du but et pour tenir compte des différentes décisions prises en cours de route?
- Comment créer un système qui est « mené par les enseignants et centré sur les élèves »? En effet, dans l'analyse finale, les enseignants et les élèves sont les deux côtés d'une même médaille, tout comme un athlète olympique et son entraîneur forment une relation symbiotique dont les résultats sont la réussite et le rendement.
- Comment galvaniser les énergies des nombreuses parties intéressées dans ce paysage des langues officielles pour que les élèves demeurent au centre de nos préoccupations?

L'ambitieux objectif de 2013 a entraîné au cours des derniers mois de nombreuses conversations enthousiastes concernant l'enseignement de la langue seconde : le Commissariat aux langues officielles a parrainé deux symposiums réunissant des représentants des domaines de l'éducation, des affaires, des médias, des arts, de la culture et des sports; le Canadian Parents for French, conjointement avec le Conseil privé, a mené une consultation pancanadienne au niveau local sur la question de l'objectif 2013; le ministère du Patrimoine canadien a commandé la présente étude pour examiner les questions et suggérer un plan d'action concret qui aurait un impact important sur l'objectif. D'emblée, je suis stupéfaite de l'énormité de la tâche et, en même temps, encouragée par le nombre de groupes et d'individus qui ont vraiment à cœur d'offrir à chaque élève canadien la chance d'être compétent dans les deux langues officielles du Canada.

Les membres du groupe consultatif d'experts qui ont mené cette étude avec moi ont amené à la table de travail toute une gamme d'expériences et d'expertises. Nos conversations ont été créatives et d'une grande portée. Le but de proposer des idées concrètes pour atteindre l'objectif 2013, pour « faire les choses différemment », a été atteint. En réfléchissant à la contribution de chaque expert consultant, j'ai retenu les idées suivantes qui émergeaient :

- Investir dans les enfants et investir dans les enseignants sont deux buts principaux. La notion même d'investissement évoque la vision d'avantages durables, de viabilité et de legs pour l'avenir et pour le présent.
- Ce que nous pouvons faire au nom des élèves doit rester au cœur de notre démarche. La voix de l'élève est importante et doit être entendue.
- Nous devons offrir des possibilités à tous et toutes (encourager le « possible »), mais nous devons cibler les ressources de façon coordonnée (plutôt que « contrôlée »). Nous devons utiliser les ressources là où elles ont le plus d'impact.
- Fixer des attentes élevées envers les autres c'est avoir confiance dans leur capacité de réussite. Fixer des attentes envers les élèves, les enseignants, les administrateurs ne veut pas dire la même chose que « fixer des normes », qui est souvent le résultat du contrôle et de sanctions.
- Bien que 2013 semble éloigné dans le temps, les élèves qui seront diplômés en 2013 sont déjà dans le système. Il faut donc agir rapidement.
- Les plans des provinces et des territoires doivent inclure un plan stratégique et un plan tactique, articulant les résultats de 2013 autour de quatre indicateurs : la réussite de l'élève, la rétention de l'élève, le perfectionnement de l'enseignant, le maintien en poste de l'enseignant.

- Les plans incluront un modèle de développement durable de l'élève, lequel montrera le chemin à suivre pour atteindre l'objectif, et un plan de perfectionnement des ressources humaines pour les enseignants et les administrateurs.
- L'idée est d'alléger le caractère fastidieux du processus de demande de financement et de reddition de comptes. Plutôt que d'accroître les exigences bureaucratiques, il faut offrir des choix tout en récompensant les progrès réels vers l'objectif.
- Une stratégie de base pour favoriser la mise en œuvre des recommandations du présent rapport est de trouver de nouveaux moyens pour amener les nombreux éléments / groupes / membres de la communauté de l'enseignement de la langue seconde à trouver des manières productives de travailler ensemble.
- Les nombreuses parties intéressées par l'enseignement de la langue seconde ne doivent pas se percevoir comme ayant des intérêts opposés, mais plutôt comme des collaborateurs à une mosaïque ou à un kaléidoscope où chaque groupe, chaque personne apporte une perspective unique et valable à l'ensemble du tableau.

Les détails de l'étude sont décrits dans la prochaine section du présent rapport, elle-même suivie des recommandations. En résumé, les membres du groupe consultatif d'experts ont exploré différentes solutions sous cinq volets prioritaires décrits brièvement dans le Plan d'Action *Le prochain acte* :

1. Améliorer les programmes de français de base et d'anglais de base
2. Augmenter le nombre d'enseignants qualifiés
3. Revitaliser les cours d'immersion en français
4. Promouvoir la recherche dans l'enseignement de la langue seconde
5. Offrir aux diplômés bilingues la possibilité d'utiliser leurs compétences bilingues et améliorer les programmes de bourses et de moniteurs de langue officielle\*

Les recommandations précises sont regroupées selon cinq domaines stratégiques. Chaque recommandation est ouverte sur une action précise avec une justification, des stratégies de mise en œuvre et un délai d'exécution :

1. *A priori* (préalable) - Que faut-il mettre en place avant de procéder?
  - Cadre d'évaluation de l'impact

**\*NB** *Le Programme des moniteurs de langues officielles a récemment changé de nom : le programme à temps partiel d'appelle désormais Accent et le programme à temps plein s'appelle désormais Odyssée. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le site web du CMEC à l'adresse suivante : <http://www.cmec.ca/olp/>*

- Promotion et représentation
  - Guide pour des programmes d'enseignement d'une langue seconde de qualité
  - Profil des compétences pour les enseignants
2. Amélioration du Programme et appui : rendre le français vivant
    - Révision des programmes de français de base
    - Programmes de français de base intensif et de suivis
    - Ajustements au programme d'immersion en français
    - Visites et échanges
    - Élèves exceptionnels
    - Ressources communautaires
    - Programmes d'anglais de base
  3. Amélioration du programme et appui : postsecondaire, perfectionnement des enseignants
    - Établissements de formation des enseignants
    - Postsecondaire – créer des possibilités d'étudier en français
    - Bourses pour les futurs enseignants
    - Programmes pour les moniteurs
    - Prix national pour les enseignants du français de base
  4. Amélioration du programme et appui : nouvelles technologies de l'information et des communications – NTIC
    - Modèle de transfert des connaissances pour le perfectionnement des enseignants
    - Site Web LangCanada
    - Éducation à distance
    - NTIC sans fil pour les enseignants
    - Site Web « en direct, en personne »
  5. Recherche
    - Agence canadienne de recherche sur les deux langues officielles (ACRDLO)

Les grandes lignes des recommandations comprennent :

- L'élaboration d'un cadre détaillé d'évaluation de l'impact qui améliorera notre compréhension collective de l'impact global que les stratégies et les tactiques ont relativement aux investissements.



- L'élaboration d'un organisme national (Commission canadienne de coordination de l'enseignement des langues officielles) réunissant des membres d'une variété de groupes d'intérêt pour offrir une vue d'ensemble et un aperçu des progrès en vue d'atteindre l'objectif 2013.
- La création d'un outil de mesure commun de l'apprentissage d'une langue seconde pour les élèves, qui permettra de définir le concept de « connaissance fonctionnelle » de façon plus utile et concrète.
- La mise en place d'une méthode pour établir des résultats raisonnables pour les différents programmes de langue seconde, avec en priorité la gestion des attentes des élèves, des parents, des administrateurs et des employeurs.
- La création d'une agence de recherche indépendante pour promouvoir les investissements multisectoriels dans l'étude des questions d'importance pour tous les groupes engagés dans l'enseignement d'une langue seconde.
- La mise sur pied d'une campagne de promotion et de représentation pour créer une image « accrocheuse » des avantages du bilinguisme, dont une composante essentielle serait « les jeunes parlent aux jeunes » sur le fait que c'est « cool » de parler les deux langues officielles du Canada.
- L'élaboration de guides pour décrire les qualités d'un bon programme de langue seconde, de pair avec un programme de formation pour les administrateurs.
- Une révision complète des programmes de français de base et d'immersion, en particulier au niveau secondaire, pour encourager les élèves à continuer leurs études en français.
- La mise en place de mesures pour inciter les élèves à se diriger vers la profession de l'enseignement d'une langue seconde et pour inciter les établissements postsecondaires à recruter plus de candidats pour l'enseignement d'une langue seconde.
- L'extension du programme de français de base intensif et des programmes de suivi adéquats pour les 90 % d'élèves inscrits en français de base.
- La création d'un certificat national et d'un portfolio d'élève pour assurer le suivi des progrès et célébrer les réussites individuelles.
- L'identification des ressources communautaires pour aider à « rendre le français plus vivant » pour les élèves.
- L'intégration innovatrice des nouvelles technologies de l'information et des communications qui utilisent les acquis des élèves.

Les recommandations préalables (a priori) encadrent la stratégie nationale. Ces recommandations forment la base et requièrent l'accord de toutes les parties. Les autres recommandations offrent un genre de menu dont les provinces et les territoires peuvent partir pour concevoir les améliorations aux programmes qui répondent le mieux à leur réalité. Les solutions ont été choisies en fonction de leur impact potentiel sur l'objectif de doubler la proportion de diplômés effectivement bilingues d'ici 2013. La plupart de ces recommandations peuvent être mises en application à court et à moyen terme (de 2 à 5 ans). Autrement dit, des mesures peuvent être prises immédiatement pour offrir à nos élèves des programmes et des infrastructures qui les aideront à atteindre l'objectif. Ils ne méritent rien de moins.

**Sally Rehorick**  
**Consultante principale**

PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

Stratégies pour une approche nationale de  
l'enseignement d'une langue seconde

SECTION B

Description de l'étude

## **PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)**

### **Stratégies pour une approche nationale de l'enseignement d'une langue seconde**

#### **Description de l'étude**

##### **Raison d'être**

La présente étude a ciblé l'objectif du Plan d'action pour les langues officielles qui est de doubler la proportion de diplômés bilingues des écoles secondaires canadiennes d'ici 2013. Les jeunes qui recevront leur diplôme de ces écoles secondaires en 2013 sont déjà dans le système. Les stratégies nationales pour augmenter le taux de bilinguisme doivent donc être mises en place rapidement pour générer des résultats concrets. Toutefois, il peut s'avérer à la fois difficile et délicat de définir ces stratégies pour l'enseignement du FLS étant donné les approches très individuelles de chaque province et territoire à l'enseignement de la langue seconde et le fait que l'éducation soit de compétence provinciale et territoriale. La présente étude identifie et établit par ordre de priorité des façons pour le ministère du Patrimoine canadien de cibler ses ressources pour atteindre son objectif de la façon la plus efficace possible. L'objectif ultime est de fournir un plan détaillé des stratégies nationales pouvant guider les décisions relatives à l'enseignement d'une langue seconde dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles. Une importance toute particulière est accordée à la recommandation de stratégies efficaces qui pourraient être mises en œuvre à court terme (2-3 ans). L'étude a également identifié les stratégies nécessitant plus de temps pour assurer leur succès (4-5 ans). L'étude n'a pas traité expressément de la deuxième moitié de l'échéancier, si ce n'est que de souligner les répercussions que les premières décisions et mesures pourraient avoir sur les années 2008 à 2013. Néanmoins, elle a fait ressortir certaines questions à prendre en considération sur la meilleure façon pour Patrimoine canadien d'aborder cette deuxième moitié.

##### **Calendrier de réalisation de l'étude**

L'étude a eu lieu entre le mois de décembre 2003 et le 30 avril 2004.

##### **Avant-propos – le dilemme des définitions**

Des données de recensement ont été utilisées pour déterminer le niveau actuel de bilinguisme chez les diplômés des écoles secondaires afin d'établir l'objectif de doubler la proportion de diplômés bilingues. Ce genre d'autoévaluation générale n'offre pas le degré de spécificité requis pour les besoins de comparaisons valables. Que se passe-t-il, par exemple, si les stratégies proposées dans cette étude réussissent à diminuer les niveaux de déperdition d'effectifs scolaires et à doubler la proportion de diplômés de

FLS, mais que les diplômés qui répondent à la question du recensement ne se considèrent pas bilingues? Aurons-nous raté notre objectif?

Pour que les résultats soient mesurables, le bilinguisme doit être lié au rendement scolaire. Nous devons démontrer que tout élève qui termine un nombre défini d'heures d'apprentissage en FLS devrait pouvoir atteindre une norme définie en FLS comme étant le minimum requis pour être considéré bilingue. Autrement dit, le fait d'être diplômé d'un programme de FLS à l'école secondaire sous-entend que l'élève a atteint un niveau minimal de bilinguisme défini comme tel. En testant un échantillon national stratifié de diplômés, une exigence minimale pourrait ainsi être définie et ensuite utilisée comme la mesure à suivre pour les évaluations futures. Nous avons donc recommandé des façons d'appliquer ce système. De plus, nous avons exploré des façons pour que les élèves puissent suivre leurs propres progrès de manière significative.

### **Prémises sur lesquelles cette étude a été entreprise : les « acquis »**

De nombreuses études ont été menées au cours des dernières années sur certaines composantes de l'enseignement du FLS. De plus, certains projets actuellement en cours correspondent à la présente étude menée pour le ministère du Patrimoine canadien : le symposium sur le FLS parrainé par le Commissariat aux langues officielles, le *FSL Renewal Project* du conseil des écoles publiques d'Edmonton, le rapport annuel sur l'état du FLS, axé sur le français de base produit par Canadian Parents for French, les projets de compétence et de certificats de réussite de l'Association canadienne des professeurs de langue seconde, la mise à jour du sommaire de recherche sur l'immersion en français de l'Association canadienne des professeurs d'immersion. Nous n'avons pas l'intention de reproduire ces activités; nous voulions plutôt en faire l'inventaire et utiliser les résultats comme éléments dans nos discussions. En effet, les membres du groupe consultatif d'experts qui ont mené l'étude étaient eux-mêmes des participants à ces études parallèles.

Les premières analyses des travaux déjà complétés et de ceux qui sont en cours révèlent un nombre de thèmes communs qui ont été retenus, pour les besoins de la présente étude, comme des « acquis ».

### **Les défis suivants ont été identifiés dans la livraison du FLS au Canada :**

- Il est prévu que la pénurie d'enseignants qualifiés pour les cours de français de base et les cours d'immersion en français s'accroîtra; on ne connaît cependant pas le nombre exact d'enseignants dont on aura besoin durant le délai d'exécution prévu dans le Plan d'action (2003-2013).
- Une interprétation commune du sens d'« enseignant qualifié pour le FLS » n'a pas été dégagée. Les pratiques d'embauche varient considérablement d'un bout à l'autre du pays. Il serait opportun de définir les compétences minimales requises pour les enseignants du FLS et de concevoir une approche par portfolio que les enseignants pourraient utiliser pour leur perfectionnement professionnel individuel.

- Bien que la pénurie d'enseignants ait été prévue avec beaucoup de certitude, le roulement des enseignants (durée dans un poste d'enseignant du FLS) n'a pas été documenté. Des données non scientifiques suggèrent que plusieurs enseignants du FLS ne se sentent pas appuyés dans leur travail.
- Le taux de déperdition d'effectifs scolaires au niveau secondaire tant dans les programmes de français de base que dans ceux d'immersion en français est élevé. L'insatisfaction des élèves envers les programmes de français de base a été documentée. La voix des élèves doit continuer à être prise en considération dans la mise en œuvre de nouveaux programmes et de nouvelles approches. Par conséquent, nous avons supposé que le maintien des élèves dans les programmes de FLS au secondaire était prioritaire dans le cadre du PLAN DEUX MILLE TREIZE puisque l'évaluation du bilinguisme se fera à la fin des études secondaires.
- Bien que l'immersion en français soit la façon la plus efficace d'atteindre un niveau supérieur de français, plus de 90 % des élèves canadiens suivent des programmes de français de base, et c'est ici que les gains les plus importants peuvent se faire. Plusieurs des recommandations visent donc à améliorer le français de base.
- Les objectifs d'arrivée pour le FLS ne sont pas clairs. Il y a des provinces et territoires qui définissent leurs objectifs (p. ex., le Nouveau-Brunswick), alors que d'autres ne le font pas. Nous avons recommandé une façon de définir le niveau minimal pour le FLS qui pourrait servir de norme généralement acceptée pour le bilinguisme à l'échelle nationale.

**Les stratégies ci-après sont en place, mais leurs effets ne sont pas suffisamment étudiés ni mis en application :**

- Des expériences efficaces d'apprentissage intensif (autres que les programmes d'immersion) existent pour le FLS – p. ex., français de base intensif, français de base concentré – mais ils atteignent peu d'élèves à ce stade. De plus, il n'existe aucune recherche permettant de connaître leurs effets sur des tendances d'inscriptions subséquentes ou sur le niveau ultime de bilinguisme au moment de l'obtention du diplôme.
- Un contact direct avec des francophones (par les échanges, par exemple) aide à accroître les connaissances et la motivation des anglophones, mais il pourrait y avoir un point de saturation empêchant la mise en application généralisée de tels programmes d'échange dans les communautés francophones hors Québec. D'autre part, les données récentes indiquent que les demandes pour les échanges bilingues en provenance des instances québécoises ne sont pas fréquemment

rencontrées (p. ex., les données statistiques fournies par SEVEC indiquent que des 176 demandes d'échanges faites par des groupes québécois, seulement 78 ont reçu une réponse favorable).

- Le programme des moniteurs de langue officielle semble offrir, au moins indirectement, une manière positive pour les moniteurs d'améliorer leurs connaissances de la deuxième langue et culture officielle en leur permettant de vivre et de travailler dans des communautés de langue officielle. Toutefois, on ne connaît pas bien les effets que peut avoir le programme des moniteurs de langue officielle sur les élèves desservis par ces moniteurs en ce qui a trait au rendement de l'élève, à sa motivation et à la déperdition scolaire. Il conviendrait peut-être de réserver certains postes de moniteurs aux futurs enseignants de FLS.
- Certaines recherches sur les nouvelles techniques d'information et de communication (TIC) permettraient d'établir de meilleurs contacts entre les groupes linguistiques et d'offrir de belles occasions d'apprentissage du FLS. Toutefois, leur utilisation à grande échelle dans les écoles n'a pas encore été réalisée. Une formation professionnelle généralisée serait nécessaire pour que ces technologies deviennent une partie importante de l'environnement d'apprentissage en salle de classe.
- Le *FSL Renewal Project* du conseil des écoles publiques d'Edmonton présente plusieurs objectifs innovateurs et ciblés. Ce projet retient l'attention nationale (p. ex., la présentation récente au personnel du Commissariat aux langues officielles).

**Les stratégies ci-après n'ont pas été mises en application, mais elles mériteraient un examen plus poussé :**

- La présence d'élèves d'ALS a un effet sur la composition des classes, en particulier dans les grands centres urbains tels que Vancouver et Toronto. Certaines recherches indiquent que leur présence pourrait exercer une influence positive sur les élèves de français de base étant donné qu'ils pourraient être plus motivés à apprendre le français. La façon d'utiliser leur présence doit faire l'objet d'une recherche plus poussée.
- Le Conseil de l'Europe a mis en application le Portfolio européen des langues en l'an 2000. Cette idée peut être appliquée avec succès à la réalité canadienne.
- Le Certificat de réussite proposé par l'ACPLS pourrait faire partie d'un programme pratique pour que les élèves documentent leur propre expérience et leurs compétences en FLS. De plus, le travail actuel effectué par l'ACPLS pour élaborer un test de compétence basé sur celui de la Commission de la fonction publique pourrait être prometteur pour mesurer le niveau de bilinguisme à partir d'un échantillon stratifié national, comme il a été mentionné ci-dessus.

## Étendue de l'étude

Le Plan d'action a identifié cinq lignes directrices prioritaires pour atteindre l'objectif 2013. Étant donné la largeur de ces priorités, des cibles ont été identifiées parmi les lignes directrices principales afin d'obtenir des plans d'action pratiques à l'intérieur du délai accordé pour la présente étude.

Les deux dimensions sur lesquelles nous nous penchons dans chacune des priorités ci-dessous sont :

- améliorer la réussite
- réduire la déperdition des effectifs scolaires/augmenter l'inscription.

### 1. *Améliorer les programmes de français de base et d'anglais de base*

La majorité anglophone est perçue comme une composante clé pour atteindre l'objectif 2013. Conséquemment, nous nous limiterons principalement au programme de français de base. Nous avons cependant mené une étude exploratoire pour le programme d'anglais de base. Les objectifs de l'étude du programme de français de base étaient les suivants :

- a) prévoir un ensemble de paramètres pour permettre de définir des objectifs raisonnables pour le programme de français de base ainsi que des outils pour évaluer l'atteinte de ces objectifs de façon pratique. La proposition de l'ACPLS pour un Certificat de réussite et le portfolio du Conseil de l'Europe ont été examinés;
- b) évaluer l'impact possible des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur l'enseignement/apprentissage d'une langue seconde, y compris l'examen de LangCanada/PasserelleCanada, nouveau site Web qui offre 400 ressources pour l'enseignement du FLS;
- c) examiner la faisabilité d'une mise en application à grande échelle des réussites et innovations du programme actuel dans les programmes de français de base et d'autres programmes de langues étrangères (ex., français de base intensif, français de base concentré, *FSL Renewal Project* du conseil des écoles publiques d'Edmonton) et élaborer des stratégies logiques pour les « diplômés » des programmes de français de base intensif et concentré;
- d) examiner comment le nombre croissant d'élèves d'ALS qui apprennent le français comme autre langue dans les écoles anglophones peut influencer sur l'objectif global pour 2013.



## 2. *Augmenter le nombre d'enseignants qualifiés*

Le fait bien connu du manque d'enseignants a déterminé la base pour les objectifs ci-après de l'étude :

- a) examiner la faisabilité de déterminer le nombre d'enseignants additionnels requis pour doubler la proportion de diplômés bilingues d'ici 2013 (approximatif);
- b) évaluer la possibilité de bonifier des stratégies innovatrices pour placer des futurs enseignants francophones dans des écoles anglophones (p. ex., l'initiative de l'ACPLS avec l'UQAM). Déterminer comment cette mesure pourrait être jumelée au Programme des moniteurs de langue officielle afin d'utiliser efficacement les ressources et de savoir si les établissements de formation des enseignants accepteraient d'inclure ce genre de placement comme possibilité de stage;
- c) évaluer l'impact des principaux défis de la formation des enseignants du FLS, y compris les questions de capacité linguistique en français, de connaissance de matières comme les mathématiques et les sciences pour les enseignants en immersion, de connaissance des méthodes et du matériel didactiques, et disponibilité des programmes de perfectionnement professionnel;
- d) déterminer les genres de programmes de perfectionnement professionnel sur place qui seraient les plus profitables pour les enseignants (p. ex., pour utiliser les NTIC);
- e) déterminer si le programme de bourses pourrait attirer les élèves à la profession d'enseignant du FLS (p. ex., quel impact les bourses créées spécifiquement pour les futurs enseignants du FLS auraient sur le nombre d'enseignants qualifiés);
- f) déterminer quels établissements de formation des enseignants ont besoin d'attirer et de former plus d'enseignants de FLS;
- g) identifier les autres ressources au sein des communautés qui pourraient aider les enseignants en salle de classe à évaluer l'impact que peut avoir le Programme des moniteurs pour aider les enseignants et les élèves en classe;
- h) examiner la faisabilité d'établir un processus normalisé de reconnaissance des programmes de formation des enseignants de FLS. Est-ce que la motivation des enseignants augmenterait avec ce genre de processus de professionnalisation? Le rendement des élèves serait-il affecté positivement par ce processus? Comment les processus de certification provinciale/territoriale et les fédérations des enseignants pourraient-ils devenir un facteur dans la reconnaissance du FLS? Le processus utilisé par TESL Canada pour reconnaître les programmes de formation des enseignants de TESL pourrait servir de point de départ.

3. ***Revitaliser l'immersion en français*** – L'immersion en français est généralement reconnue comme la façon la plus efficace pour les anglophones d'apprendre à parler français couramment. Tout comme pour le programme de français de base, la déperdition d'effectifs scolaires survient au niveau de l'école secondaire. Deux facteurs clés dans l'équation pour l'immersion en français sont la demande des parents pour le programme et des enseignants en nombre suffisant. L'étude visait les objectifs suivants :
- a) établir d'une province ou d'un territoire à l'autre l'écart, le cas échéant, entre la demande pour des programmes d'immersion en français et la possibilité pour les systèmes scolaires d'offrir ces programmes;
  - b) là où l'écart existe, analyser dans quelle mesure le manque d'enseignants qualifiés empêche la mise sur pied de programmes d'immersion;
  - c) identifier tout autre obstacle à l'expansion des programmes d'immersion en français;
  - d) identifier de nouveaux programmes ou les initiatives actuellement en cours pour « revitaliser les programmes d'immersion en français »;
  - e) examiner les effets éventuels de programmes intensifs de français de base sur les programmes d'immersion d'inscription hâtive ou tardive;
  - f) proposer des stratégies pour augmenter la proportion de diplômés des programmes d'immersion qui veulent devenir des enseignants du FLS;
  - g) examiner/élaborer des stratégies pour répondre aux lacunes identifiées.
4. ***Promouvoir la recherche dans l'enseignement d'une langue seconde***

Étant donné le manque de recherches sur bon nombre des stratégies éventuelles visant l'amélioration du programme de français de base et des autres programmes du FLS et vu le besoin de telles recherches pour justifier la mise au point de ces stratégies, nous avons examiné la faisabilité de créer un consortium pancanadien pour la recherche sur l'enseignement d'une langue seconde. Le but de cet organisme serait de fournir un réseau national d'experts en provenance des établissements postsecondaires et d'autres agences pour :

1. établir les priorités de recherche sur l'enseignement du français langue seconde;
2. coordonner les propositions pour le financement;
3. identifier les experts qui formeraient des équipes de recherche;
4. établir des méthodes pour disséminer la recherche tant dans les établissements scolaires que chez les autres participants et décideurs (p. ex., ministères de l'Éducation, enseignants, parents, élèves, employeurs des secteurs privé/gouvernement/ONG, média).

Cette étude de faisabilité comprenait les volets suivants :

- a) évaluer la volonté et la capacité des établissements postsecondaires qui offrent des programmes de formation d'enseignants d'une langue seconde ainsi que des unités de recherche postsecondaires telles que l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario à participer à un tel consortium;
- b) identifier d'autres agences qui pourraient devenir partenaires dans ce consortium et évaluer leur volonté et leur capacité à y participer;
- c) déterminer la volonté du CRSH à participer à une recherche sur l'enseignement d'une langue seconde;
- d) délimiter les premières étapes dans la création de ce consortium.

5. *Offrir aux diplômés bilingues la possibilité d'utiliser leurs compétences linguistiques bilingues et améliorer les programmes de bourses et de moniteurs de langue officielle*

Les questions sont les suivantes : quelles stratégies sont en place (ou peuvent être élaborées) pour « rendre le français vivant » pour les élèves de FLS? Quels facteurs motiveront les élèves de FLS à poursuivre leurs études? Quels facteurs motiveront et prépareront les élèves diplômés à devenir enseignants de français? La présente étude a examiné l'impact des programmes d'échanges linguistiques et culturels (comme ceux élaborés par SEVEC) sur les élèves qui ont suivi ou suivent le cours de français de base intensif; nous avons recommandé des modèles pour des programmes d'échanges additionnels qui auraient un impact positif sur les élèves de français de base.

Bien que la présente étude ne se penche pas précisément sur les possibilités postsecondaires pour les élèves, il est possible que ces derniers soient plus motivés à continuer leurs études en français au niveau secondaire s'ils savaient qu'il existe des possibilités accrues d'étudier et de travailler en français ou dans un environnement bilingue. Les programmes d'échanges (existants et proposés), les bourses spéciales pour les futurs enseignants de langue seconde (existantes et proposées), et les programmes de moniteurs (existants et proposés) ont été examinés. Le programme de bourses d'été et le programme de moniteurs de langue seconde ont également été inclus dans cette partie de l'étude. Nous avons recommandé des modèles pour les programmes de bourses et/ou le programme de moniteurs de langue seconde afin de faciliter le recrutement de futurs enseignants de langue seconde.

## **Composantes de l'étude**

### ***Groupe consultatif d'experts***

Un petit groupe d'experts en FLS s'est occupé des différentes composantes de cette étude. Chaque expert possède une expérience pratique étendue tant au niveau local que

national. Chacun apporte une expertise à la fois particulière et générale. Sally Rehorick, Consultante principale, a dirigé et coordonné le travail du groupe. Le groupe comprenait également Alina MacFarlane, Gérard Bissonnette, Miles Turnbull, Susan Forward, et Helen Coltrinari. Leur notice biographique se trouve dans les premières pages de la présente étude.

Chacun des experts a travaillé à partir d'un cadre de référence différent portant sur des dimensions particulières de l'étude, tel que décrit ci-dessus. De plus, chaque expert :

- a travaillé en tant que membre du groupe comme tel et en tant que personne responsable d'un aspect particulier;
- a trouvé les sources de l'information existante;
- a identifié les meilleures méthodes pour recueillir les données (p. ex., documents, archives, entrevues individuelles);
- a recueilli les données;
- a distillé les données en une somme traitable d'information pour ensuite résumer cette information et l'organiser de façon à ce que la consultante principale puisse donner une rétroaction;
- a suggéré des mesures stratégiques et tactiques, y compris la mise en application des recommandations.

PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

## **Stratégie pour une approche nationale de l'enseignement d'une langue seconde**

### SECTION C

#### Recommandations

## PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

### Stratégies pour une approche nationale de l'enseignement d'une langue seconde

#### Recommandations

#### Nous présentons des recommandations dans cinq domaines stratégiques :

1. *A priori (préalable)* – Ces recommandations soutiennent toutes les recommandations subséquentes et doivent donc être mises en place et acceptées avant de procéder. Elles portent toutes sur le Cadre d'évaluation de l'impact. Les recommandations dans les quatre autres domaines offrent une panoplie d'options parmi lesquelles les provinces et territoires pourront choisir afin de concevoir sur mesure leurs propres plans pour atteindre l'objectif 2013.
2. *Amélioration des programmes et appui : rendre le français vivant*
3. *Amélioration des programmes et appui : postsecondaire / perfectionnement des enseignants*
4. *Amélioration des programmes et appui : les nouvelles technologies de l'information et des communications*
5. *Recherche*

#### Les délais pour toutes les recommandations ont été définis comme suit :

- Court terme – de 2 à 3 ans
- Moyen terme – de 4 à 5 ans
- Long terme – de 6 à 10 ans

Ces délais ne visent pas à restreindre les provinces et les territoires pour leurs propres plans. Les délais visent plutôt à identifier la faisabilité technique de la mise en œuvre.

## PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

Cible stratégique : A priori (préalable)

Volet prioritaire : Cadre d'évaluation de l'impact

Délai : Court, moyen et long terme

### Recommandations :

**1. Mettre en place un système de « pistage » relié au rendement scolaire afin d'évaluer les effets des améliorations apportées aux programmes de FLS. Ce système de pistage parallèle fournira des données plus fiables et plus fidèles que celles du recensement. Il nécessitera l'évaluation de la maîtrise de la langue seconde atteinte par les diplômés des programmes existants de FLS à partir d'un test national normalisé le plus tôt possible et, par la suite, tous les quatre ou cinq ans.**

#### Raison d'être :

Les données du recensement ont été utilisées pour déterminer le niveau actuel de bilinguisme chez les diplômés des écoles secondaires afin de pouvoir fixer l'objectif de doubler la proportion de diplômés bilingues. Ce genre d'autoévaluation n'a pas le degré de spécificité requis pour les besoins d'une comparaison soutenable. Que se passe-t-il, par exemple, si les stratégies proposées dans le cadre de cette étude réussissent à diminuer les niveaux d'attrition et à doubler la proportion de diplômés en FLS, mais si les diplômés qui répondent aux questions du recensement ne se considèrent pas comme bilingues? Aurons-nous raté notre objectif?

Pour que les résultats soient mesurables, le bilinguisme doit être relié au rendement scolaire. Nous devons démontrer que tout élève qui termine un nombre défini d'heures d'instruction en FLS devrait pouvoir atteindre une norme définie de FLS qui serait le minimum requis pour être considéré comme bilingue. Autrement dit, le fait d'obtenir un diplôme d'un programme de FLS au secondaire veut dire que l'on a atteint un niveau minimum de bilinguisme défini comme tel. En testant un échantillon national stratifié de diplômés, une exigence minimale pourrait donc être définie et utilisée comme critère pour les mesures ultérieures. Conséquemment, nous recommanderons des façons d'y arriver. De plus, nous étudierons des méthodes permettant aux élèves de suivre leurs propres progrès de manière significative.

Les changements apportés aux programmes de FLS peuvent entraîner des améliorations tant au plan de la rétention que de la réussite de l'élève, mais ces améliorations doivent être évaluées en regard de l'objectif numérique du Plan d'action, soit de doubler la proportion de diplômés du secondaire ayant une « connaissance fonctionnelle » du français.

Un test normalisé administré à un échantillon national d'élèves aujourd'hui, dans cinq ans et en 2013 fournirait des données de référence et un système de pistage pour inscrire les effets de ces améliorations. Ce système parallèle offrirait une indication plus fiable que les données du recensement utilisées à l'heure actuelle pour identifier les personnes ayant une « connaissance pratique » du français et aiderait à déterminer si les objectifs du Plan d'action ont été atteints grâce aux interventions scolaires.

Mise en œuvre :

Si les tests du FLS de la Commission de la fonction publique actuellement utilisés dans un projet pilote en Alberta sont jugés adéquats, ils pourraient être administrés sous la direction du CMEC à un échantillon national (stratifié par type de programme identifié par le nombre d'heures d'apprentissage) de la population d'élèves canadiens diplômés en FLS.

Une équipe regroupant un représentant du Projet Edmonton en Alberta et l'ACPLS pourrait donner un aperçu de l'expérience de l'Alberta aux représentants des ministères de l'Éducation des autres provinces et territoires et, en utilisant le projet de l'Alberta comme étude de cas, pourrait, avec le CMEC, faciliter sa mise en œuvre dans les autres provinces et territoires selon les besoins de l'échantillon national.

## **2. Définir « connaissance fonctionnelle » et déterminer s'il s'agit d'un « objectif raisonnable » pour les programmes de FLS.**

Raison d'être :

Bien que le test d'un échantillon stratifié de diplômés du FLS indiquerait les niveaux de compétence pouvant être atteints par des diplômés de programmes spécifiques du FLS, il ne préciserait pas quel niveau est équivalent à celui de « connaissance fonctionnelle ».

Il n'a pas été démontré que le niveau de « connaissance fonctionnelle » est un objectif raisonnable pour le français de base, bien qu'on puisse présumer qu'il est raisonnable pour l'immersion en français. Selon l'Évaluation du Programme des langues officielles dans l'enseignement (Résumé p. 7), « plusieurs intervenants ont noté que, même après plusieurs années de cours de base, l'élève moyen aura acquis une connaissance limitée et non fonctionnelle de la langue seconde ».

Mise en œuvre :

Un échantillon stratifié de diplômés des programmes du FLS subirait les tests de la CFP. Les résultats seraient utilisés pour donner un aperçu des relations existant entre les différents programmes de FLS et les niveaux de compétences (A, B et C). Cette relation refléterait les paramètres provinciaux et territoriaux du FLS tels que le nombre d'heures d'étude du FLS, l'intensité, le point d'entrée, etc.



Si l'on considère, comme le fait le conseil des écoles publiques d'Edmonton, que la cible (c'est-à-dire le niveau défini comme « connaissance pratique ») est le niveau B du test de la CFP, il serait possible d'identifier les programmes qui produisent actuellement des diplômés ayant une « connaissance pratique » de leur langue seconde. Il serait alors possible de calculer le nombre d'élèves du FLS qui obtiendraient leur diplôme avec ce niveau en utilisant les statistiques d'inscription accessibles. Ces données fourniraient une base de référence pour évaluer les résultats en 2013.

### **3. Adopter le test utilisé à la Recommandation 2 comme mesure standardisée pour évaluer les progrès visant à atteindre les objectifs 2013.**

Raison d'être :

Selon l'évaluation du Programme LOE (2003), « le gouvernement fédéral devrait profiter des prochaines négociations avec les partenaires provinciaux/territoriaux pour s'entendre sur les résultats du programme et sur les indicateurs de performance ». Les nouvelles « ententes signées avec les gouvernements provinciaux et territoriaux devraient préciser clairement les résultats prévus quant aux objectifs communs » (Résumé, p. 16). Une mesure standardisée pourrait améliorer notre compréhension collective de l'impact global que les stratégies et tactiques ont par rapport aux investissements en temps, en argent et en ressources humaines. De plus, une telle mesure placerait correctement le français langue seconde par rapport aux autres matières comme les mathématiques qui ont des mesures communes à l'échelle nationale; ceci permettrait aux provinces et aux territoires de faire des comparaisons sur une base solide. Finalement, l'élaboration d'un test est une entreprise coûteuse, en temps et en argent; un outil de mesure commun réduirait considérablement les coûts et permettrait aux provinces et aux territoires de partager leurs ressources.

Mise en œuvre :

L'outil de mesure commun devrait être adopté le plus tôt possible après la mise en œuvre des recommandations 1 et 2 ci-dessus et pas plus tard qu'au début de la deuxième moitié de l'échéancier pour le Plan 2013 (2009).

**4. Les Plans des provinces et des territoires devraient cibler l'atteinte de l'objectif global de 2013 (doubler la proportion des diplômés ayant une connaissance fonctionnelle de leur deuxième langue officielle). Les quatre principes du progrès vers l'atteinte de l'objectif seront :**

- le rendement de l'élève;
- la rétention de l'élève;
- le perfectionnement de l'enseignant;
- le maintien en poste de l'enseignant.

**Un virage important dans la façon dont les projets reçoivent du financement devrait être mis en place progressivement pour refléter l'objectif global de 2013 et l'engagement de toutes les parties à son atteinte.**

## Raison d'être :

Il existe suffisamment de preuves que bon nombre d'élèves sont insatisfaits de l'état de l'enseignement du FLS au Canada. Une transition vers un financement basé sur le rendement constituera une approche « motivée par l'enseignant » et « centrée sur l'élève », ce qui accentuera un engagement essentiel à investir dans les élèves et les enseignants. Le terme « investir » suggère des résultats positifs tels que des « avantages durables » et des « legs ». L'enseignant est un élément clé dans l'équation, puisque peu de progrès se feront sans enseignants qualifiés et engagés.

## Mise en œuvre :

Les plans devraient préciser les intrants et les processus, en particulier pour la Phase 1 (2004-2008). Toutefois, les investissements dans les programmes et le perfectionnement des ressources humaines doivent atteindre au bout du compte les résultats désirés; conséquemment, les résultats (mesurés tant sur le plan quantitatif que qualitatif) devraient également être exposés dans les grandes lignes, en particulier dans la Phase 2 (2009-2013). Dans leurs plans individuels, les provinces et les territoires doivent donner un aperçu de leurs objectifs en ce qui a trait au but ultime et aux cibles repères tout au long du processus. Évidemment, la façon d'atteindre leurs objectifs variera d'une province et d'un territoire à l'autre selon leur contexte unique. Les recommandations spécifiques fournies dans ce rapport serviront de menu à partir duquel les provinces et les territoires pourront choisir les stratégies et tactiques appropriées.

Dans la Phase 1, il serait important de retrouver les éléments suivants :

- un plan réaliste des objectifs et des repères pour un minimum de quatre ans, en s'attardant principalement aux intrants et aux processus;
- un aperçu d'un Modèle d'évolution à long terme d'un élève qui montre les voies à suivre par les élèves pour atteindre l'objectif. Ce modèle comprendra également une analyse des questions relatives à la déperdition des effectifs scolaires et à la rétention des élèves ainsi que les grandes lignes pour tenir compte des commentaires des élèves dans les plans.
- un Plan de perfectionnement des ressources humaines (PPRH) pour les enseignants qui indique comment se fera le recrutement, la préparation et le perfectionnement des enseignants. Le PPRH comprendra une analyse des compétences du personnel enseignant, de leur déperdition/maintien en poste.

Dans la Phase 2, il serait important de retrouver les éléments suivants :

- une analyse des résultats des élèves selon les mesures standardisées décrites dans la recommandation 3;
- un plan des objectifs et des repères qui cible les quatre résultats inscrits ci-dessus dans cette recommandation.

Il faudrait songer à accorder une prime (p. ex., 200 \$) ainsi qu'un certificat d'honneur aux élèves qui continuent leurs études en FLS jusqu'à l'obtention de leur diplôme et qui atteignent le niveau de « connaissance fonctionnelle » du français tel qu'il est défini dans les mesures standardisées.

### **5. Mettre sur pied une Commission canadienne de coordination de l'enseignement de la langue seconde (CCCELS) pour surveiller et suivre les progrès en vue d'atteindre les objectifs de 2013.**

Raison d'être :

Il existe une dichotomie continue du rôle du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux en matière d'éducation. La question est maintenant la suivante : « Comment pouvons-nous établir une stratégie nationale tout en respectant l'autonomie de chaque province et territoire? » Une nouvelle dimension de la question est l'existence d'une panoplie d'associations et de groupes nationaux et régionaux qui s'intéressent tous à la question de l'enseignement de la langue seconde. Il ne s'agit pas de savoir comment simplifier (ou éliminer) les voix multiples dans cette mosaïque de la langue seconde, mais plutôt de trouver une façon de galvaniser et d'aligner les énergies importantes des différents joueurs qui se penchent tous passionnément sur le fait d'investir dans les élèves et les enseignants.

Mise en œuvre :

La Commission de coordination regrouperait un membre de chacun des groupes suivants :

- Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (qui se chargera de convoquer la Commission de coordination)
- Patrimoine canadien
- Association canadienne des professeurs d'immersion
- Association canadienne des professeurs de langues secondes
- Association canadienne de linguistique appliquée
- Établissements d'enseignement postsecondaire
- Canadian Parents for French
- Association canadienne des commissions/conseils scolaires
- Agence canadienne de recherche de la seconde langue officielle
- SPEAQ

D'autres membres pourraient s'ajouter : un élève, SEVEC et autre. Il faudrait qu'il y ait une infrastructure dotée de professionnels puisque les bénévoles, dont l'engagement est sollicité au maximum, dirigent déjà bon nombre de ces organismes. Toute infrastructure qui repose sur un système de bénévolat est fragile et la continuité est primordiale dans ce cas-ci.

Le mandat de la CCCELS comprendrait :

- Fournir un point de contact efficace et rentable parmi tous les groupes.
- Suivre les progrès menant à l'objectif 2013 et en donner un aperçu d'un point de vue national.
- Fournir aux provinces et aux territoires une méthodologie uniforme pour évaluer l'impact de leurs programmes.
- Identifier les projets et les activités qui peuvent avoir une incidence considérable, afin d'y investir des ressources.
- Identifier des façons de créer des legs renouvelables pour le perfectionnement futur de diplômés bilingues.
- Agir en tant que moteur pour promouvoir l'expansion du bilinguisme grâce à l'éducation.
- Identifier les domaines où l'appui et/ou les conseils pourraient être opportuns et assurer l'intégration des ressources nécessaires.
- Exploiter des façons de gérer les attentes des différents groupes en élaborant un plan de communication efficace mettant à contribution les élèves, les parents, les entreprises, les médias et d'autres intervenants.

## PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

Cible stratégique : A priori (préalable)  
 Volet prioritaire : Cadre d'évaluation de l'impact  
 Délai : Court terme

### Recommandations :

**6. Élaborer un *Guide pour la mise en œuvre de Programmes de qualité du français langue seconde* à l'intention des employés des provinces et des territoires, des conseils scolaires et des écoles.**

Raison d'être :

Ce guide serait d'une grande utilité pour tous ceux engagés dans la mise en œuvre des programmes qui visent l'atteinte des objectifs 2013. Ce document fournirait les renseignements essentiels sur les genres d'intrants et de programmes qui permettraient de faire les progrès nécessaires à l'atteinte des objectifs de la façon la plus efficace et rentable possible tout en respectant l'autonomie de chaque province et territoire à faire leurs propres choix selon les circonstances locales. Le guide servirait également d'ébauche pour les plans provinciaux et territoriaux, en particulier pour la Phase 1 (2004-2008).

Mise en œuvre :

Un point de départ serait d'utiliser, entre autres, les documents du French Renewal Project du conseil des écoles publiques d'Edmonton (<http://french.epsb.ca/>), lesquels contiennent les énoncés sommaires ci-dessous :

### **Caractéristiques des programmes de français réussis**

Les programmes réussis d'immersion en français et de FLS réunissent les caractéristiques suivantes :

#### **APPUI POSITIF DU DISTRICT SCOLAIRE**

Le district scolaire appuie l'importance d'apprendre le français et a une politique qui fait état de son engagement à l'apprentissage du français. Le district définit les conditions de l'élaboration du programme (p. ex., admissibilité de l'élève, accès équitable, heures d'enseignement), fournit un financement suffisant et embauche des enseignants compétents. Le district encourage le perfectionnement professionnel permanent et promeut les programmes d'immersion en français et de FLS.

#### **APPUI POSITIF DU DIRECTEUR D'ÉCOLE**

Le directeur d'école embauche et choisit des enseignants compétents et prévoit suffisamment de temps à l'horaire pour les programmes de français. Le directeur joue un

rôle de chef de file dans l'administration et la promotion des programmes; il alloue un budget adéquat et appuie les enseignants.

#### **ENSEIGNANTS COMPÉTENTS ET ENTHOUSIASTES**

Les enseignants ont un niveau de compétence en français intermédiaire ou élevé s'ils enseignent le FLS et un niveau avancé ou supérieur s'ils enseignent l'immersion en français. Les enseignants connaissent les méthodes d'apprentissage d'une langue seconde ainsi que les stratégies d'enseignement adéquates. Les enseignants savent comment intégrer efficacement les nouvelles technologies dans leur enseignement. Ils enseignent de façon efficace et utilisent une variété d'activités d'apprentissage interactives avec les élèves. Ils sont compétents dans les contenus s'ils enseignent d'autres matières que le français et ils participent à des activités de perfectionnement professionnel.

#### **APPUI COMMUNAUTAIRE POSITIF**

Les parents comprennent et appuient les programmes d'immersion en français et de FLS. Le monde des affaires et la communauté en général appuient l'apprentissage de la langue seconde dans le cadre d'une éducation de premier ordre. La communauté scolaire appuie l'apprentissage de la langue seconde. La langue et la culture françaises sont visibles dans l'école et la communauté.

#### **PARTIE INTÉGRANTE DU PROGRAMME RÉGULIER**

On donne au FLS la même importance que celle accordée aux autres sujets. Le FLS est enseigné dans une salle de classe conçue à cette fin. L'horaire est respecté. Le programme est stable.

#### **TEMPS D'ENSEIGNEMENT SUFFISANT**

Les élèves inscrits en FLS reçoivent un minimum de 30 à 40 minutes d'enseignement par jour ou de 150 à 200 minutes par semaine pendant dix mois. Les élèves suivent des cours de FLS pendant un maximum de neuf ans, de la quatrième à la douzième année, et reçoivent au moins 945 heures d'enseignement de la quatrième à la douzième année. Les programmes d'immersion en français représentent au moins 75 % du temps d'enseignement en français à l'école primaire, 60 % du temps d'enseignement en français à l'école secondaire de premier cycle et 40 % d'enseignement en français à l'école secondaire de deuxième cycle. En suivant ces directives, les élèves recevraient plus de 7 000 heures d'enseignement de la première à la douzième année.

#### **ATTENTES PÉDAGOGIQUES CLAIRES ET PERTINENTES**

Les attentes pédagogiques sont faciles à comprendre et aident les élèves à atteindre un niveau significatif de maîtrise de la langue et de compréhension de la culture en français. Dans les programmes d'immersion en français, les élèves suivent de façon efficace une variété de cours obligatoires et optionnels en français.

### **LES ÉLÈVES PARTICIPENT À DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE INTERACTIVES**

Les élèves apprennent le français dans des situations qui se rapprochent le plus possible des situations réelles de communication. Ils acquièrent une compréhension du système et des sous-systèmes de la langue française (phonologique, syntaxique, sémantique et pragmatique) en utilisant le français dans des contextes authentiques. Ils développent des habiletés de communication par les jeux, les sketches, les simulations et les dramatisations. Les élèves entrent en communication avec des francophones dans des entrevues structurées, au téléphone, en écrivant des lettres ou des courriels et en rencontrant des membres de la population locale francophone.

### **RESSOURCES ÉDUCATIVES DE QUALITÉ**

Les ressources en salle de classe et à la bibliothèque pour appuyer les programmes de français sont suffisantes et adéquates. Les ressources répondent aux besoins et au niveau de langue des élèves. Les ressources comprennent des dictionnaires, des romans et du matériel audio-visuel tel que des vidéos, des cassettes, des logiciels, des CD-ROM, des films, de la musique, des émissions de télévision, des magazines et des livres d'intérêt personnel.

### **PROGRAMMES BIEN ARTICULÉS**

Les élèves ont accès à des programmes d'apprentissage similaires à un niveau précis d'une école à l'autre dans leur district. Les attentes relatives aux programmes, le temps d'enseignement, les pratiques d'enseignement et d'évaluation ainsi que les ressources se ressemblent pour chaque niveau.

La transition de l'école primaire à l'école secondaire de premier cycle et à l'école secondaire de deuxième cycle se fait sans heurt et de façon logique. Les attentes relatives aux programmes des écoles secondaires de premier cycle sont fondées sur les connaissances et habiletés acquises au primaire et celles des écoles secondaires de deuxième cycle sont fondées sur les connaissances et habiletés acquises au premier cycle.

Les enseignants de langue seconde et les administrateurs des écoles primaires, secondaires de premier cycle et secondaires de deuxième cycle travaillent ensemble pour développer des programmes qui misent sur les connaissances préalables en langue seconde.

Les écoles secondaires de premier et deuxième cycles développent différents volets de programme afin de répondre aux besoins non seulement des élèves qui commencent leur apprentissage de la langue seconde, mais aussi de ceux qui poursuivent cet apprentissage à partir d'un niveau antérieur.

Dans le programme d'immersion en français, les enseignants des arts du langage en français et en anglais travaillent de pair dans leur planification afin d'éliminer les répétitions inutiles de compétences déjà enseignées dans une langue et ainsi maximiser les possibilités de transfert linguistique tout en réduisant les interférences entre les deux langues.

Questions additionnelles de mise en œuvre :

Le guide pourrait être réalisé dans un court délai puisque les meilleurs modèles de programmes de FLS ne sont pas contestés et sont en général bien connus. Je crois que ce projet pourrait être complété d'ici un an si PCH donnait un contrat stipulant les résultats escomptés et le niveau de consultation requis. Je verrais bien Canadian Parents for French, l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto, CDLS de l'Université du Nouveau-Brunswick comme des maîtres d'œuvre possibles, travaillant seuls ou en partenariat.

**7. Élaborer un programme de perfectionnement professionnel pour les administrateurs des écoles de FLS afin de leur donner une bonne connaissance des programmes de français langue seconde, de leurs caractéristiques et besoins.**

Raison d'être :

Le guide en soit ne suffit pas à assurer le transfert des connaissances aux administrateurs d'écoles à qui l'on assigne des écoles ou des programmes de FLS et qui souvent ne connaissent que très peu ou pas du tout ce genre de programmes. Ce manque de connaissance et de familiarité avec les programmes entraîne la plupart du temps des conditions moins qu'idéales pour la réussite. Le directeur est le leader pédagogique d'une école et, à moins qu'il ou elle ne connaisse très bien la philosophie, la pédagogie et les besoins du programme en matériel et en personnel, les chances de réussite sont très réduites. Cela vaudrait la peine de considérer la possibilité d'exiger des titres de compétences au moment de nommer un directeur dans un programme ou une école de FLS.

Ce genre de stratégie permettrait aux administrateurs d'école d'être mieux équipés pour diriger toutes les composantes du programme – dotation, évaluation des enseignants, mise en œuvre du programme, activités paraprofessionnelles, promotion/recrutement, besoins spéciaux des élèves et aide psychopédagogique. On pourrait également élaborer un ou deux modules pour les administrateurs du bureau central et pour les commissaires d'écoles. On pourrait élaborer des modules modifiés et les distribuer aux parents et aux médias.

Mise en œuvre :

On pourrait procéder de diverses façons, mais afin d'offrir cette initiative de perfectionnement professionnel à tous les administrateurs qui en ont besoin ou sont intéressés à le suivre et à le rendre accessible, il faut penser à évaluer le modèle élaboré par l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires (ACCCS) « *Board Learning Centre* ». Ce programme modulaire offert en ligne et sur disque compact a été mis au point pour instruire les membres des conseils scolaires et les personnes intéressées à se présenter aux élections des commissaires d'écoles. Vous pouvez trouver ce site Web



à l'adresse <http://www.cdnsba.org>. Une fois sur le site, cliquez sur *Trustee Development* dans le menu et ensuite sur *Board Learning Centre*. Tapez **blc** pour le nom d'identité et **C2003** (attention à la majuscule) pour le mot de passe. Un modèle de perfectionnement professionnel de transfert des connaissances serait également approprié ici (voir les recommandations subséquentes sur le perfectionnement des enseignants).

PCH pourrait confier l'élaboration de ce programme à un contractuel et pourrait faire appel à l'ACPI et à l'ACCCS pour trouver les modules sur leurs sites Web ainsi que pour assumer la responsabilité de distribuer la version disque compact.

## PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

Cible stratégique : A priori (préalable)

Volet prioritaire : Promotion / Représentation

Délai : Court terme

**Recommandations :**

**8. Élaborer, promouvoir, appuyer une stratégie nationale du FLS et en assurer le suivi pour amener le bilinguisme à l'avant-plan et créer un élément « accrocheur » pour démontrer que le bilinguisme est nécessaire et plaisant; la stratégie, menée par le ministère du Patrimoine canadien, comprendra les éléments suivants :**

- **Un nouveau site Web d'information, [www.jesuisbilingue.ca](http://www.jesuisbilingue.ca), qui fournira des renseignements nouveaux et essentiels aux parents, aux éducateurs et à la communauté ainsi que des liens aux sites Web existants; les liens incluront : LangCanada, ACPLS, ACPI, CFP, CDLS, etc. ainsi que des sites provinciaux et territoriaux pertinents. Le message principal sur le site fera la promotion du message suivant : « Être canadien c'est être bilingue ». Les boutons cliquables livreront de courts messages concis avant d'établir le lien aux sites. Le site Web fera partie du palmarès des dix sites les plus marquants sur les engins de recherche.**
- **Une campagne promotionnelle « Pourquoi être bilingue? » passera à la radio, à la télévision, dans Internet et la presse écrite, à partir de courtes vignettes pour lancer le message voulant qu'être Canadien c'est être bilingue (suivant le modèle Reflets du patrimoine ou du concours Les Canadiens du siècle). Ces « spots » publicitaires seront livrés en faisant appel à des champions du bilinguisme, des héros, des célébrités et des jeunes qui parlent aux jeunes. Ils passeront là où les jeunes et les parents regardent : aux heures de grande écoute, pendant les événements sportifs, à MusiquePlus, etc. Chaque message se terminera avec l'adresse [jesuisbilingue.ca](http://jesuisbilingue.ca) pour obtenir plus d'information. Les messages doivent être inoubliables, amusants et subtils.**

Raison d'être :

- Créer un élément accrocheur sur le fait qu'être bilingue est « cool »
- Montrer que c'est « amusant » de connaître une deuxième langue (cela ouvre des portes, etc.)
- Informer les parents – créer le « besoin d'en savoir plus »
- Promouvoir les avantages (habiletés cognitives) – le « saviez-vous »
- Favoriser les avantages économiques du Canada grâce à des citoyens bilingues

Mise en œuvre :

Il est urgent de commencer la promotion immédiatement et de mener une recherche pour mesurer l'impact. Les propositions de projets devraient inclure un plan de communication pour la promotion, la représentation et la diffusion de l'information.

**9. Les propositions du Plan 2013 pour le développement des ressources telles que les enseignants, les guides pour les intervenants, les projets de recherche et les produits promotionnels devraient inclure un plan de diffusion et éventuellement de publication par des diffuseurs commerciaux.**

Raison d'être :

Les projets antérieurs ont produit certaines ressources très intéressantes qui n'ont pas bénéficié d'une phase de suivi de commercialisation, de distribution et de représentation. Inclure un plan de commercialisation (promotion) et de distribution dans chaque proposition de projet assurera un impact maximum sur les objectifs de 2013.

Mise en œuvre :

**10. Publier un *Guide pour les applications de programme du Plan deux mille treize* contenant de l'information sur les paramètres à suivre pour faire une demande de fonds dans le cadre du Plan 2013. Chaque proposition doit inclure un plan pour la recherche et la promotion ou la diffusion des résultats du projet.**

Raison d'être :

Il importe de démystifier les processus de demande et de présentation des rapports qui ont la réputation d'être devenus injustifiés, complexes et fastidieux depuis quelques années. Puisque le but ultime est à long terme, les provinces et les territoires doivent avoir la latitude nécessaire pour concevoir des plans sur mesure qui conviennent à leur contexte. Le Guide décrira, dans un style clair et simple, la démarche à suivre pour y arriver.

Mise en œuvre :

On devrait communiquer dès que possible avec un consultant compétent en langue seconde, en programmes du gouvernement et en édition de guides. Le Guide devrait être clair, détaillé et exempt de jargon.

## PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

Cible stratégique : A priori (préalable)

Volet prioritaire : Augmenter le nombre d'enseignants qualifiés

Délai : Court et moyen terme

**Recommandation :****11. Élaborer un profil de compétence afin de définir les connaissances, les habiletés et les attitudes d'un bon enseignant de FLS.**

Raison d'être :

Afin d'élaborer un Plan de perfectionnement des ressources humaines pour les enseignants, il importe de connaître exactement la formation, les qualités et l'expérience requises pour réussir. L'enseignement d'une langue seconde est souvent un domaine mal compris. Les enseignants sont souvent embauchés uniquement en fonction de leur habileté à parler le français. Ce n'est qu'une des nombreuses habiletés qui vient se greffer à d'autres habiletés tout aussi importantes relatives à l'acquisition d'une langue seconde, à l'éducation bilingue, la pédagogie et, dans le cas des enseignants d'immersion en français, la connaissance des matières à enseigner (histoire ou sciences, par ex.). Un profil des compétences servirait de plan détaillé pour les établissements de formation des enseignants, les ministères d'Éducation, les districts scolaires et les enseignants eux-mêmes qui s'en serviraient comme base pour les plans de perfectionnement. Ce profil fournirait aussi la base d'un Portfolio pour les enseignants du FLS.

Mise en œuvre :

Il existe plusieurs façons d'élaborer un tel profil. Certaines associations professionnelles, telles que l'ACPLS, CPF, *ACTFL (American Council on the Teaching of Foreign Languages)* et TESOL publient des documents qui pourraient servir de point de départ. Les professionnels du perfectionnement des ressources humaines ont également des façons de définir les compétences reliées à un travail. Les suggestions des enseignants pour le profil sont essentielles.

## PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

Cible stratégique : Amélioration du programme et appui : rendre le français vivant

Volet prioritaire : Améliorer les programmes de français de base

Délai : Court et moyen terme

### Recommandations :

**12. Réviser l'ensemble des programmes de français de base, en particulier au premier et au deuxième cycles du secondaire, en vue d'élaborer des cours qui ciblent une communication authentique et répondent aux intérêts, aux habiletés et aux besoins des élèves. Le français de base pour des fins déterminées, y compris le français pour un travail d'été, le français pour le voyage, le français de base par le théâtre, la culture populaire de la francophonie et le français de base pour la conversation, devrait être considéré en priorité pour fins de mise en oeuvre.**

Raison d'être :

Plus de 90 % des élèves canadiens suivent des cours de français de base et c'est ici que les gains les plus importants peuvent se faire pour doubler la proportion de diplômés du secondaire ayant une connaissance pratique de leur langue seconde. Toutefois, il existe un taux élevé de déperdition des effectifs scolaires au niveau secondaire dans les programmes de français de base ainsi qu'un historique de piètres résultats parmi les diplômés de ces programmes. L'amélioration des taux de rétention des élèves et des résultats pour les programmes de français de base seront un élément clé de l'objectif 2013.

*Le sondage sur le français de base de la Fondation d'éducation des provinces atlantiques : un rapport régional* offre une excellente (quoique quelque peu décourageante) explication pour le faible taux d'inscriptions dans les programmes de français de base au niveau secondaire.

En réponse à la question du sondage « *Pourquoi avez-vous cessé de suivre des cours de français?* », un nombre important d'élèves du secondaire ont déclaré qu'ils avaient étudié le français pendant des années mais qu'ils n'arrivaient toujours pas à s'exprimer dans la langue.

La recommandation suivante qui vient du sondage sur le français de base de la FEPA confirme que la clé à l'amélioration des programmes de français de base est d'assurer que les élèves apprennent à parler français :

« Il faut qu'il y ait un changement dans le paradigme de la méthodologie et du contenu du programme d'études du français de base. Le français doit être plus intéressant, plus pertinent et mieux orienté vers l'objectif d'apprendre à parler la langue. **Il s'agit du**

**premier pas le plus évident vers la motivation des élèves à poursuivre leur étude du français.**

En ce qui a trait aux « améliorations pour inciter les élèves à étudier le français de base à l'école secondaire », la suggestion qui revient le plus souvent a été de mettre l'accent sur la langue parlée par le biais d'échanges d'étudiants, d'excursions scolaires et d'occasions plus nombreuses de rencontrer et d'interagir avec des communautés francophones. Les élèves ont souligné le besoin de mettre davantage l'accent sur des activités pratiques en salle de classe qui serviraient également à améliorer et à promouvoir la conversation. Les élèves ont recommandé moins de concentration sur les verbes et la grammaire et plus de matériel nouveau, intéressant et motivant.

Les élèves ont passé des commentaires sur la piètre qualité des ressources et le fait que le travail était répétitif, expliquant qu'ils voyaient souvent la même matière, du primaire jusqu'à la fin du secondaire.

Mise en œuvre :

Si les ministères provinciaux et territoriaux décident de réviser les programmes de français de base actuels et de construire de nouveaux cours, il faudra des ressources humaines et matérielles additionnelles au niveau des ministères de l'Éducation et au niveau des districts scolaires.

Un financement fédéral ciblé offert dans le cadre de l'entente bilatérale pour l'élaboration et la mise en œuvre de nouveaux cours, surveillés par le testing normalisé des résultats, assurera que l'on répond à ces inquiétudes.

Parmi les cours suggérés ci-dessus, le plus pressant est celui de français de base en communication orale de niveau général. *Un tel cours doit être offert dans tous les programmes d'études des écoles secondaires avant même que le français de base ne devienne progressivement obligatoire au niveau secondaire. Ceci garantit qu'il y a des cours pour répondre aux habiletés de tous les élèves.*

Un cours de conversation de français de base peut être élaboré au niveau du ministère dans un délai raisonnable. Il s'agit d'une stratégie à court terme qui aura un impact immédiat, direct et positif sur les taux de rétention des programmes de français de base des écoles secondaires. L'élaboration et la mise en œuvre d'un tel cours est un premier pas important dans la mise en œuvre progressive du français de base obligatoire au niveau secondaire.

### **13. Inclure le français de base obligatoire dans les exigences provinciales/territoriales pour l'obtention du diplôme d'études secondaire.**

Raison d'être :

Le statut d'un programme et la demande pour un programme dépendent en grande partie de la place qu'il occupe dans les exigences provinciales et territoriales pour l'obtention du diplôme. Afin de garantir que tous les élèves canadiens ont l'occasion de compléter tous leurs cours de français de base au secondaire, ces cours doivent avoir un statut de base dans les exigences pour l'obtention du diplôme. Autrement, les cours requis pour obtenir un diplôme du secondaire l'emportent et les élèves continuent de vivre le dilemme familier de laisser tomber les cours de français de base pour d'autres cours.

Le statut d'un programme dans les exigences pour l'obtention d'un diplôme reflète également la valeur que l'école et la société donnent à cette matière. Puisque le français de base n'est pas obligatoire, plusieurs élèves le placent en dernier sur leur liste de sujets importants.

Vingt-cinq pour cent des répondants ont déclaré que leur horaire ne leur permettait pas de s'inscrire à des cours de français de base. (Différentes raisons pour ces problèmes d'horaire sont identifiées dans la ventilation des réponses à la question 46 : « options plus importantes/horaire plus important ». Plus précisément, quand on demande aux répondants, à la question 46, pourquoi ils ne suivent plus des cours de français de base, 21 % ont déclaré que d'autres cours étaient plus importants et plus pertinents pour leurs plans de carrière futurs, alors que 10 % ont déclaré qu'ils n'avaient pas pu intégrer les cours de français à leur horaire ou que le cours n'était pas offert au niveau de la 11<sup>e</sup> année à leur école.)

De plus, dans le même sondage de la FEPA, seuls 4 % des élèves sondés ont évalué le français comme le sujet « le plus important » dans la liste des cours. En revanche, 60 % des élèves ont coté les mathématiques comme le sujet « le plus important » et 48 % ont coté les sciences comme le sujet « le plus important ». En fait, le français a été coté le dernier dans l'évaluation globale. Même les autres cours de langue ont été mieux cotés.

Mise en œuvre :

Il sera important d'élaborer des cours de français de base pour le secondaire qui répondent aux besoins d'une plus grande gamme d'apprenants avant que le français de base obligatoire ne soit inclus progressivement au niveau secondaire. Comme il a été mentionné dans la recommandation 12, un cours général qui cible la compétence orale et offre aux apprenants ayant des habiletés et des intérêts différents l'occasion de réussir, doit être le premier pas.

Les élèves qui entreront en 6<sup>e</sup> année en septembre 2004 arriveront à l'école secondaire (10<sup>e</sup> année) en 2009. Quatre ou cinq ans seraient un délai raisonnable pour la mise en

place progressive du français de base obligatoire. Ces élèves seraient en 12<sup>e</sup> année en 2010.

**14. Mettre en œuvre les programmes nécessaires de perfectionnement professionnel pour les enseignants de français de base qui enseigneront ces programmes améliorés de français de base (voir aussi les recommandations 45, 46, 47, 49 et 50 concernant le perfectionnement professionnel sur le transfert des connaissances avec les nouvelles technologies de l'information et des communications – NTIC).**

Raison d'être :

Les enseignants sont au cœur de l'amélioration du français de base. Le profil peu élevé des programmes de français de base, la baisse des inscriptions et la valeur que les élèves accordent au français ont inévitablement affecté le temps alloué au perfectionnement professionnel des enseignants du français de base. Les résultats des discussions des groupes de consultation avec les enseignants placent le perfectionnement professionnel de ces derniers en tête de liste de leurs préoccupations.

Mise en œuvre :

Les enseignants eux-mêmes devraient être au centre de l'élaboration, de la mise à l'essai et de la mise en œuvre d'un nouveau cours. Cela fait partie du perfectionnement professionnel, puisque bon nombre d'enseignants ont simplement besoin d'avoir le temps et les ressources nécessaires pour construire les différents genres de cours suggérés dans ces recommandations. Un financement spécifique pour les consultants des programmes de français au niveau des districts scolaires garantira qu'il y a quelqu'un en place pour coordonner ces initiatives et assurer leur livraison.

**15. Organiser, sur une base régionale, une série de forums pour les enseignants du français de base.**

Raison d'être :

La tenue de forums régionaux donnera aux enseignants l'occasion de se pencher sur l'état des programmes de français de base et de discuter des plans d'amélioration.

Mise en œuvre :

L'Association canadienne des professeurs de langues secondes a pour mandat de créer des occasions de perfectionnement professionnel en facilitant le partage d'information et l'échange d'idées parmi les enseignants de langues secondes. Avec ses partenaires, l'ACPLS est bien placée pour organiser ces forums en mettant l'accent sur le français de base.



## **16. Mettre au point et mettre en œuvre un portfolio de français langue seconde ainsi qu'un certificat de langue seconde en français de base pour le niveau secondaire.**

Raison d'être :

Le but du portfolio et du certificat est de reconnaître et mettre en évidence les réalisations des élèves inscrits en français de base et de rehausser le profil des programmes de français de base dans nos écoles. Le portfolio et le certificat serviraient aussi à sensibiliser les élèves et les parents, ce qui permettrait d'influencer positivement les données du recensement (plus d'exactitude).

Les objectifs de réalisation pour le FLS ne sont pas clairs. Des provinces ou territoires (p. ex., le Nouveau-Brunswick) définissent les objectifs, mais plusieurs autres ne le font pas. Un certificat de fin d'études (de pair avec le test de compétences proposé) aidera à définir un niveau minimum de FLS qui peut servir comme norme de bilinguisme acceptée à l'échelle nationale.

Il importe de noter qu'à mesure que le test de compétences en FLS se fera, certains élèves auront atteint un « niveau » qu'ils pourront utiliser dans leur curriculum vitae, mais que ce ne sont pas tous les élèves qui pourront ou voudront payer 200 \$ pour passer le test. Conséquemment, tous les élèves devraient aussi pouvoir enregistrer leurs progrès en français de base grâce à un portfolio linguistique et recevoir un certificat de fin d'études à la fin de l'école secondaire.

Un certificat national encouragera aussi et entraînera éventuellement des normes de rendement communes pour le FLS à travers le pays. D'ici cinq à sept ans, il sera rentable d'émettre un certificat national commun basé sur les résultats des élèves et sur des évaluations normalisées. Le certificat attesterait de l'achèvement des cours de français de base ainsi que l'atteinte d'un niveau de compétence fondé sur le nombre d'heures. Le certificat national serait octroyé à tous les élèves ayant complété un programme de FLS. Il préciserait le total des heures d'études complétées ainsi que le niveau de compétence prévu chez les diplômés ayant suivi ce nombre d'heures d'études. Ce niveau de compétence aura été défini à partir des résultats des élèves ayant suivi des programmes contenant le même nombre d'heures qui faisaient partie d'un échantillon stratifié testé avec les évaluations normalisées.

Le certificat se veut une stratégie à court terme qui peut être mise au point, à l'essai et en œuvre dans une période de deux à trois ans. Le genre de promotion et de publicité positive qui peut être faite autour de chaque élève de français de base au Canada qui reçoit un certificat en FLS à la fin de l'école secondaire fera beaucoup pour améliorer le profil des programmes de français de base au niveau secondaire.

Le portfolio linguistique contiendrait l'apprentissage linguistique et les expériences culturelles des élèves, tant à l'école qu'à l'extérieur.

Le portfolio contient un passeport linguistique que son propriétaire met à jour régulièrement. Une grille fournie permet de décrire ses compétences linguistiques selon des critères communs. Le document contient également une biographie linguistique détaillée qui décrit les expériences du propriétaire dans chaque langue et qui est conçue pour guider l'apprenant dans la planification de ses activités et l'évaluation de ses progrès. Finalement, l'apprenant peut garder un dossier pouvant contenir des exemples de travaux personnels qui illustrent ses compétences linguistiques.

Le portfolio d'un élève canadien appuiera les programmes actuels tels que les échanges SÉVEC et les visites éducatives, les camps de français de CPF et les expériences relatives au Programme de bourses d'été de langues.

Mise en œuvre :

L'Association canadienne des professeurs de langue seconde soumet actuellement une proposition au ministère du Patrimoine canadien relativement aux portfolios des élèves de FLS. Le portfolio sera proposé comme faisant partie des expériences par lesquelles un élève inscrit en français de base obtient également le certificat d'études du FLS de l'école secondaire au moment où il termine tous les cours de français de base du niveau secondaire.

L'Association canadienne des professeurs de langue seconde a déjà complété une première exploration des possibilités d'obtenir un certificat basé sur l'achèvement de cours qui correspondrait également aux niveaux de compétence. Le Commissariat aux langues officielles et des partenaires tels que l'ACPLS et les ministères d'Éducation pourraient octroyer le certificat.

Des entreprises et universités canadiennes seraient invitées à endosser le certificat.

Il faudra tenir compte des questions suivantes dans l'élaboration éventuelle d'un portfolio d'élève :

Qui établira le cadre et les lignes directrices du portfolio et en aura la propriété? Patrimoine canadien? Le COLO? Le CMEC? (Un cadre national, mais une élaboration au niveau provincial/territorial ou régional?)

Quand les élèves devraient-ils commencer leur portfolio?

Un certificat peut-il faire partie du portfolio?

Qui publiera les portfolios? (En Europe, des éditeurs tels que Didier le font.)

Peuvent-ils être électroniques? En partie?

Dans quelle mesure peuvent-ils être obligatoires, s'ils le peuvent?

Seront-ils endossés/parrainés par les entreprises? Serait-ce une façon d'en couvrir le coût?

**17. Élaborer des cours de français de base pour le niveau secondaire qui peuvent être livrés grâce aux nouvelles technologies de l'information et des communications afin de s'assurer que tous les élèves du secondaire ont l'égalité d'accès à un programme de français de base.**

Raison d'être :

L'accessibilité à des cours de français de base de qualité peut être problématique dans certaines écoles. Puisque tous les élèves ont le droit de terminer leurs études secondaires avec des cours dans les deux langues officielles, il sera essentiel de livrer ces cours en utilisant la technologie.

Mise en œuvre :

Plusieurs ministères de l'Éducation et districts scolaires livrent déjà des programmes en utilisant la technologie et pourront ajouter les cours de français de base à cette liste. Le site Web de l'ACPLS serait une autre option pour les ressources en français de base.

PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

Cible stratégique : Amélioration des programmes et appui : rendre le français vivant

Volet prioritaire : Améliorer les programmes de français de base

Délai : Court, moyen et long terme

**Recommandations :**

**18. Mettre en œuvre un programme de français de base intensif dans l'ensemble des provinces et territoires, comme le programme approuvé pour la sixième année (ou la quatrième ou la cinquième selon ce qui est le plus approprié dans le contexte du programme d'études de la province).**

Raison d'être :

La mise en œuvre à grande échelle du français de base intensif, de pair avec des programmes de suivi adéquats (voir recommandation 19) pourrait avoir un impact très positif sur les objectifs de 2013.

La mise en œuvre du français de base intensif est recommandée en partie parce que le programme a déjà été examiné et que ses résultats sont documentés. Le français de base intensif a fait l'objet d'un projet de recherche de trois ans (1998-2001) entrepris dans deux districts scolaires, un rural l'autre urbain, dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador. Depuis 2002, le programme a également été mis en œuvre et évalué dans deux autres provinces, soit le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan, où les résultats ont confirmé ceux obtenus à Terre-Neuve-et-Labrador. Une autre raison qui nous porte à recommander que le programme de français de base intensif soit mis en œuvre comme programme normalisé pour les cinquième et sixième années, selon la province ou territoire, est le fait que, depuis 2002, le français de base intensif a été mis en œuvre dans d'autres provinces canadiennes. Il y a actuellement plus de 3 000 élèves qui suivent des cours de français de base intensif. D'ici le mois de septembre 2004, des classes de français de base intensif existeront dans toutes les provinces canadiennes, sauf en Ontario, au Québec et à l'Île-du-Prince-Édouard. Cette expansion signifie que le programme est déjà bien connu et que des mesures sont déjà prises pour permettre aux provinces et aux territoires de mettre en œuvre le programme de façon efficiente et efficace dans tout le système scolaire. Une dernière raison qui nous pousse à recommander la mise en œuvre du français de base intensif est le fait que la participation au programme a des effets positifs sur les cours de français dans les écoles secondaires de premier cycle. Cela améliore l'attitude des élèves face à l'apprentissage du français, ce qui est au cœur de nos préoccupations pour le français de base. Les élèves, les enseignants, les parents et les administrateurs ont passé des commentaires à l'effet que les élèves qui avaient suivi un programme de français de base intensif avaient augmenté leur

motivation à étudier le FLS et souvent à l'école en général. Cette motivation accrue et cette attitude positive envers l'apprentissage du français ont un impact important sur les programmes de français de base dans les écoles secondaires de premier cycle. Non seulement les élèves peuvent-ils en faire davantage et, conséquemment, trouvent le français plus intéressant, mais les enseignants se retrouvent dans une situation d'enseignement beaucoup plus positive.

Mise en œuvre :

En tant qu'organisme national, l'ACPLS serait bien placée pour élaborer les champs d'études subséquents de ce modèle de livraison. L'ACPLS devrait embaucher un coordonnateur national pour le français de base intensif (FBI), qui serait versé dans la mise en œuvre et la gestion du FBI, y compris le modèle du transfert des connaissances pour la préparation des enseignants. Ceci peut se faire dans le cadre du perfectionnement professionnel pendant l'année scolaire et dans des formats d'écoles d'été. L'ACPLS devrait parrainer et diffuser des projets de recherche additionnels sur le modèle dans le cadre de conférences provinciales/territoriales et de forums nationaux et internationaux (y compris la conférence ACPLS/FIPLV de 2006). L'ACPLS peut travailler en partenariat avec les districts scolaires et les ministères de l'Éducation des provinces et des territoires afin d'offrir de l'information et du perfectionnement professionnel sur le français de base intensif.

**19. Offrir un ou plusieurs programmes/options aux élèves qui ont complété le programme de français de base intensif et qui désirent continuer leur apprentissage du français :**

- **Programme d'immersion tardive en français**
- **Programme de français de base élargi**
- **Un programme de français de base de qualité pour le niveau secondaire de premier cycle**

Raison d'être :

Une étude de suivi sur les premiers groupes d'élèves inscrits à un programme de français de base intensif a démontré que ces élèves maintiennent un niveau plus élevé de compétences en français oral et écrit que ceux qui n'ont pas participé au français de base intensif mais seulement à un programme régulier de français de base après la sixième année. Toutefois, les élèves qui complètent le programme de français de base intensif en cinquième ou sixième année devraient avoir accès à un programme qui leur permettrait de bâtir sur leurs acquis, en particulier si l'on veut atteindre l'objectif du bilinguisme fonctionnel pour 50 % des diplômés du secondaire. Afin d'atteindre cet objectif, il faut offrir l'une des options susmentionnées.

- 1) L'immersion tardive en français devrait être offerte aux élèves là où c'est possible. En effet, dans les régions urbaines où l'immersion tardive en français est offerte, la majorité des élèves du français de base intensif choisissent de s'inscrire à ce programme puisqu'ils sont plus confiants et sont motivés à poursuivre leurs

- études en français. Les élèves qui choisissent cette option atteindront certainement l'objectif visé.
- 2) Toutefois, cette option ne devrait pas être le seul choix offert. Des entrevues avec les élèves ont révélé que ce ne sont pas tous les élèves qui désirent suivre leurs différents cours en français. Après avoir participé au programme de français de base intensif, plusieurs élèves sont ouverts à suivre un ou deux cours en français. Conséquemment, il serait recommandé d'offrir un programme étendu de français de base contenant des cours de français de base enrichis ainsi qu'un ou deux sujets offerts en français. Plusieurs élèves préféreront cette option qui est moins intensive que le programme d'immersion tardive en français. Ce genre d'option existe déjà dans une province, un programme enrichi de français en septième année, mais il n'a pas encore été possible d'évaluer son efficacité auprès des élèves du français de base intensif. Une autre province étudie la possibilité d'utiliser un programme de français de base enrichi qui serait la suite du français de base intensif. Le choix du sujet offert en français serait laissé aux provinces et aux territoires, mais il serait important d'offrir différents sujets à différents niveaux : ainsi, les sciences sociales pourraient être offertes en 7<sup>e</sup> année, les sciences en 8<sup>e</sup> année, et ainsi de suite, en s'assurant toutefois que le sujet proposé contribuera au développement intellectuel et linguistique des élèves.
  - 3) Finalement, on pourrait offrir un programme amélioré de français de base comme suite. Il s'agirait d'une version enrichie du programme actuel de français pour les écoles secondaires de premier cycle. Idéalement, un tel programme mettrait l'accent sur le français comme moyen de communication et développerait les habiletés d'écriture et de lecture. De cette façon, on améliorerait le niveau de compétences en français de tous les élèves du système scolaire.

#### Mise en œuvre :

Les cours suggérés sont déjà offerts dans plusieurs districts scolaires. L'immersion tardive en français est bien établie dans le système scolaire canadien. La Nouvelle-Écosse a mis en œuvre avec succès le Programme de français de base enrichi dans de nombreux districts. Terre-Neuve-et-Labrador offre un guide et une description du programme de français de base intensif pour le niveau secondaire.

Il importe d'élaborer du nouveau matériel pour les écoles secondaires de premier cycle. Le matériel actuel ne convient pas puisqu'il traite le français comme un sujet d'étude et met l'accent sur l'enseignement des formes de la langue. Il faut du matériel qui traite le français comme une langue de communication et dans lequel les arts du langage de la langue et la littérature servent à l'apprentissage d'une langue seconde.

PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

Cible stratégique : Amélioration des programmes et appui : rendre le français vivant

Volet prioritaire : Raviver l'immersion en français\*

Délai : Court et moyen terme

**Recommandation :**

**20. Offrir une plus grande sélection de cours aux élèves du secondaire inscrits dans le programme d'immersion en français, y compris des cours en ligne et des cours de français pour des besoins précis.**

Raison d'être :

L'immersion en français est et restera le programme le plus efficace pour apprendre le français langue seconde. Non seulement les élèves atteignent-ils des niveaux élevés de compétences en français, mais ils le font de façon additive, c'est-à-dire sans affecter leur langue maternelle ou leurs connaissances des autres matières. Il est donc souhaitable de maintenir et d'élargir les programmes d'immersion en français. Toutefois, il existe un taux élevé de déperdition des effectifs scolaires dans les programmes d'immersion en français au secondaire. Les élèves énumèrent diverses raisons : préférence de se préparer pour l'université en anglais; horaires; manque de cours dans des domaines spécifiques; sentiment de fatigue. Un objectif pour les cours en ligne serait le partage de cours parmi les districts scolaires d'un bout à l'autre du pays. De plus, des cours ciblant des fins déterminées attireraient un plus grand nombre d'élèves. Certains exemples de cours de français pour des fins déterminées seraient : le français des affaires; la culture pop canadienne française y compris le film, la vidéo, la musique et la littérature; le français pour l'université.

Mise en œuvre :

On doit tenir compte des élèves dans l'étude des besoins et dans les évaluations pour l'élaboration de nouveaux cours au niveau secondaire. Au moment d'élaborer des cours, il faut porter une attention particulière à la communication authentique comme principe directeur et à l'apprentissage de la langue par le contenu du cours.

---

\* Nota : Plusieurs autres recommandations dans ce rapport incluent l'immersion en français : (recommandations 1-9, 11, 19, 21, 24-27, 30-43, 46-54)

## PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

Cible stratégique : Amélioration des programmes : rendre le français vivant

Volet prioritaire : Offrir aux diplômés bilingues l'occasion d'utiliser leurs compétences en langue secondes et améliorer les programmes de bourses et de moniteurs de langue officielle.

Délai : Court et moyen terme

### Recommandations :

**21. Organiser des visites et des échanges entre les communautés (ou les conseils scolaires ou les écoles) plutôt qu'entre les enseignants et leurs classes. Faire appel à CPF (et d'autres organismes linguistiques) ainsi qu'à l'ensemble de la collectivité.**

Raison d'être :

La difficulté d'organiser des échanges repose en partie sur le fait que le processus en entier revient à l'enseignant puisque c'est l'enseignant qui fait la demande à SEVEC. Bon nombre d'enseignants ne sont pas prêts à faire la démarche puisqu'ils reçoivent peu de compensation ou d'appui. Une autre difficulté réside dans la sûreté et la sécurité. Étant donné les événements mondiaux récents, les parents craignent pour leurs enfants et veulent être assurés qu'ils seront en sécurité. Les échanges ne peuvent pas faire partie du programme d'études parce qu'un enseignant ne sait pas s'il obtiendra un échange avant la fin octobre ou le mois de novembre et ce même enseignant n'obtiendra probablement pas d'échange l'année suivante puisque la politique de SEVEC est de donner la priorité aux nouvelles demandes. Si les échanges font partie des quelques façons de rendre le français « vivant » pour les élèves, l'approche actuelle centrée sur les enseignants est trop aléatoire pour être efficace.

Mise en œuvre :

Le jumelage de communautés internationales a déjà été mis en œuvre au Canada ( p. ex., la ville de Perth est jumelée à une communauté au Japon). Cette idée pourrait être utilisée pour jumeler des collectivités (ou des conseils scolaires ou des écoles) anglophones et francophones au Canada. Ceci pourrait se faire avec SEVEC (qui maintient des liens étroits avec les conseils scolaires du Québec) et avec CPF qui a des chapitres dans toutes les provinces. Un seul enseignant n'assumerait plus l'entière responsabilité du projet. L'échange/visite pourrait être intégré au programme d'études. Différents élèves (provenant de la même école et de la même année scolaire) pourraient y participer chaque année. Les parents connaîtraient la ville jumelle grâce à des échanges/visites des autres membres de la famille, des amis, etc. et se sentiraient donc rassurés d'y envoyer leurs enfants. Le projet pourrait trouver écho avec des familles se visitant à l'extérieur du cadre



des échanges organisés. La SEVEC facilite déjà des échanges entre Calgary et Québec, deux villes jumelées.

Le cycle pourrait commencer avec des échanges entre adultes à la suite du processus dans les communautés internationales jumelées (c.-à-d., des directeurs, des professeurs de langue, des consultants, des parents de CPF visitent la communauté francophone et leurs contreparties de la communauté francophone visitent la communauté anglophone). Cette première visite comprendrait des discussions ayant comme sujets : les niveaux scolaires qui participeraient aux échanges, les temps de l'année, les genres d'activités, les organisateurs, le chaperonnage, les campagnes de financement, le jumelage, etc. Cette étape pourrait être suivie d'un échange pilote entre élèves. Suivraient ensuite les ajustements au processus. Il y aurait une révision annuelle des échanges et un renouvellement du comité d'organisation pour les échanges de l'année suivante. Des volets additionnels pourraient s'ajouter si l'intérêt augmentait (c.-à-d., échanges de groupes additionnels, groupes d'échanges d'été, échanges de trois mois à l'été, échanges de travail).

Un support technologique (NTIC) pourrait être un site Web semblable à celui-ci : [www.mytripjournal.com/aid=1000](http://www.mytripjournal.com/aid=1000).

Les élèves peuvent télécharger leurs photos numériques et écrire une chronique Web ou un journal en ligne pour dire ce qu'ils ont fait pendant la journée. Si le site comprend un « traducteur », les parents pourraient immédiatement traduire le message de leur jeune (si ce dernier écrivait en français, ce qui évidemment serait l'idéal). Avec un site de ce genre, les parents de chaque collectivité pourraient communiquer entre eux pour envoyer des photos avant même le début de l'échange. C'est une façon de suivre leurs enfants, de savoir ce qu'ils font et avec qui ils sont. Ces sites sont faciles à monter; une fois qu'ils sont mis au point, un « modérateur » vérifie de temps à autre pour s'assurer que tout fonctionne bien. Tous les participants ont l'adresse électronique du modérateur en cas de difficultés.

## **22. Combiner des visites/échanges dans les communautés francophones avec des bourses comme suivi pour les élèves inscrits dans les programmes de français de base intensif.**

Raison d'être :

Le programme de français de base intensif (FBI) a prouvé qu'il était très populaire auprès des élèves et qu'il donnait de bons résultats d'apprentissage de la langue, comparativement aux programmes de français de base. Toutefois, il n'existe aucun lien direct dans ce programme qui rende le français « vivant » pour ces élèves. De même, il n'existe aucun plan de suivi pour les motiver à poursuivre leur apprentissage du français. Il se peut que certains élèves choisissent l'immersion tardive en français là où le programme est offert après leur année de FBI et cela pourrait éventuellement devenir la voie la plus populaire. Le suivi des visites/échanges/bourses suggéré ici serait aussi intéressant pour ce scénario.

Mise en œuvre :

Pour donner suite aux suggestions de la recommandation 21, un cycle de visites, d'échanges et de bourses pourrait être intégré au programme d'études des élèves inscrits en français de base intensif après la fin de leur année intensive. Il pourrait s'agir de plusieurs des activités suivantes :

- Dans l'année qui suit leur programme de français de base intensif (6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> année), les élèves pourraient participer à une visite de la communauté francophone sélectionnée. Il pourrait s'agir d'une visite régulière ou d'une visite faite selon le programme-cadre et qui s'articulerait autour de la langue et de la culture.
- Pendant l'été suivant la 7<sup>e</sup> ou la 8<sup>e</sup> année, les élèves pourraient participer à un échange de groupes avec la même communauté.
- En 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> ou 10<sup>e</sup> année, les élèves pourraient participer à un échange de groupes pendant l'année scolaire régulière avec la même communauté.
- Pendant l'été suivant la 10<sup>e</sup> ou 11<sup>e</sup> année, les élèves pourraient se voir offrir une bourse de 5 semaines pour apprendre le français, ce qui pourrait compter comme crédits pour leurs études secondaires et leur permettrait de compléter leur apprentissage du français malgré les autres priorités de leurs dernières années d'études secondaires.

**23. Offrir des visites/échanges comme « carotte » aux élèves pour qu'ils restent dans les cours de français de base au-delà des années obligatoires. Offrir des échanges/bourses comme récompense lorsqu'un élève reste en français jusqu'à la 12<sup>e</sup> année.**

Raison d'être :

Les échanges sont très populaires et deviennent des légendes dans les écoles où ils sont répétés d'année en année. Ceci pourrait être exploité en offrant des visites/échanges dans les années où les élèves risquent de décrocher du français de base ou pour récompenser ceux qui réussissent à terminer leurs études de FLS.

Mise en œuvre :

Suivant la recommandation 21, le français de base de la 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année pourrait être l'année pendant laquelle des visites seraient intégrées au programme d'études. Dans le même ordre d'idées, un échange pourrait être intégré au programme d'études pour la 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> année (toutefois, il est habituellement impossible pour les élèves de 12<sup>e</sup> année de s'absenter de l'école).

On pourrait accorder la priorité aux élèves terminant le français de 12<sup>e</sup> année qui font une demande au programme de bourses.

**24. Afin d'aider les élèves à compléter le français de 12<sup>e</sup> année et/ou à atteindre un « niveau fonctionnel » de français, offrir des cours du programme de bourses d'études pour une langue seconde aux élèves plus jeunes et offrir des crédits pour les cours liés aux résultats des tests normalisés de la CFP. [Ce programme pourrait également être utilisé conjointement avec l'apprentissage à distance.]**

Raison d'être :

Bon nombre d'élèves laissent tomber le français au niveau secondaire de deuxième cycle parce qu'ils croient qu'ils doivent se concentrer sur d'autres sujets en vue de se préparer pour leur entrée à l'université. Dans certaines villes canadiennes, les cours de français ne sont pas offerts au deuxième cycle faute de demande.

Mise en oeuvre :

Si des cours du programme de bourses d'études pour une langue seconde étaient offerts aux élèves de 15 ans et plus et qu'un système de crédit national était établi pour ces cours, les élèves pourraient terminer les exigences du français de la 12<sup>e</sup> année via le programme de bourses et se concentrer sur les autres sujets pendant l'année scolaire.

Si certaines municipalités ne sont pas capables d'offrir des cours du secondaire deuxième cycle en apprentissage à distance faute d'inscriptions, ces élèves pourraient se voir offrir des cours dans le cadre d'un programme de bourses d'été de langues au lieu de ou en plus de l'apprentissage à distance (c.-à-d. que la lecture et l'écriture pourraient être offerts dans le cadre de l'apprentissage à distance alors que la communication orale le serait via le programme de bourses).

**25. Mettre en place des échanges entre les enseignants francophones et anglophones.**

Raison d'être :

Faciliter le maintien de la deuxième langue et les référents culturels.

Mise en œuvre :

Des échanges d'un semestre où un francophone enseignant l'ALS au Québec ou au Nouveau-Brunswick fait un échange avec un anglophone qui enseigne le FLS dans le reste du Canada.

Il faut relever quelques défis pour mettre en œuvre ces recommandations :

- Le financement pose problème. Pour SEVEC, les demandes sont passées de 9 715 en 2001-2002 à 12 284 en 2002-2003. Toutefois, il n'y a eu que 7 025 participants réels. Il existe diverses raisons pour lesquelles tous les demandeurs n'ont pu être accommodés : incapacité d'absorber le coût de l'échange dans le cadre du budget alloué; incapacité de trouver un jumelage approprié; dans très peu de cas, retrait du groupe ou refus du jumelage proposé.

- L'incapacité de trouver un jumelage approprié peut être due à l'âge des participants ou à la taille du groupe, mais peut également venir des quotas provinciaux et territoriaux. Chaque province et territoire a un quota proportionnel à sa population. Toutefois, la demande n'est pas la même dans chaque province/territoire. Conséquemment, dans les provinces et territoires où il y a plus d'intérêt et de demandes (p. ex., en C.-B.), le pourcentage le plus bas de demandes est accepté; dans les provinces et territoires où il y a peu d'intérêt ou de demandes (p. ex., ON), l'acceptation de presque toutes les demandes est garantie.
- Étant donné les quotas provinciaux et territoriaux susmentionnés et une politique qui favorise les nouvelles demandes afin d'offrir l'opportunité au plus grand nombre possible, il est presque impossible pour la même école d'avoir accès aux échanges deux années de suite. Ceci réduit la possibilité qu'un échange devienne une activité communautaire.
- Les élèves ne peuvent pas choisir de participer à un échange. Un échange doit être initié par un enseignant, mais pour plusieurs enseignants, l'organisation d'un échange n'est pas une activité très prisée. Les enseignants reçoivent peu d'appui de leur école pour ce projet (p. ex., ils doivent organiser seuls tous les aspects de l'échange; ils doivent couvrir les coûts de se faire remplacer pendant l'échange; ils doivent voyager pendant leurs vacances; ils ne sont pas compensés pour la charge additionnelle de travail en ayant moins de supervision dans un autre domaine; ils sont les seuls responsables, etc.).
- Certains conseils scolaires ont des politiques qui empêchent la participation aux échanges telles que : aucun hébergement; l'hébergement de deux personnes dans un foyer (annule l'effet de développer une relation personnelle avec un pair de la langue seconde); aucun voyage à l'extérieur de la province ou du territoire; aucun voyage pendant les heures de classe.

Les enseignants préfèrent les « visites » aux « échanges ». Une « visite » est une sortie de classe à un endroit précis (SEVEC et plusieurs autres organismes en organisent). Les organismes s'occupent de toute la logistique (hébergement, repas, visites, transport). L'enseignant n'a qu'à ramasser l'argent et accompagner le groupe – son voyage est gratuit. Un « échange » se fait entre deux groupes d'élèves dans deux endroits différents. L'enseignant doit tout organiser sauf le voyage entre les deux endroits. (Et SEVEC ne couvre que les frais de voyage.) Les élèves sont hébergés dans les maisons les uns des autres. Une série d'activités est planifiée dans chaque endroit pour aider les participants à se connaître et à connaître l'autre communauté. L'enseignant doit organiser toutes ces activités. Sur le plan pédagogique, la différence entre une « visite » et un « échange » n'est pas claire (ou bien connue). Une visite peut se révéler un premier pas intéressant pour montrer aux élèves un endroit culturellement différent où la langue qu'ils

apprennent est utilisée pour communiquer au jour le jour. Cela peut leur donner une petite occasion d'utiliser la langue seconde (pour commander leurs repas, etc.), mais il s'agit d'une activité totalement protégée. L'élève n'est jamais tenu de « se débrouiller en français ». Il en est encore à l'apprentissage au sujet de la langue – à distance, comme touriste. Un « échange », par contre, bien qu'il s'agisse encore d'une activité protégée (c.-à-d., les hébergements sont triés sur le volet, les activités sont planifiées pour faciliter la communication, l'enseignant est disponible en tout temps en cas de difficultés), met l'élève dans une situation où il doit utiliser ce qu'il a appris en salle de classe lorsqu'il est seul avec son hôte et sa famille. Il apprend donc à connaître la vraie vie d'un pair de la langue seconde. (Il a été prouvé que l'imitation des pairs est beaucoup plus efficace que l'imitation de l'enseignant pour certains éléments de la langue comme l'accent.) L'élève établit une relation avec cette personne, ce qui l'oblige à prendre des risques avec la langue. Il apprend la langue appropriée à son groupe d'âge. C'est le pont entre apprendre la langue et utiliser la langue. Si cela ne se produit pas, notre élève ne franchira jamais le pont pour utiliser le français à l'extérieur de la salle de classe avec les francophones.

## PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

Cible stratégique : Amélioration des programmes et appui : rendre le français vivant

Volet prioritaire : Améliorer les programmes de français de base : revitaliser l'immersion en français

Délai : Moyen terme

**Recommandation :**

**26. Élaborer des outils et du matériel diagnostiques afin d'appuyer les enseignants dans leurs efforts pour servir adéquatement tous les élèves dont les besoins sont divers, y compris les surdoués, ceux qui ont des besoins spéciaux et les élèves d'ALS : les enseignants ont besoin de formation pour se servir de ces outils par le modèle du transfert des connaissances décrit ailleurs dans ce rapport. On devrait particulièrement tenir compte de la pédagogie des besoins différenciés dans un contexte d'immersion.**

Raison d'être :

Un facteur important qui contribue à la déperdition des effectifs scolaires parmi les élèves du secondaire est l'incapacité du système scolaire de desservir les élèves qui ont des besoins exceptionnels. Ces élèves ne se limitent pas seulement à ceux qui ont des difficultés d'apprentissage, mais également aux surdoués qui ont besoin d'une approche différente ainsi qu'aux enfants des familles immigrantes dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais. Des recherches ont démontré que ces élèves peuvent atteindre leur plein potentiel autant dans les programmes d'immersion en français ou de français de base que dans le programme d'anglais. Il existe sur le marché un manque flagrant d'outils et de matériel nécessaires pour diagnostiquer ces besoins. Si les enseignants avaient les ressources appropriées, bien plus d'élèves avec des besoins spéciaux poursuivraient leurs études en FLS et réussiraient. En ce qui concerne particulièrement l'immersion en français, offrir des cours de français à plus d'élèves aux besoins spéciaux et même à la plupart d'entre eux éliminerait aussi le statut « élitiste » que ce programme a aux yeux de bien du monde.

Mise en œuvre :

Cette initiative pourrait faire l'objet de recherche et de développement dans les facultés d'éducation des universités qui forment les professeurs de FLS, de pair avec des experts en éducation spécialisée.

PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

Cible stratégique : Amélioration des programmes et suivi : rendre le français vivant

Volet prioritaire : Augmenter le nombre d'enseignants qualifiés

Délai : Court et moyen terme

**Recommandation :**

**27. Embaucher des experts (p. ex., des consultants en FLS) au niveau des ministères et/ou des districts scolaires qui auraient, entre autres responsabilités, celles de la création, du catalogue et/ou de la promotion des ressources communautaires telles que :**

**a) Tuteurs communautaires**

La plupart des communautés ont au moins quelques familles francophones. Ces familles peuvent être approchées pour agir en tant que tuteurs communautaires. On peut faire l'inventaire des types de tâches que ces tuteurs seraient prêts à effectuer (p. ex., présenter une tradition francophone à une classe; aider les élèves en FLS à représenter le français dans une foire multiculturelle scolaire; présenter des francophones de renom; faire du tutorat auprès des élèves; présenter une communauté francophone que les élèves visiteront; enseigner le français aux parents; être interviewés par des élèves du programme de FLS; être juges d'activités du FLS; écrire; etc.).

Cet inventaire pourrait être préparé par les enseignants, les parents d'élèves inscrits en FLS, les membres et le personnel de CPF, les élèves de FLS et il pourrait être mis à jour chaque année. Il pourrait faire partie du site Web d'une école ou d'un chapitre de CPF.

**b) Théâtre communautaire**

Dans les régions où il existe du théâtre français (p. ex., le CNA dans la région d'Ottawa et des environs comme Perth qui est à proximité), des matinées sont souvent offertes en semaine pour les élèves à des prix réduits. Les élèves anglophones assistent avec un auditoire composé majoritairement d'élèves francophones. Des guides d'étude sont offerts. Si le programme d'études le permet, les enseignants pourraient étudier une pièce de théâtre qui serait présentée la même année avec des élèves du secondaire deuxième cycle inscrits en immersion ou en français de base.

Il existe aussi des troupes de théâtre ambulantes qui donnent des représentations dans les écoles (p. ex., en Ontario, Prologue : aux arts de la scène : programme pour les écoles : [www.prologue.org](http://www.prologue.org)). Ils ont un catalogue français et anglais de spectacles pour les élèves de tous âges. Ils peuvent présenter des spectacles de danse, de théâtre, de musique et de contes dans les écoles ou les conseils scolaires pour un coût moyen de 2 \$ par élève/par spectacle. Chaque programme intègre des matières du programme d'études de l'Ontario. Des guides pour les enseignants sont inclus pour chaque spectacle. Les élèves sont invités

à aider avec les décors et il y a une période de questions pour les élèves à la fin de chaque spectacle.

### **c) Mentors pour les enseignants**

SEVEC a mis au point un « réseau de bénévoles » pour les nouveaux enseignants qui veulent amener leur classe à un échange d'élèves. Ce réseau est composé d'enseignants dans chaque province/territoire qui participent aux échanges de SEVEC depuis déjà plusieurs années. Ils offrent des conseils aux enseignants qui n'ont jamais participé aux échanges auparavant. SEVEC couvre certains coûts de façon ponctuelle (p. ex., des fonds pour accueillir un atelier – rafraîchissements, coûts de la photocopieuse, location des lieux au besoin). Quand un nouvel enseignant exprime un intérêt pour participer à un échange, on lui donne le nom et les coordonnées du membre du réseau de bénévoles le plus rapproché. Les bénévoles reçoivent les noms des nouveaux enseignants dans leur région dont les élèves ont été acceptés pour un échange. Cela s'ajoute à l'appui fourni par le personnel de SEVEC, au manuel qui est envoyé à tous les enseignants qui participent à un échange et à la description étape par étape de ce qu'il faut faire et comment procéder sur le site Web de SEVEC. Ces bénévoles pourraient :

- a. aller à l'école du nouvel enseignant avec quelques élèves participants et faire une présentation de leur dernier échange avec des diapositives ou une vidéo. La présentation pourrait être suivie d'une période de questions pour le directeur/les parents/le conseil scolaire, etc.;
- b. organiser des ateliers en soirée ou en fin de semaine pour aider les nouveaux enseignants à organiser leur premier échange;
- c. fournir un appui au téléphone ou par courriel. Les nouveaux enseignants peuvent leur demander ce dont ils ont besoin et les bénévoles répondront.

Un système semblable de mentors pour les enseignants pourrait être mis sur pied pour les nouveaux enseignants de FLS. Les noms de bénévoles pourraient être fournis par les associations provinciales/territoriales de professeurs de FLS, ou par l'ACPLS, ou le chapitre local de CPF. Il pourrait s'agir d'enseignants qui travaillent ou qui sont à la retraite.

### **d) Tutorat par les pairs**

CPF pilote actuellement un projet où des élèves d'immersion en français plus vieux aident les élèves d'immersion de la deuxième et troisième année qui éprouvent des difficultés en lecture. Les élèves sont dirigés au programme à la suite d'évaluations normalisées ou par des professeurs de langues. Le programme est géré par des parents. CPF a formé quatre équipes constituées de parents et d'enseignants de la Saskatchewan et du Nouveau-Brunswick. Monique Bournot-Trites mène une recherche sur les effets sur les apprenants et les parents, tels que la confiance et la volonté de garder les enfants en immersion.

Cette idée pourrait aller au-delà de l'aide apportée aux élèves de deuxième et troisième année qui éprouvent des difficultés en lecture.



### e) Portail communautaire du FLS

LangCanada, un portail national pour les ressources en FLS et en ALS est à l'étape finale de développement. Ces ressources ne sont pas organisées par province et territoire et ne suivent aucun programme d'études local.

Gail Lecky (CPF, Î.-P.-É.) teste actuellement l'idée d'un portail communautaire en FLS. Ce portail comprendrait des ressources locales en FLS pour les enseignants, une liste de mentors (de la communauté ou virtuels dans d'autres régions). Elle planifie une démonstration du portail à ses homologues de CPF partout au Canada au mois d'avril. Cela pourrait rendre le portail LangCanada plus disponible pour les enseignants débutants. Un portail communautaire pourrait être géré par les associations provinciales et territoriales de français de base et d'immersion en français.

### f) Perfectionnement professionnel

L'ACPLS offre actuellement, sur demande, des miniséances locales de perfectionnement professionnel. Ces miniséances desservent habituellement 100 personnes et couvrent des sujets dans lesquels l'ACPLS a de l'expertise (p. ex., l'évaluation formative du FLS/de l'ALS).

Raison d'être :

Plusieurs nouveaux enseignants sont submergés pendant leurs premières années d'enseignement. Dans certaines écoles, ils sont souvent seuls à enseigner le FLS. Ils ont besoin d'appui supplémentaire pour enseigner efficacement pendant ces premières années.

Les enseignants du FLS ont besoin d'aide pour la préparation de leurs cours. Ils sont souvent obligés de préparer plusieurs cours étant donné l'attribution du temps pour le FLS (au primaire) et les classes mixtes (tant au primaire qu'au secondaire). Quoiqu'ils aimeraient bien utiliser du matériel et des stratégies d'enseignement novateurs, ils n'ont pas le temps de trouver ces ressources et ils ne savent pas comment utiliser les nouvelles approches.

Bien que les facultés d'éducation tentent de présenter les nouvelles approches et l'utilisation de matériel authentique, plusieurs étudiants ne veulent rien savoir des nouvelles façons de rendre le français « vivant » et « cool » pendant leur passage à la Faculté. Ils veulent savoir comment gérer la classe et comment enseigner à partir des ressources concrètes déjà existantes, préférablement un manuel scolaire. Ces enseignants auront besoin d'aide additionnelle une fois qu'ils auront appris à « gérer » leurs salles de classe.

Les enseignants ont confirmé que pendant leurs deux premières années d'enseignement ils n'étaient pas prêts à s'aventurer au-delà du manuel scolaire ou qu'ils n'étaient pas disponibles pour le faire. Ils auraient bien aimé avoir un mentor – qui les aurait aidés les

premières années en leur disant comment faire face aux réalités de l'enseignement et qui, les années subséquentes, les aurait guidés pour qu'ils apprennent à utiliser des approches plus novatrices.

Il y a quelques années, une étudiante de troisième cycle a fait sa thèse sur le programme de mentorat du Nouveau-Brunswick. Il s'agissait d'une étude de cas qui provenait de sa propre expérience malheureuse comme mentor d'un nouvel enseignant l'année précédente. Le contexte était celui du FLS, mais ses conclusions ne s'appliquaient pas seulement au FLS. Il faut plus de recherche en la matière pour voir si le contexte de la langue seconde est différent de celui de la langue maternelle tant en français de base qu'en immersion.

Plusieurs groupes, organismes et individus semblent avoir des idées semblables au sujet des ressources extérieures à la salle de classe pour les enseignants du FLS. Il n'est pas clair comment l'on peut décider qui devrait faire quoi pour éviter le chevauchement. Il n'est pas clair non plus comment on doit maintenir un lien « local » si les efforts sont centralisés. Certains sujets semblent clairement universels alors que d'autres exigent une approche beaucoup plus locale.

La communication est ardue. Il n'existe pas d'endroit centralisé où les enseignants du FLS peuvent avoir de l'information sur les ressources disponibles – et peut-être n'est-ce pas possible étant donné les besoins idiosyncrasiques locaux et les ressources disponibles.

## PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

Cible stratégique : Amélioration des programmes et appui  
 Volet prioritaire : Améliorer les programmes d'anglais de base  
 Délai : Court terme

### Recommandations :

#### **28. Élaborer une évaluation normalisée de l'ALS au Québec et au Nouveau-Brunswick afin d'établir des mesures plus efficaces à des fins de comparaison d'ici à 2013.**

Raison d'être :

Étant donné que les données du recensement utilisées pour déterminer le niveau de bilinguisme chez les 15-19 ans sont limitées, il importe d'établir un système de repérage parallèle. Ceci garantira des mesures d'efficacité plus exactes pour toute intervention faite dans le but d'atteindre l'objectif de 2013.

Mise en œuvre :

Les efforts actuels de l'Association canadienne des professeurs de langue seconde pour mettre au point un système d'évaluation du FLS en utilisant les tests de la Commission de la fonction publique pourraient s'appliquer et il faudrait examiner sa rentabilité. TESL Canada pourrait être un autre organisme à approcher pour ce faire.

#### **29. Commander une étude plus approfondie sur les priorités pour l'ALS.**

Raison d'être :

L'information recueillie pendant les entrevues de groupes menées pour cette étude est exacte, mais une étude plus approfondie serait nécessaire pour dégager des recommandations plus précises.

### Résumé des enjeux et défis

#### Québec

Les principaux enjeux au Québec sont les suivants :

- Il y a une réforme en profondeur du programme d'ALS de la troisième année du primaire jusqu'à la cinquième année du secondaire. Le changement est majeur pour les enseignants : d'un système centré sur les objectifs à un système centré sur

- les compétences. La réforme en est à sa quatrième année et commencera l'an prochain en 7<sup>e</sup> année.
- Les enseignants éprouvent des difficultés avec le changement, en particulier en ce qui a trait à l'évaluation en salle de classe : comment différencier l'évaluation fondée sur les « compétences » de celle fondée sur les « objectifs ». Un autre problème est de savoir comment enseigner les programmes centrés sur les compétences à 300 élèves, ce qui est la charge moyenne pour bon nombre d'enseignants.
  - Il existe des programmes intensifs comme le « bain linguistique », mais il existe de nombreux modèles. Certains sont considérés élitistes et leur existence est quelque peu fragile. Toutefois, il se fait un effort considérable pour s'éloigner de la sélection des élèves dans les programmes pour aller vers une plus grande diversité. Un des principaux problèmes réside dans le fait que certains enseignants croient que le programme d'études régulier (c.-à-d. les mathématiques, les sciences sociales, etc. en français) ne peut être livré efficacement dans le temps alloué. Là où cette opinion prévaut, les élèves que l'on considère moins aptes sur le plan du rendement scolaire ne participent pas aussi souvent au programme. De plus, si un élève a suivi ses cours de français ou de mathématiques de septembre à janvier, il en aura oublié la majeure partie quand le temps des examens arrivera en juin.
  - Les enseignants de l'anglais de base sont souvent surnommés les « enseignants ambulants » parce qu'ils couvrent deux écoles ou plus et parce qu'ils n'ont pas leur propre salle de classe. Plusieurs enseignants du français de base vivent une situation semblable.
  - La nouvelle réforme exige que les élèves du primaire reçoivent 60 minutes d'ALS par semaine à partir de la troisième année. Toutefois, quand les cours d'ALS commençaient en quatrième année (c.-à-d. avant la réforme), l'exigence était de 120 minutes par semaine. Ironiquement, la nouvelle réforme, tout en changeant d'approche, a dans les faits réduit d'un tiers le temps alloué à l'ALS.
  - L'Association des cadres scolaires du Québec a recommandé que des programmes plus intensifs d'ALS soient mis en place et s'est plainte du fait que le temps alloué à l'ALS ait été réduit aux niveaux primaire et secondaire.
  - Les maisons d'édition répondent bien aux nouvelles méthodes en offrant du matériel approprié.
  - Les enseignants disposent de 17 jours de perfectionnement professionnel par année. Les consultants des arrondissements scolaires appuient les enseignants de plusieurs façons. Ils organisent des ateliers selon les besoins des enseignants, mais ils ont également accès à des modules de formation (sur des sujets tels que l'apprentissage coopératif, les portfolios, les stratégies d'apprentissage pour l'ALS, etc.) qui ont été créés par deux associations (RCCPALS et RREALS), le gouvernement et d'autres experts.
  - Des consultants des arrondissements scolaires sont actuellement peu nombreux et le consultant responsable de l'ALS est également responsable de plusieurs autres dossiers, y compris la mise en œuvre de la réforme.

- Il y a au moins quatre associations professionnelles pour l'ALS (SPEAQ, RCCPALS, CPALS, RREALS). L'association principale est la SPEAQ alors que les autres sont plutôt des regroupements professionnels sans statut pour des créneaux professionnels particuliers.
- La capacité linguistique est un problème pour les enseignants à l'extérieur des grands centres urbains. De plus, bon nombre d'enseignants n'ont pas de formation suffisante en méthodologie. Ces deux situations trouvent écho dans le système de FLS.
- Il se fait un certain perfectionnement professionnel pendant l'été : par exemple des séances d'été d'immersion en anglais (p. ex., à l'Université de Sherbrooke); deux programmes d'été dans les provinces Maritimes.
- Un nouveau système d'équité salariale pour les enseignants a été mis en place : un enseignant est payé pour son travail ainsi que pour ses titres de compétence. Certains croient que ce système décourage les enseignants à participer aux programmes de formation continue pendant leur propre temps.
- Il existe une pénurie généralisée d'enseignants au Québec.

Quels sont les besoins? Quelles orientations doivent être prises?

- L'élaboration de programmes de perfectionnement professionnel en ligne pour rendre la formation accessible.
- La création de normes pour les programmes d'ALS, les enseignants et les réalisations des élèves, qui pourrait se faire conjointement avec le Nouveau-Brunswick.
- De la recherche pour savoir comment les enseignants s'adaptent aux nouvelles méthodes.
- De la recherche sur l'efficacité de l'enseignement explicite des stratégies d'apprentissage.
- Le suivi des nouvelles réformes – Est-ce que cela fonctionne? Est-ce que cela influence la réussite des élèves?
- Rationaliser les nombreuses associations professionnelles et augmenter le travail de collaboration avec l'ACPLS et TESL Canada. Un premier pas pourrait être de collaborer à un projet précis (p. ex., l'évaluation).
- La SPEAQ sent le besoin de préparer du matériel promotionnel pour les parents, étant donné qu'il n'existe au Québec aucun équivalent aux Canadian Parents for French.

### **Nouveau-Brunswick**

Au Nouveau-Brunswick, on peut établir certains parallèles avec le Québec compte tenu des niveaux de l'anglais concernant la minorité vs la majorité.

Les principaux enjeux au Nouveau-Brunswick sont les suivants :

- L'ALS passe au second plan par rapport au maintien du français langue de la minorité, y compris dans les régions à majorité francophone (p. ex., la péninsule acadienne et Saint-Quentin où l'anglais est presque une langue étrangère).
- Dans les régions à majorité francophone, le niveau de l'anglais des élèves est très bas, alors que dans les régions à minorité francophone ou dans les régions bilingues (p. ex., Fredericton, Grand Falls, Moncton), le niveau de l'anglais est élevé.
- Il n'existe aucune politique provinciale pour dicter les normes des programmes et pour définir les objectifs des réalisations des élèves ou les titres de compétence des enseignants. La politique 309 relative aux normes des programmes et aux titres de compétence des enseignants pour l'ALS n'existe que du côté anglophone.
- L'ALS est enseigné par des généralistes et non des spécialistes, dont plusieurs n'ont pas eux-mêmes un niveau d'anglais élevé. Plusieurs enseignants dans cette situation n'aiment pas être obligés d'enseigner l'anglais.
- Le consultant constate qu'il n'y a pas d'égalité dans l'accès à de bons programmes de langue seconde; les francophones sont moins bien servis que les anglophones.
- Il n'existe aucune évaluation provinciale normalisée pour les compétences linguistiques en ALS.

#### Que se passe-t-il actuellement au Nouveau-Brunswick?

- Des ateliers d'immersion d'une semaine sont offerts pendant l'été aux enseignants (méthodes et langue) qui en profitent graduellement. Toutefois, la fédération des enseignants, qui a du poids, n'encourage pas les ateliers parce qu'elle veut que ses membres soient payés pour y assister. Malgré tout, il existe une certaine influence positive sur les autres enseignants.
- On est en train d'élaborer un profil des compétences (points de repère et normes) pour les élèves, qui viendra compléter les résultats d'apprentissage généraux et spécifiques déjà élaborés.
- On s'applique à mettre en place un système d'évaluation en utilisant l'entrevue pour les compétences linguistiques orales, comme c'est le cas pour le FLS.

#### Quels sont les besoins? Quelles orientations doivent être prises?

- Mettre en place des programmes intensifs de base tels que le « bain linguistique », l'immersion partielle, l'anglais de base intensif, les programmes de langues à deux voies.
- Mettre en place une exigence de spécialité pour les enseignants ou des compétences normalisées minimales.
- Continuer les ateliers de perfectionnement professionnel et y inclure des ateliers sur l'enseignement et l'apprentissage d'une langue seconde.

PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

Cible stratégique : Amélioration des programmes et appui : postsecondaire, perfectionnement des enseignants

Volet prioritaire : Augmenter le nombre d'enseignants qualifiés : établissements de formation des enseignants

Délai : Court et moyen terme

**Recommandations :**

**30. Organiser une campagne de recrutement professionnel dans les établissements de formation des enseignants pour faire connaître et promouvoir leurs programmes auprès de candidats éventuels pour la profession d'enseignant du FLS.**

Raison d'être :

Il existe un consensus parmi les professeurs des établissements de formation des enseignants par rapport au fait qu'il faut des campagnes de recrutement accrocheuses pour attirer les gens à la profession. Les universités ont des spécialistes du recrutement au sein de leurs services des admissions. Toutefois, on ne donne pas une attention particulière aux enseignants du FLS dans les campagnes de recrutement régulières. Les professeurs dans les facultés d'éducation n'ont ni le temps, ni l'expertise pour organiser des campagnes de recrutement. L'étude menée par CPF sur la pénurie d'enseignants a démontré que la plupart des facultés d'éducation n'ont pas rempli leurs postes de candidats à l'enseignement de la langue seconde.

Mise en œuvre :

Les universités devraient embaucher des spécialistes du recrutement additionnels qui se consacraient spécialement au recrutement d'enseignants du FLS. Il faudrait se concentrer plus particulièrement sur le recrutement de candidats dans les cégeps au Québec et dans les écoles secondaires francophones au Nouveau-Brunswick. De plus, on pourrait faire du recrutement intra-universitaire puisque plusieurs programmes de formation des enseignants sont offerts consécutivement ou simultanément avec d'autres diplômes. Il ne faudrait pas laisser de côté le recrutement des anglophones.

**31. Compiler, publier et promouvoir un inventaire bilingue en ligne des programmes de formation des enseignants du FLS et de l'ALS offerts dans les établissements postsecondaires.**

Raison d'être :

Il n'y a pas eu d'inventaire détaillé depuis celui de Mollica et Yalden, *English and French as a Second Languages in Canadian Teacher Education Institutions*, publié en

1984. Un inventaire permettrait aux étudiants éventuels d'obtenir de l'information à jour sur les programmes et les exigences. De plus, à mesure que plus de cours sont offerts en ligne (voir la recommandation ci-dessous), l'inventaire peut être mis à jour régulièrement. Les enseignants trouveraient l'inventaire utile afin de créer des programmes flexibles pour leurs propres élèves.

Mise en œuvre :

Cet inventaire devrait être mis à jour chaque année ou aux deux ans et devrait donc être publié en ligne. La publication devrait se faire en format de base de données pouvant être consultée. Les sites Web du Centre de formation en langues secondes ou de l'ACPLS pourraient abriter l'inventaire. De plus, un lien vers le guide de CPF « Where to go and what to do : A guide for bilingual youth », garantirait l'accessibilité à grande échelle de l'inventaire. L'inventaire dresserait également la liste des établissements qui offrent des primes telles que des possibilités de perfectionnement linguistique (gratuites ou payées) avant et pendant le programme, des internats payés et de l'enseignement gratuit éventuellement lié à un emploi obligatoire dans un endroit précis pendant plusieurs années après l'obtention du diplôme (voir recommandations 34, 39, 40, 41).

### **32. Élaborer et promouvoir des cours interuniversitaires multimodaux offerts dans les établissements de formation des enseignants.**

Raison d'être :

Des cours interuniversitaires multimodaux pourraient rendre les cours plus accessibles aux étudiants et permettre d'utiliser certaines spécialités précises des membres du corps enseignant d'un bout à l'autre du pays. Ces cours pourraient se donner au premier ou au deuxième cycle. Multimodal signifie que l'on utilise une variété de nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) pour livrer les cours : en direct, en différé, sur le Web, en vidéoconférences, en audioconférences et une combinaison de ces technologies.

Mise en œuvre :

Les fonds doivent être mis à la disposition d'un groupe interuniversitaire qui fera la conception, la sélection et la promotion d'une collaboration en vue d'offrir ces cours. Chaque établissement qui veut participer pourrait faire une copie de l'inventaire et le rendre disponible aux étudiants par un calendrier des cours ou un site Web et préciser les conditions requises pour les suivre (p. ex., une liste des cours optionnels qui pourraient répondre aux exigences particulières pour un baccalauréat ou une maîtrise en éducation, ou des cours qui pourraient être suivis pour répondre aux exigences d'homologation ou de spécialité provinciales et territoriales telles que le cours *Part 1 Additional Qualifications* de l'Ontario). Certains de ces cours pourraient être offerts gratuitement comme perfectionnement professionnel aux enseignants qui sont déjà dans le système



scolaire ou pourraient être payés par les programmes provinciaux et territoriaux de perfectionnement professionnel.

**33. Appuyer les universités pour qu'elles embauchent des professeurs agrégés pour des détachements du système scolaire vers les universités pour des périodes de deux ou trois ans.**

Raison d'être :

Les professeurs agrégés sont des enseignants expérimentés qui ajoutent le poids de leur expérience et leur connaissance du domaine. Ils ont été utilisés avec succès à l'Université Simon Fraser, OISE/UT et l'Université du Nouveau-Brunswick. Leur description de tâches pourrait varier d'une université à l'autre, mais pourrait inclure ce qui suit : enseignement des cours de premier cycle; participation aux projets de recherche; recrutement; déroulement des ateliers sur les lieux; élaboration de cours de langue connexes pour améliorer le niveau de langue des étudiants inscrits au baccalauréat en éducation (cours protégés ou connexes); d'autres cours d'été, du soir ou de qualification additionnelles. Les facultés des universités ont diminué au cours des dernières années et il y a moins de membres du corps enseignant pour offrir des cours.

Mise en œuvre :

Un programme pour les professeurs agrégés pourrait être mis en œuvre dans un court délai puisqu'un programme du genre n'a pas besoin de passer par le processus habituel de recrutement au niveau universitaire.

**34. Établir un programme de bourses pour attirer les étudiants prometteurs aux programmes du baccalauréat en éducation.**

Raison d'être :

La plupart des programmes du baccalauréat en éducation sont des programmes de diplômes consécutifs qui exigent que les étudiants détiennent déjà un diplôme de premier cycle. Même dans les programmes de diplômes simultanés (tels que celui de l'Université du Nouveau-Brunswick), les étudiants sont tenus d'étudier cinq et parfois six ans avant de devenir enseignants. Les coûts pour devenir un enseignant qualifié de langue seconde sont donc énormes et souvent même inabordables, surtout quand les salaires ne correspondent pas toujours à la formation additionnelle, les salaires de départ étant très bas comparativement à plusieurs autres professions. La plupart des universités offrent des bourses d'entrée, mais elles sont lamentablement pauvres quand il s'agit de bourses pour les diplômes de premier cycle. Bien que les programmes de baccalauréat en éducation aient des stages, ceux-ci ne sont pas rémunérés (contrairement aux programmes d'alternance travail-études en génie, en informatique, en architecture, etc.). Afin d'attirer des candidats à la profession, il faut pouvoir offrir des bourses importantes. Le programme de bourses s'adresserait également aux étudiants ou aux diplômés récents pour qu'ils fassent un an de cours de contenu dans une université francophone afin

d'améliorer leur niveau de français. Les étudiants sont endettés lorsqu'ils terminent leurs études et ce n'est qu'avec des bourses et d'autres primes financières que nous pouvons espérer attirer un nombre croissant d'étudiants dans les programmes universitaires. (Voir aussi les recommandations concernant l'utilisation des fonds du programme des moniteurs pour les postes d'assistants pour étudiants.)

Mise en œuvre :

Les établissements de formation des enseignants pourraient faire des demandes de fonds pour les bourses directement aux provinces ou aux territoires.

**35. Créer un certificat commun pour les toutes les universités, qui servirait à reconnaître que l'étudiant a réussi un certain nombre de cours et d'expériences pratiques.**

Raison d'être :

Un certificat de spécialiste serait une mesure incitative additionnelle pour les étudiants inscrits dans les programmes d'enseignement des langues secondes. Bien que les provinces et les territoires aient différentes exigences pour l'homologation, ce certificat de spécialiste donnerait aux diplômés une mesure d'avance sur le marché du travail.

Mise en œuvre :

Le modèle de Certificat en enseignement de l'immersion en français de l'Université du Nouveau-Brunswick (quatre cours plus un stage) pourrait servir de point de départ. Le certificat pourrait être émis par l'ACPLS ou l'ACPI. Les étudiants feraient la demande à leur propre université.

## PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

Cible stratégique : Amélioration des programmes et appui : postsecondaire, perfectionnement des enseignants

Volet prioritaire : Offrir aux diplômés bilingues l'occasion d'utiliser leurs compétences bilingues.

Délai : Moyen terme

### Recommandation :

**36. Mettre sur pied un groupe de travail pour étudier les enjeux de l'enseignement de la langue seconde au niveau postsecondaire. L'étude devrait inclure : l'enseignement du français, les cours de contenu enseignés en français, les exigences de l'admission et de l'obtention du diplôme, les politiques de recrutement pour les membres du corps enseignant et le personnel de soutien (p. ex., les bibliothécaires).**

Raison d'être :

La persévérance aux études des élèves qui étudient le français au secondaire pourrait être améliorée s'il y avait plus d'occasions et de raisons de continuer au niveau postsecondaire. Par le passé, plusieurs universités exigeaient une deuxième langue (habituellement le français) à l'admission. Toutefois, cette pratique a été généralement délaissée et la rentabilité de réinstaurer cette exigence ferait partie de la tâche de ce groupe de travail. Certains établissements seraient plus ouverts que d'autres (p. ex., arts, éducation, commerce, tourisme, droit). De plus, on devrait se pencher sur la rentabilité d'une exigence pour l'obtention du diplôme.

Les départements de français sont parfois perçus comme étant dépassés relativement à ce que nous connaissons de l'enseignement adéquat des langues. Toutefois, dans les faits, aucune étude détaillée sur les genres de cours et d'approches réellement utilisés dans les départements de français n'a été réalisée. Il existe sûrement des départements très innovateurs et ce genre d'étude offrirait certains exemples. Le français pour des besoins précis (comme nous l'avons suggéré pour le niveau secondaire ailleurs dans le rapport) pourrait être l'une des approches pour inciter les étudiants à poursuivre leur étude du français.

Son Excellence John Ralston Saul a fait plusieurs suggestions sur la façon dont les établissements postsecondaires pourraient procéder. Par exemple, il propose un retour à l'enseignement des contenus de cours en français (mis à l'essai dans les années 80, mais abandonné en grande partie à cause de la pénurie de professeurs bilingues et des coûts). Il remarque qu'il y a beaucoup plus de professeurs bilingues qu'auparavant et qu'on peut augmenter leur nombre par les pratiques de recrutement. Si le bilinguisme devenait un critère de sélection pour le recrutement dans les établissements postsecondaires, ces membres du corps enseignant pourraient devenir des as du bilinguisme sur les campus postsecondaires et ils pourraient offrir des cours dans leur domaine de spécialisation. Un

premier pas en ce sens serait un inventaire des professeurs bilingues et de candidats au doctorat dans tout le Canada.

Mise en œuvre :

En attendant la création d'un groupe de travail complet sur ces questions, les établissements postsecondaires qui sont prêts à mettre en œuvre certaines des suggestions ci-dessus devraient être encouragés à le faire le plus rapidement possible.

PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

Cible stratégique : Amélioration des programmes et appui : postsecondaire, perfectionnement des enseignants

Volet prioritaire : Augmenter le nombre d'enseignants qualifiés

Délai : Court terme

**Recommandations :**

**37. Offrir des bourses de printemps/d'été et/ou d'année complète de langue seconde aux étudiants qui font des demandes d'inscription dans les facultés d'éducation pour les programmes de FLS, tant préprogramme que postprogramme (et qui rencontrent toutes les autres exigences d'admission).**

Raison d'être :

Une bonne partie des étudiants qui font des demandes d'admission dans les facultés d'éducation en FLS ne répondent pas aux exigences linguistiques. Certaines facultés offrent des cours de langue de rattrapage que les étudiants doivent passer pour obtenir leur diplôme. D'autres facultés dirigent leurs étudiants à des cours de langue et leur conseillent de refaire leur demande une fois qu'ils auront amélioré leurs compétences linguistiques. D'autres encore rejettent simplement ces candidats qui se dirigent alors vers d'autres disciplines.

Mise en œuvre :

Plusieurs facultés d'éducation exigent que les étudiants passent un test de langue au moment de leur admission. Si les tests et les résultats des tests étaient remis rapidement, les étudiants dont les résultats se rapprochent des exigences d'entrée pourraient obtenir des bourses d'été de langues pour améliorer leur niveau de compétence. Deux sessions de cinq semaines sont offertes chaque année au printemps et à l'été. Les étudiants pourraient avoir la possibilité de suivre des cours à l'une ou l'autre session ou aux deux sessions au besoin. (On pourrait éventuellement payer leurs frais de transport pour compenser le fait qu'ils ne peuvent prendre un travail d'été.)

Certaines facultés testent les étudiants à la fin de leur programme ce qui fait partie des exigences pour l'obtention du diplôme (ou des exigences de la spécialisation). Les étudiants qui n'ont pas répondu à cette exigence pourraient obtenir des bourses de post-programme. Ils auraient alors la possibilité de suivre une ou deux sessions de cinq semaines pendant l'été après leur programme de baccalauréat en éducation en vue de répondre aux exigences pour l'obtention du diplôme ou aux exigences de la spécialisation.

Les deux possibilités pourraient être clairement décrites dans les catalogues des cours (et incluses dans l'inventaire des établissements canadiens de formation des enseignants de FLS (voir la recommandation relative aux établissements de formation des enseignants).

**38. Offrir des bourses de langues aux enseignants des autres disciplines (c.-à-d. ceux dont on a besoin pour les cours d'immersion) qui veulent se réorienter comme enseignants du FLS.**

Raison d'être :

Certains enseignants d'autres disciplines peuvent être intéressés à enseigner leur discipline en français (en particulier s'il y a un surplus dans leur domaine ou s'ils ont déjà des compétences en français), mais ils manquent peut-être de confiance pour le faire.

Mise en œuvre :

Le programme de bourses d'été de langues pourrait être offert aux enseignants d'autres disciplines pendant l'été pour qu'ils répondent aux exigences linguistiques nécessaires. Cela serait suivi, en soirée ou pendant les étés subséquents, de cours de compétences additionnels (Partie 1, Partie 2, Partie 3 du FLS en Ontario). Pour être admissibles, les candidats devraient avoir au minimum une capacité linguistique de niveau intermédiaire.

**39. Offrir des bourses de frais de scolarité aux candidats de l'enseignement du FLS en partenariat avec les conseils scolaires qui ont de la difficulté à recruter et retenir des enseignants de FLS.**

Raison d'être :

Certains conseils scolaires (en particulier ceux des régions rurales) ont de la difficulté à recruter des enseignants (en particulier des enseignants d'immersion en français). Le maintien en poste est également difficile dans ces régions. Si ces conseils scolaires réussissent à recruter des enseignants, ces derniers s'en vont aussitôt qu'ils trouvent un emploi dans une autre région. Cette initiative est semblable à celle utilisée pour les étudiants en médecine au Nouveau-Brunswick : les frais de scolarité sont payés pour les étudiants qui s'engagent à pratiquer au Nouveau-Brunswick après l'obtention de leur diplôme.

Mise en œuvre :

Les conseils scolaires qui ont de la difficulté à recruter des enseignants pourraient travailler de pair avec les facultés d'éducation et offrir des bourses de frais de scolarité (qui pourraient également inclure des bourses de langues au besoin) aux candidats qui veulent s'inscrire dans des programmes de formation des enseignants du FLS. Une recherche (Études de la CESPM à l'Î.-P.-É.) a démontré que les étudiants formés à l'Île-

du-Prince-Édouard sont plus susceptibles de rester sur l'Île que ceux qui viennent d'ailleurs et que le problème du maintien en poste des enseignants est moins important dans les régions rurales lorsque les nouveaux enseignants viennent eux-mêmes des régions rurales.

Les candidats qui veulent enseigner dans ces régions spécifiques qui ont besoin d'enseignants d'immersion en français (ou de FLS) pourraient recevoir des bourses complètes et seraient ensuite tenus d'enseigner dans cette région pendant quatre ou cinq ans pour rembourser leur dette. Les candidats qui décideraient de quitter avant ce laps de temps devraient rembourser le montant de la bourse. Les frais de scolarité pour les programmes de baccalauréat en éducation (environ 4 000 \$) divisés par cinq ans d'enseignement seraient probablement un bon investissement pour le conseil et le candidat. Ces bourses pourraient être annoncées dans l'inventaire des établissements canadiens de formation des enseignants du FLS (voir les recommandations sur les établissements de formation des enseignants).

## PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

Cible stratégique : Amélioration des programmes et appui : postsecondaire, perfectionnement des enseignants

Volet prioritaire : Programmes de moniteurs et de bourses

Délai : Court et moyen terme

**Recommandations :****40. Jumeler les poste de moniteurs à temps partiel aux programmes de baccalauréat en éducation.**

Raison d'être :

Selon le *CPF Teacher Shortage Study*, plusieurs facultés d'éducation ont de la difficulté à remplir les places dans les programmes de formation des enseignants de FLS. Selon *l'Évaluation du Programme des langues officielles dans l'enseignement*, plusieurs moniteurs de langues développent subséquemment un intérêt pour l'enseignement.

Mise en œuvre :

Pour les postes de moniteurs à temps partiel, donner la priorité aux étudiants inscrits dans des programmes d'enseignement du FLS et aux étudiants inscrits dans des programmes universitaires de français. Offrir ces postes comme postes d'assistants payés en partenariat avec le CMEC. Annoncer ces postes (et indiquer combien il y en a) dans le calendrier universitaire, sur le site Web de l'université et en dresser la liste dans CPF « *Where to go and What to do* » et distribuer des troussees d'information sur le programme dans les classes de première année.

**41. Jumeler les postes de moniteurs à temps plein aux programmes de baccalauréat en éducation en adoptant le format des stages de moniteurs aux sessions d'enseignement pratique de ces programmes.**

Raison d'être :

Le CMEC a de plus en plus de difficultés à recruter des moniteurs à temps plein. Afin d'ouvrir les portes au plus de candidats possible, l'exigence pour les candidats qui font une demande au programme de moniteurs à temps plein est maintenant d'un an d'études postsecondaires au cours des dix dernières années. On songe également à augmenter la rémunération pour attirer plus de candidats. En changeant le format pour l'ajuster aux sessions d'enseignement pratique dans les programmes de FLS du baccalauréat en éducation, on obtiendrait des moniteurs ayant des compétences plus pertinentes, on



éliminerait le besoin d'augmenter le salaire (les salaires actuels pourraient servir à défrayer les coûts de déplacement et de logement pendant les sessions d'enseignement pratique) et on pourrait offrir une « carotte » aux programmes du baccalauréat en éducation qui offriraient aux étudiants la possibilité d'explorer des perspectives d'emploi dans une autre partie du pays sans frais.

Mise en œuvre :

Développer le projet actuel de l'ACPLS/UQAM qui envoie des enseignants francophones du FLS dans des régions rurales du Canada anglophone pour compléter leur stage en enseignement, en établissant des partenariats entre les facultés d'éducation qui offrent des cours de formation des enseignants du FLS et le CMEC. Les candidats enseignants pourraient choisir un stage de trois mois dans une autre province ou territoire (un moniteur à temps plein = 3 stages). Le projet pilote de l'ACPLS/UQAM en est à sa deuxième année avec l'Association canadienne des professeurs de langue seconde. Le projet répond à l'objectif d'augmenter le nombre d'enseignants du FLS qualifiés, en particulier dans les régions rurales du Canada. Tout comme le programme actuel des moniteurs de langue seconde, le projet favorise de nouveaux liens parmi les Canadiens et Canadiennes qui apprennent à comprendre et à apprécier la valeur de la dualité linguistique.

Et/ou

**42. Préparer un manuel pour les enseignants qui décrit brièvement les meilleures façons d'employer les moniteurs en salle de classe (c.-à-d. un guide pour les genres d'activités/tâches que les moniteurs pourraient faire sans beaucoup de préparation de la part de l'enseignant, mais qui aident les élèves de façon efficace).**

Raison d'être :

Bien que les moniteurs reçoivent une formation, les enseignants qui accueillent ces moniteurs n'en reçoivent pas. Pour plusieurs enseignants, le moniteur est un fardeau additionnel qui exige une planification. La préparation d'un manuel pour les moniteurs contenant une série d'activités à différents niveaux scolaires serait profitable tant pour les enseignants que pour les moniteurs. L'ACPLS et/ou l'ACPI pourraient préparer ce manuel et on pourrait offrir de l'aide supplémentaire sur le site Web de l'ACPLS et de l'ACPI. Les moniteurs et les enseignants s'accordent pour dire que le programme des moniteurs est très utile. Les moniteurs reçoivent de la formation sur les genres d'activités qu'ils peuvent faire afin d'améliorer les habiletés de communication orale des élèves ou de les familiariser avec la culture de la deuxième langue. Dans certaines classes, toutefois, les moniteurs n'ont pas l'occasion d'utiliser cette formation parce que les enseignants qui les reçoivent ne savent pas comment profiter au maximum de leur moniteur.

Mise en œuvre :

L'ACPLS et/ou l'ACPI pourraient préparer un manuel du genre. Il importe d'accentuer la valeur ajoutée pour l'enseignant hôte, souvent un anglophone qui enseigne le FLS. Par exemple, l'enseignant a l'occasion de travailler avec un enseignant francophone du FLS. Le moniteur est exposé à une expérience de FLS très différente de celle qui existe dans la classe de FLS au Québec. De plus, la classe de français de base au Canada anglophone offre une expérience d'enseignement très différente, tant sur le plan linguistique que culturel. Les élèves vivent l'expérience de rencontrer un francophone, souvent pour la première fois. Un interne peut travailler avec quelque cent élèves pendant la durée d'un stage typique. Il s'agit d'un contact significatif pour un nombre important d'élèves.

**43. S'il n'est pas possible de jumeler des postes de moniteurs à temps plein aux stages d'enseignement dans les facultés d'éducation, étudier d'autres possibilités de moniteurs à temps plein (le programme JET au Japon, l'ALS en Corée/Chine) et déterminer comment devenir plus compétitif en ce qui a trait aux salaires, au recrutement, etc.**

Raison d'être :

Les diplômés sont très enthousiastes à l'idée d'enseigner l'ALS au Japon, en Corée, en Chine ou en Europe de l'Est. Les candidats pour ces programmes accomplissent des tâches semblables à celles des moniteurs. Bien que le Canada rural ne soit pas aussi enchanteur que l'Extrême-Orient, pour plusieurs candidats (en particulier pour ceux des régions rurales), il s'agit d'une occasion moins menaçante de voyager. Le programme JET embauche des diplômés universitaires, leur offre des cours de japonais rudimentaire et un aperçu de la culture nipponne. Ces diplômés reçoivent ensuite une formation intensive en enseignement de l'ALS pour les groupes d'âge auxquels ils enseigneront. Ils reçoivent tout le matériel dont ils auront besoin et « enseignent » dans chaque école de deux semaines à un mois. Ils passent ensuite à l'école suivante et répètent le même processus. Le recrutement est très efficace et il y a toujours plus de candidats que de postes. Enseigner dans les régions rurales et même urbaines du Canada anglophone n'est pas exotique et aussi attirant que de voyager au Japon. Le contexte est très différent, mais pourrait attirer des candidats qui viennent des régions rurales.

Enjeux de la mise en œuvre :

- La raison pour laquelle les occasions d'être moniteur à temps partiel et à temps plein sont liées n'est pas claire. Ils ne ciblent pas les mêmes candidats : les occasions pour les moniteurs à temps partiel sont offertes aux étudiants postsecondaires pendant leurs études; les occasions pour les moniteurs à temps plein sont offertes à quiconque ayant étudié pendant au moins un semestre dans un établissement postsecondaire au cours des dix dernières années.
- Les différents candidats ciblés n'auront pas à répondre aux mêmes exigences relativement à la rémunération : pour les étudiants de premier cycle intéressés à

un travail à temps partiel pendant leurs études, 15,00 \$/h plus une allocation de déplacement sont suffisants. (C'est le taux de certains emplois pour les étudiants de premier cycle à l'Université d'Ottawa; certains sont payés moins cher). Toutefois, un salaire de 15,00 \$/h pour des moniteurs à temps plein qui ne travaillent que 25 h/semaine et qui doivent payer leurs frais de subsistance n'est pas suffisant.

- Les deux types de postes de moniteurs exigeront une promotion et une publicité différentes.
- La justification pour les postes de moniteurs à temps plein semble être uniquement financière. Pourquoi quelqu'un qui a étudié pendant un semestre dans un établissement postsecondaire il y a dix ans serait-il un bon candidat pour devenir moniteur de langue? D'autres pays semblent exiger des études postsecondaires complétées. L'échelle salariale au Japon ou en Corée pour ces diplômés universitaires semble alléchante. Des pays avec des échelles salariales plus basses (Chine) et certains pays de l'Europe de l'Est ont plus de difficultés à attirer des candidats.
- Les candidats doivent avoir une maîtrise de la langue dans laquelle ils seront moniteurs qui est semblable à celle des natifs; alors, pourquoi le critère d'acceptation est-il la langue « prédominante »? Ceci élimine d'éventuels candidats anglophones bilingues.
- Le but principal du programme des moniteurs est d'améliorer les compétences linguistiques en langue seconde des élèves avec qui le moniteur travaille et non les compétences en langue seconde des participants. L'amélioration de la langue seconde peut être une retombée pour certains candidats, mais ce programme ne vise pas l'amélioration du français des anglophones qui veulent enseigner le FLS (comme il est suggéré dans l'information sur le programme).
- Le nombre total de moniteurs en 2000-2001 était de 889. Ce nombre comprenait 527 moniteurs de FLS (59,3 %), 187 moniteurs d'ALS (22,1 %) et 174 moniteurs de FLP (19,6 %). De ce nombre, 591 travaillaient à temps partiel et 308 travaillaient à temps plein. Des 308 moniteurs à temps plein, (selon les pourcentages) seuls 183 étaient des moniteurs de FLS. Il n'y avait que 14 moniteurs par province/territoire (qui pourraient facilement être intégrés dans les sessions d'enseignement pratique des baccalauréats en éducation).
- Le Programme des moniteurs de langue officielle est actuellement sous-exploité. La cible de 1 000 moniteurs n'est pas atteinte.

## PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

Cible stratégique : Amélioration des programmes et appui : postsecondaire, perfectionnement des enseignants

Volet stratégique : Améliorer les programmes de français de base : élément accrocheur

Délai : Court terme

**Recommandation :**

**44. Créer un programme de reconnaissance (ministère du Patrimoine canadien) pour l'excellence dans l'enseignement du français de base au Canada. Ce programme de reconnaissance serait semblable au Prix du Premier ministre pour l'excellence dans l'enseignement (PPM) actuellement offert par Industrie Canada. Les enseignants lauréats apparaîtront dans une courte vidéo (5-10 min) illustrant le projet ou l'activité qui leur a mérité le prix afin de partager leur expertise. Cette vidéo pourrait apparaître dans une portion dédiée d'un site [AC].**

Raison d'être :

Rien ne réussit mieux que la réussite. Le programme actuel des PPM ([www.schoolnet.ca/pma](http://www.schoolnet.ca/pma)) s'adresse habituellement aux domaines des sciences et de la technologie. Les enseignants du français de base se perdent dans la mêlée et il y a eu peu de prix accordés pour le français de base au cours des ans (un enseignant en 2002-2003). Afin d'atteindre les objectifs du Plan 2013, il serait important de faire plein feu sur les classes de FLS où les enseignants ont eu des résultats exceptionnels. Cette attention portée sur les pratiques exemplaires montrerait aux enseignants de FLS l'importance du rôle qu'ils jouent dans la création d'une société bilingue.

Mise en œuvre :

PCH prend la tête en rédigeant des communiqués de presse pour annoncer les activités et célébrer les réussites, et maintient ainsi le bilinguisme à l'avant-scène des nouvelles sur une base régulière et de façon positive.

## PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

Cible stratégique : Amélioration des programmes et appui : nouvelles technologies de l'information et des communications

Volet prioritaire : Améliorer les programmes de français de base. Revitaliser les programmes d'immersion en français

Augmenter le nombre d'enseignants qualifiés : déterminer le genre de programmes de perfectionnement professionnel sur place qui seraient les plus profitables pour les enseignants (p. ex., en utilisant les NTIC).

Délai : Court et moyen terme

### Recommandation :

**45. Concevoir et donner des ateliers sur le transfert des connaissances dans les nouvelles TIC et leur utilisation dans les salles de classe du FLS à l'échelle nationale. Ces ateliers seraient complétés par des discussions en ligne et des vidéoclips de « trucs » pour un enseignement efficace en plus d'un manuel visuel de « comment faire » pour encourager tous les enseignants à connaître les TIC.**

Mise en œuvre :

La première étape consisterait à former un comité directeur pour concevoir les composantes (le contenu) des ateliers. Les membres de ce comité pourraient également devenir des animateurs d'ateliers, des « experts »; le modèle utilisé sera celui du transfert des connaissances :

- Les enseignants du FLS identifiés par région participeraient à la première série de séances de formation, donnée par les « experts », pour qu'ils puissent ensuite donner cette même formation dans leur propre région (districts scolaires et écoles).
- Les experts continuent à peaufiner et à restructurer le contenu des ateliers à mesure que de nouvelles technologies sont introduites et deviennent disponibles à grande échelle.
- Les experts maintiennent les discussions en ligne et continuent d'aider les enseignants après que la formation régionale a eu lieu [voir la recommandation ci-dessus sur les interactions « en direct », en ligne].
- Les ateliers ne serviraient pas seulement à sensibiliser les participants; ils doivent être perçus comme des expériences pratiques avec des suivis concrets; « apprendre à utiliser » doit céder la place à « utiliser pour apprendre ».
- Le projet des ateliers nécessitera la mise en place de structures de soutien : une assistance technique au niveau des écoles et des districts scolaires et un engagement des cadres supérieurs à l'intégration des TIC dans les salles de classe du FLS.

- L'information et la rétroaction sur les ateliers seront fournies aux enseignants sur un site Web spécialisé.

#### Enjeux et défis :

- Coûts et viabilité. Les coûts initiaux seraient probablement plus élevés que des ateliers face à face, mais tout compte fait, les NTIC peuvent s'avérer très rentables.
- Idéalement, il faut mettre en place ces ateliers de transfert des connaissances immédiatement afin de déclencher l'élément « accrocheur » et pour démontrer la pertinence et l'instantanéité de l'apprentissage/l'enseignement du FLS en utilisant les NTIC.
- Puisque plusieurs conseils scolaires au pays s'opposent au PP obligatoire, les ateliers devront avoir lieu pendant la journée scolaire; cet aspect augmente les coûts puisque les tarifs de remplacement des enseignants varient d'un bout à l'autre du pays.
- Il faudra des critères de sélection pour choisir les enseignants qui participeront aux ateliers : devons-nous tenir compte avant tout des enseignants du français de base intensif?
- Un argument sérieux du site portail de l'Union européenne :  
<http://europa.eu.int/comm/education/policies/lang/languages/download/ict.pdf>  
 La formation est un facteur clé dans l'utilisation efficace des nouveaux médias où **apprendre à utiliser** doit céder la place à **utiliser pour apprendre**. Avant toute chose, c'est l'enseignant/formateur qui doit non seulement se familiariser complètement avec le matériel et les programmes offerts, mais aussi connaître exactement le potentiel des différents médias dont il dispose. En plus du besoin évident pour les enseignants d'avoir des connaissances en informatique et d'avoir la confiance nécessaire pour utiliser efficacement les technologies disponibles, il faut s'attendre à des modifications majeures dans les paradigmes de l'enseignement/l'apprentissage. Les enseignants doivent apprendre à évaluer et à sélectionner les ressources ainsi qu'à résoudre des problèmes théoriques et pratiques découlant de l'introduction des nouveaux médias.  
 Tant les enseignants que les apprenants doivent maîtriser les nouvelles cultures découlant des TIC (culturelle, numérique, critique, visuelle, etc.) s'ils veulent profiter pleinement de ces nouveaux outils et procédures mis à leur disposition.
- Un autre argument solide  
**Préalables pour une intégration réussie des TIC**  
 L'utilisation de la technologie dans les cours de langue se fait avec succès quand :
  - il y a une vraie raison de s'en servir;
  - des activités de rechange sont à portée de la main, s'il y a des problèmes;

- les élèves reçoivent de la formation et de l'appui;
  - l'utilisation de la technologie est intégrée et continue;
  - les activités sont stimulantes et intéressantes pour les apprenants;
  - il y a de la communication entre les apprenants;
  - on demande aux apprenants d'utiliser la langue de façon significative.
- <http://europa.eu.int/comm/education/policies/lang/languages/download/ict.pdf>

## PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

Cible stratégique : Amélioration des programmes et appui : nouvelles technologies de l'information et des communications

Volet prioritaire : Améliorer les programmes de français de base. Revitaliser les programmes d'immersion en français

Délai : Court et moyen terme

**Recommandations :**

**46. Ajouter un autre attribut au site Web LangCanada/PasserelleCanada : un court indice sur la façon d'utiliser l'objet d'apprentissage en plus de brèves descriptions des objets d'apprentissage dans ce site Web.**

**47. Promouvoir et commercialiser le site Web. Les enseignants du FLS doivent connaître son existence. Cette promotion peut se faire en tandem avec d'autres séances de formation, par des articles dans les sites Web fréquemment visités par les enseignants ou des bulletins électroniques.**

Raison d'être :

À l'heure actuelle, ce site bien préparé offre une description juste de chaque item/objet d'apprentissage. Afin d'améliorer le site et de le rendre encore plus convivial, une « balise » [parfois appelée métabalise] guiderait les apprenants sur la façon d'utiliser le site. Nous savons que les enseignants veulent trouver ce qu'ils cherchent en ligne rapidement et continuer à se servir de l'outil.

Une brève description de l'utilisation serait utile. Le *Education Coalition* [www.TECweb.org](http://www.TECweb.org) a fait beaucoup de travail novateur dans le domaine des référentiels d'apprentissage et le besoin de créer des balises pour identifier des sujets. La règle des initiés est « pas plus de cinq clics pour trouver ce que l'on cherche ». Avec cette règle en tête, cela aiderait grandement les enseignants si, au moment même où ils lisaient l'information sur le contenu de l'objet, on leur donnait aussi une suggestion sur la façon de s'en servir en salle de classe. Bon nombre d'enseignants dans le groupe de consultation ont indiqué le besoin de savoir quoi faire avec l'objet d'apprentissage, c'est-à-dire comment l'adapter à leurs élèves ou tout simplement comment s'en servir en salle de classe.

Du rapport de la Commission européenne :

Dans le cadre du processus éducatif, il faut apprendre un tout nouvel ensemble d'habiletés essentielles. Celles-ci comprennent l'inventivité, la résolution de problèmes,



les connaissances interpédagogiques ainsi que l'habileté à trouver, à gérer et à évaluer l'information.

Des suggestions pour « l'utilisation » guideraient les enseignants vers de nouvelles directions pour utiliser les objets d'apprentissage.

Les TIC ne changent pas **ce** qui est appris; ils changent **comment** c'est appris. (Ungerleider & Mussio).

#### Mise en œuvre :

Pour les objets d'apprentissage déjà décrits dans le site Web, PCH devrait embaucher un expert en utilisation pour réviser les objets et offrir des trucs/stratégies d'utilisation. Les stratégies devraient être appropriées pour le niveau scolaire suggéré pour chaque objet. Cette recommandation pourrait devenir un projet d'été qui serait prêt à être utilisé au début de l'année scolaire 2004. PCH doit mettre au point une stratégie pour assurer la continuité des commentaires d'utilisation à mesure que de nouveaux objets d'apprentissage s'ajoutent au site. Il devrait également y avoir un endroit où les enseignants peuvent évaluer l'utilité de l'objet d'apprentissage... un peu comme ce qui se passe dans certains sites, par exemple les sites de recettes. Les enseignants pourraient ajouter leurs propres commentaires sur la façon dont ils ont utilisé la ressource dans leur salle de classe et les résultats qu'ils ont obtenus. Permettre aux enseignants de s'exprimer sur leurs expériences confère au site un niveau différent d'interactivité.

#### Enjeux et défis :

- Puisque le programme éducatif varie d'une province ou d'un territoire à l'autre, les suggestions pour l'utilisation de l'objet doivent tenir compte des différences provinciales/territoriales.
- Le site est immense et le projet devrait commencer immédiatement.
- Les enseignants/utilisateurs peuvent avoir de nouvelles suggestions ou des suggestions de navigation différentes et l'on devrait en tenir compte.

## PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

Cible stratégique : Amélioration des programmes et appui : nouvelles technologies de l'information et des communications

Volet prioritaire : Améliorer les programmes de français de base. Revitaliser les programmes d'immersion en français

Délai : Court et moyen terme

**Recommandation :**

**48. Élaborer des cours d'éducation à distance qui incorporent les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) et les offrir à l'échelle nationale.**

Raison d'être :

La persévérance aux études des élèves pourrait s'améliorer considérablement si les élèves avaient un meilleur accès aux cours et aux ressources qui les intéressent. Le manque de variété et la fourchette restreinte des cours offerts en français sont les raisons les plus importantes pour lesquelles les élèves laissent tomber le programme au niveau secondaire. L'éducation à distance, fondée sur des principes pédagogiques solides pour ce genre de livraison, permettrait d'offrir une gamme plus complète de cours aux élèves dans toutes les régions du pays.

Mise en œuvre :

Le fait que chaque province ou territoire élabore son propre programme d'études et ses propres cours crée parfois des obstacles au partage des ressources. Toutefois, dans plusieurs districts scolaires, y compris les écoles des minorités francophones, les élèves ont, à peu de choses près, le même programme d'études ou un programme très semblable. Les cours d'éducation à distance pourraient desservir plusieurs districts si on mettait au point une stratégie pour élaborer des « objets d'apprentissage » qui s'ajouteraient les uns aux autres pour répondre aux besoins de chaque district. Ce travail pourrait être fait par un consortium de provinces et de territoires comme le *Western and Northern Canada Protocol* et la *Atlantic Provinces Education Foundation* qui conjuguent leurs efforts pour élaborer un programme d'études et des ressources d'enseignement et d'apprentissage. Ces consortiums pourraient élaborer des objets d'apprentissage, les organiser en cours et les mettre à la disposition des autres provinces et territoires.

## PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

Cible stratégique : Amélioration des programmes et appui : nouvelles technologies de l'information et des communications

Volet prioritaire : Améliorer les programmes de français de base. Revitaliser les programmes d'immersion en français

Augmenter le nombre d'enseignants qualifiés

Délai : Court et moyen terme

**Recommandation :**

**49. Lancer un projet pilote pour les enseignants du FLS afin de leur fournir la technologie nécessaire pour améliorer leur livraison du programme d'études avec l'accès sans fil à Internet, en partenariat avec un service de livraison sans fil. L'accès sans fil est clé puisqu'il est à la pointe du progrès, innovateur et avantageux pour les enseignants qui n'ont pas de salle de classe assignée.**

Raison d'être :

La recherche démontre que l'utilisation des nouvelles technologies par les enseignants du FLS est entravée en raison du manque d'accès, habituellement en salle de classe. Bien que la plupart des écoles aient dorénavant accès à Internet (à la bibliothèque, dans le bureau de personnel, etc.) une connexion sans fil permettrait aux enseignants d'avoir accès instantanément à l'information nécessaire pour leur préparation de classe sans avoir à se préoccuper du « branchement ». Dans l'ensemble, les enseignants du FLS ne s'opposent pas à utiliser la technologie dans leur salle de classe (vidéo, télévision, enregistreuse, etc.), mais la connexion Internet par les modems ou les lignes (*land line*) dépend totalement de l'accès Internet de l'école.

Mise en œuvre :

Idéalement, le projet pilote ferait appel aux enseignants du français de base et d'immersion en français dans les collectivités éloignées, les petits villages et les grands centres urbains. Pour améliorer l'expérience pendant la deuxième année et en partenariat avec la Banque mondiale ou l'ACDI, d'autres pays qui font l'expérience de la connexion sans fil pourraient s'ajouter, afin de favoriser l'expérience tant des enseignants que des apprenants. Des pays tels que le Brésil, le Maroc, la Namibie, etc. ont déjà de l'expérience dans le partage en ligne.

[www.techknowlogia.org/TKL\\_active\\_pages2/Sponsors/t-right2.asp?IssueNumber=8&ArticleID=216](http://www.techknowlogia.org/TKL_active_pages2/Sponsors/t-right2.asp?IssueNumber=8&ArticleID=216)

Le Canada jouit déjà d'une bonne réputation en tant que livreur d'une grande expertise tant sur le plan de la technologie que celui de l'enseignement des langues dans ces pays. En Ontario, le Réseau éducatif de l'Ontario (ENO/REO) gère un projet continu avec des

enseignants et des élèves du Brésil (*project based*). ENO/REO a installé le traducteur WorldLingo sur son site pour favoriser la communication parmi les participants :

<http://brazilcanada.enoreo.on.ca/>

Au début des années 90, un projet semblable (apporter la technologie aux enseignants) a été entrepris par le *Learning Partnership* et son consortium d'enseignants dans la région du grand Toronto. Le projet était principalement centré sur les mathématiques et les sciences et était basé sur l'interconnectivité.

Idéalement, ce projet exigerait un volet recherche pour gérer l'impact de l'utilisation des TIC en salle de classe. Selon le rapport d'une recherche menée par *l'International Certificate Conference* en Europe :

Les nouveaux médias ne facilitent pas seulement une nouvelle **culture de l'apprentissage** dans les établissements scolaires, ils la commandent. Ils offrent de nouvelles possibilités et de nouveaux défis :

- en offrant une gamme plus vaste de contenus pédagogiques (en particulier des méthodes d'enseignement);
- **en favorisant l'apprentissage autonome, grâce à un plus grand nombre de choix, de possibilités d'apprentissage individuel et de formes d'apprentissage plus variées;**
- en offrant aux enseignants et aux apprenants l'occasion de planifier et d'organiser des cours ensemble (responsabiliser les apprenants qui influencent le choix de contenus pédagogiques);
- en libérant l'apprentissage et l'enseignement des limites et des contraintes de la salle de classe traditionnelle par l'ouverture et l'utilisation des espaces à l'extérieur des écoles/établissements scolaires;
- en facilitant la communication entre les apprenants et l'enseignant par Internet.

Récupéré sur Internet :

<http://europa.eu.int/comm/education/policies/lang/languages/download/ict.pdf>

Préparation des enseignants :

Les enseignants choisis pour participer au projet auraient besoin d'une formation précise. Une partie de la formation pourrait se faire en face à face pour ensuite se poursuivre via un site Web désigné à cet effet et où les discussions et le partage d'information se feraient.

La formation initiale des enseignants serait conçue à partir du modèle du transfert des connaissances. Les attentes seraient qu'une fois formés, les enseignants retourneraient dans leurs écoles et partageraient avec leurs collègues les connaissances et les habiletés acquises.

Selon le rapport d'une recherche menée par *l'International Certificate Conference* en Europe :

L'acquisition de **nouvelles** compétences, appelées dans le rapport « **les nouvelles connaissances** » (techniques, critiques, linguistiques et culturelles), joue un rôle primordial dans l'acceptation, l'adoption et l'utilisation des TIC dans l'enseignement d'une langue étrangère. La formation des enseignants est reconnue comme étant la clé à l'introduction et au déploiement réussis des nouveaux médias. Il faut faire des efforts particuliers pour vaincre les divisions observées entre les genres et les générations et pour rétablir un équilibre en offrant des programmes de formation spécifiques qui incitent les enseignantes et les membres plus âgés du corps enseignant à se familiariser avec les TIC et leurs avantages connexes.

Dans des environnements riches en TIC, les enseignants doivent d'abord :

- améliorer leurs compétences didactiques liées aux médias;
- fournir moins d'information et d'enseignement, mais offrir plus de consultation sur les processus d'apprentissage;
- surveiller les processus d'apprentissage plutôt que de les diriger;
- offrir et organiser davantage de travaux d'équipe.

Ceci veut dire que les enseignants doivent concentrer leurs efforts sur la conception des situations, des séquences et des activités qui mènent à l'apprentissage des langues en encourageant les apprenants à participer dans un effort de collaboration. En effet, la gestion des scénarios d'apprentissage, où les apprenants et les enseignants complètent mutuellement leurs habiletés, leur expertise et leurs connaissances dans un effort de collaboration, doit constituer la base de la formation des professeurs de langues de demain.

Récupéré sur Internet :

<http://europa.eu.int/comm/education/policies/lang/languages/download/ict.pdf>

## PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

Cible stratégique : Amélioration des programmes et appui : nouvelles technologies de l'information et des communications

Volet prioritaire : Augmenter le nombre d'enseignants qualifiés

Délai : Court et moyen terme

**Recommandation :**

**50. Créer un site Web virtuel « en direct, en personne » où des experts reconnus à l'échelle nationale et des « enseignants maîtres » sont disponibles pour répondre aux questions et clavarder en direct avec les enseignants en salle de classe. Le clavardage avec des célébrités connues serait accessible aux élèves.**

Raison d'être :

Quand on leur pose la question, les enseignants disent qu'ils préfèrent les séances face à face, sur place. Bien que cette méthode de livraison demeure l'idéal, il n'est pas toujours possible ou pratique d'offrir les conseils d'experts de cette façon.

L'utilisation d'Internet comme mécanisme de livraison met tout le monde sur un pied d'égalité en ce qui a trait à l'accessibilité. Des nombreux enseignants du FLS au pays, peu ont la chance d'assister à des conférences ou de participer à des séances de travail. Donner la possibilité de parler à des experts par Internet offre de nombreux avantages :

- Tout le monde voit et entend le même message.
- Une fois archivé, le message peut être revu plusieurs fois.
- Avec les technologies émergentes (CuseeMe), il deviendra plus facile pour les experts de livrer leur message et pour les utilisateurs de participer.
- « Grâce au WWW, l'accès à du matériel authentique n'a jamais été aussi facile; de vastes ressources linguistiques et une vaste gamme de matériel sont offertes dans toutes les langues de l'Union européenne et plus encore, prêtes à être exploitées dans l'immédiat. » (ict.pdf)
- Fournir l'accès à des experts de cette façon est probablement la seule occasion que les utilisateurs auront d'interagir avec eux.

Mise en œuvre :

- En consultation avec les experts, déterminer la disponibilité et la fréquence des interactions.
- Le site « en direct » ferait partie d'un site Web existant et connu tel que celui de l'ACPLS. Puisque les enseignants connaissent déjà passablement bien ce que l'ACPLS leur offre, ce site supplémentaire serait d'une grande valeur ajoutée (raison d'être).

- Commencer en offrant le service tous les trois mois et augmenter à une fois par mois ou par semaine selon la demande. En plus de l'expertise pédagogique, le site pourrait présenter des séances de clavardage avec des personnalités francophones importantes telles que Julie Payette, Roch Carrier, des membres populaires du Parlement, des chanteurs pop et autres. Chaque séance pourrait durer environ trois heures.
- Des enseignants « maîtres », identifiés localement et régionalement, pourraient mener l'interaction en synchronisme; les « conversations » seraient archivées pour référence ultérieure.
- Au cours des 5-10 prochaines années, la technologie imagée « en direct » permettra à plus de gens de profiter des interactions de type « CUseeMe ». (Pensons aux téléphones à images numériques... certains téléphones et ordinateurs de poche permettent déjà de présenter de courtes vidéos qui sont ensuite transmises sur les lignes téléphoniques.) D'autres petits appareils manuels, PDA/PCD ou sans fil, inondent déjà le marché, chacun offrant une nouveauté technologique plus impressionnante que la précédente.
- Le site ressemblerait à certains sites de « devoirs en ligne » où les enseignants sont disponibles pour répondre aux questions des élèves qui ouvrent une session.

[www.ilc.org/cfm/AAT/AboutAAT/aat\\_AboutMain.cfm?Menu\\_ID\\_Sel=300&Lang\\_Sel=1](http://www.ilc.org/cfm/AAT/AboutAAT/aat_AboutMain.cfm?Menu_ID_Sel=300&Lang_Sel=1)

Le site ci-dessus vient du site *Web Independent Learning Centre* (TVOntario), et est dédié aux cours offerts. Par le passé, ce site était ouvert aux élèves de la province qui posaient leurs questions aux enseignants en ligne.

*Ask a Teacher* a plus de quarante tuteurs dans différentes villes de la province. Le tuteur avec qui vous clavardez peut se trouver à Windsor, à Ottawa ou aussi au nord qu'à Kirkland Lake.

Tous les tuteurs de *Ask a Teacher* sont de vrais enseignants de l'Ontario. Ils sont tous homologués par l'*Ontario College of Teachers* et ont soumis un dossier criminel vierge à TVOntario. Toute notre « faculté » a de l'expérience en salle de classe. La plupart enseignent encore dans des salles de classe le jour et font du tutorat en soirée.

Voici un exemple de parrainage :

TVOntario est heureux d'annoncer que le groupe financier RBC s'est engagé comme principal partenaire pour le site *Web Ask a Teacher*. Le groupe financier RBC fournira son appui pendant trois ans dans le cadre de son engagement à la planification et aux services éducatifs en Ontario.

- Un autre site du genre *Ask a teacher* :  
[www.edu365.com/primaria/muds/angles/index.htm](http://www.edu365.com/primaria/muds/angles/index.htm)

Étapes à suivre :

L'idée exige de la publicité et du soutien, mais c'est justement l'élément accrocheur que nous voulons créer. Il est évident que si une célébrité participe « en direct » sur le site, il faudra que la promotion soit plus intense.

- Des applications secondaires de cette idée pourraient inclure des spécialistes de différentes professions qui répondraient aux questions des élèves concernant l'importance du français au travail (Je pense ici au P.D.G. de *Mountain COOP* ou aux Bloomberg du quotidien *The Star*).

#### Enjeux et défis :

- Selon ma propre expérience avec le site de TVOntario *Ask a Teacher*, l'accueil a été modéré au début; il ne faut pas y voir un échec. Il a fallu plusieurs mois pour que l'idée de poser des questions en ligne soit connue dans le monde de l'éducation; la plus grande réussite a eu lieu quand nous avons mis en ligne une personnalité connue, soit Marc Garneau, pour répondre aux questions. Nous avons également démarré un programme de publicité pour annoncer la présence du site sur les babillards électroniques du TTC et dans toutes les stations de métro. La publicité et le bouche à oreille nous ont donné le profil (et les nombres) que les compteurs voulaient.
- La rémunération des enseignants maîtres et des experts pour le temps qu'ils passent en ligne.
- Maintenir le site « à jour » – ajouter de nouveaux « experts » et des nouveautés à mesure que la technologie le permet. (À TVO, nous avons rapidement dû ajouter un téléstrateur pour que les enseignants puissent démontrer certains principes de mathématiques, en particulier ceux qui se rapportaient aux fractions.)
- Faire la promotion du site – si les gens ne savent pas qu'il existe, ils ne pourront pas l'utiliser.
- Plusieurs sites Web de FLS conviennent aux plus jeunes élèves ([www.lafete.org](http://www.lafete.org)); c'est toujours un défi d'attirer les élèves plus âgés.
- La recherche démontre que les ados (en particulier les filles) adorent le clavardage; ce site leur donnerait une raison de clavarder en français, en particulier avec une célébrité.

S'il y a un point au sujet des NTIC sur lequel la majorité des observateurs et des chercheurs s'accordent, c'est la place importante qu'ils prennent dans la vie quotidienne de la plupart des jeunes. Les statistiques le prouvent. Des études nord-américaines montrent que 61 % des jeunes âgés de 8 à 17 ans ont un téléviseur dans leur chambre à coucher. Plus de la moitié des jeunes sondés (57 %) naviguent dans Internet à partir d'un ordinateur installé dans leur chambre à coucher. [...]

Les filles, et en particulier les jeunes filles du secondaire, sont deux fois plus nombreuses que les garçons de leur âge à indiquer que socialiser est l'atout favori qu'Internet leur offre. (Bélanger)



## PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

Cible stratégique : Recherche

Volet prioritaire : Recherche – explorer la rentabilité de créer un consortium pancanadien pour la recherche en enseignement d’une langue seconde.

Délai : Court terme (mise en place), long terme

### Recommandations :

**51. Créer une agence de recherche sur les deux langues officielles en 2004-2005 (qui serait appelée ACRDLO – Agence canadienne de recherche sur les deux langues officielles).**

Raison d’être :

La recherche est un aspect fondamental des initiatives entourant le Plan 2013, qu’il s’agisse de se concentrer sur l’évaluation exacte des progrès ou sur les fondements théoriques et empiriques qui permettront d’informer et de guider ceux qui les mettront en œuvre. En même temps, il n’est pas fautif de croire que les provinces et les territoires ne placent pas la recherche (sauf pour les questions d’évaluation) au centre de leurs priorités. Ils ont besoin d’un cadre théorique et empirique pour la prise de décisions, mais ils ne voudront pas nécessairement y allouer des fonds. La mise en place de l’ACRDLO en tant qu’agence non liée mettrait l’accent sur la recherche nationale tout en répondant aux besoins des régions et des provinces/territoires. Puisque toutes les propositions pour le financement du Plan 2013 doivent inclure un volet de recherche, les provinces et les territoires devront s’y soumettre. L’ACRDLO pourrait aider à maximiser le partage des ressources pour la recherche.

L’agence aurait comme mandat de conseiller PCH sur les sujets de recherche liés au Plan 2013. Les principales fonctions de l’ACRDLO seraient les suivantes :

- Identifier les domaines de recherche dans l’enseignement d’une langue seconde qui permettraient aux intervenants de l’enseignement d’une langue seconde d’appuyer les progrès en vue d’atteindre l’objectif de 2013.
- Agir en tant que bureau central pour l’information et promouvoir les résultats des recherches auprès des professionnels scolaires et auprès des autres joueurs et décideurs tels que les ministères de l’éducation, les enseignants, les parents, les élèves, les médias et les employeurs du secteur privé, du gouvernement, des ONG.
- Identifier les ressources nécessaires pour mener les recherches, y compris les ressources financières et humaines. Cela permettrait d’établir des paramètres pour le financement de la recherche.
- Agir à titre de membre de la Commission canadienne de coordination de l’enseignement des langues officielles.

- Identifier des experts qui pourraient former les équipes de recherche.

Cette agence de recherche serait composée d'un directeur général, d'un conseil d'administration et d'un comité de révision des demandes de financement pour les projets de recherche. La recherche devrait inclure des projets théoriques et académiques de type traditionnel ainsi que des projets moins académiques et non traditionnels menés en salle de classe et dans les collectivités. Le conseil d'administration s'occuperait également des campagnes de financement (pour créer un fonds érigé par donation pour la recherche future en langue seconde) et de la création d'un élément accrocheur sur l'étendue, l'importance et la qualité de la recherche en enseignement d'une langue seconde menée au Canada et financée par l'ACRDLO. Ce financement multisectoriel est un élément clé pour garantir que le programme de recherche est intimement lié à l'objectif 2013.

Le comité de révision des demandes de financement pour les projets de recherche, un sous-comité du conseil d'administration, regrouperait des chercheurs expérimentés en langue seconde et réviserait les demandes de financement en offrant un élément de révision par les pairs qui le mettrait en valeur auprès des chercheurs universitaires.

Mise en œuvre :

Cette agence devrait être mise en place au début de l'année financière 2004-2005. Un administrateur avec de l'expérience dans les hautes sphères de l'arène politique (p. ex., un sous-ministre adjoint, un directeur général d'un ministère fédéral ou provincial/territorial approprié, ou un membre du corps enseignant universitaire – préférablement quelqu'un avec de l'expérience en recherche et projets comme chef de file) pourrait être détaché à cette agence pour deux ou trois ans, le temps de la mettre sur pied. Cette personne choisirait le premier conseil d'administration, regroupant idéalement de six à huit membres venant de secteurs variés, y compris les finances, les médias, le commerce, le gouvernement et les associations professionnelles telles que l'ACPLS, l'ACPI, CPF, ACLA, SEVEC et SPEAQ. Au moins un membre devrait être un chercheur d'expérience en langue seconde. Les membres du comité de révision des demandes de financement pour les projets de recherche devraient venir uniquement des établissements postsecondaires. Les membres de ce comité devraient varier selon les critères suivants : représentation régionale, programmes ciblés (FLS – français de base et immersion; ALS), langue maternelle, genre, taille de l'établissement postsecondaire, étape dans la carrière. Les membres du conseil d'administration et du comité de révision des demandes de financement pour les projets de recherche devraient normalement changer tous les trois ans. À la suite de la nomination initiale, le conseil d'administration devrait créer un comité de nomination pour assurer le renouveau. Le conseil et le directeur général devraient recruter les membres du comité de révision des demandes de financement pour les projets de recherche. Le conseil d'administration se réunirait normalement deux fois par année, soit en face à face, soit par téléconférence. L'objectif de la première réunion chaque année serait d'établir les priorités de recherche. La deuxième réunion ciblerait les décisions relatives au financement des propositions de recherche. Une agence de

recherche semblable a été mise en place en Alberta par des groupes et des ministères ayant des intérêts communs pour le bien-être des enfants ( [www.research4children.com](http://www.research4children.com) ).

**52. Commander (par l'ACRDLO) une série d'études-témoins qui serviraient à établir une base pour les priorités en recherche. Par exemple, une version mise à jour des agendas de recherche en immersion en français (Lapkin & Swain, avec Shapson, 1990) et en français de base (Lapkin, Harley et Taylor, 1993), et un agenda du même genre pour l'anglais langue seconde et langue officielle pourraient être les premières étapes à suivre.**

Raison d'être :

Les deux agendas de recherches cités ci-dessus ont été particulièrement utiles pour les chercheurs et les étudiants de deuxième cycle depuis leur publication. Ces publications présentent une forme de méta-analyse ou synthèse des recherches qui ont été menées, et elles rationalisent les besoins en projets pour combler les vides et élargir les connaissances actuelles. Ces agendas de recherche mis à jour se révéleraient des outils indispensables pour guider le travail de l'ACRDLO.

Mise en œuvre :

L'ACRDLO pourrait mandater une équipe de chercheurs ou faire un appel de propositions. Un budget d'environ 15 000 \$ devrait suffire pour chaque agenda de recherche (les salaires des étudiants de deuxième cycle pour faire de la recherche littéraire, les salaires des consultants, les coûts administratifs).

**53. Initier une collaboration entre Patrimoine canadien, le CRSH et d'autres partenaires (le COLO, Affaires intergouvernementales) en vue d'établir une subvention stratégique financée par le CRSH et ciblant l'enseignement des langues officielles.**

Raison d'être :

Le CRSH est parmi les agences de financement les plus prestigieuses au Canada pour les chercheurs en sciences humaines et en sciences sociales. Ensuite, le CRSH est perçu comme un chef de file du développement des connaissances dans plusieurs secteurs de la société canadienne, y compris les secteurs universitaire, commercial et technologique. De plus, il est presque de rigueur que les chercheurs des universités obtiennent des fonds du CRSH avant de faire des demandes pour devenir titulaires ou avoir des promotions, en particulier dans les grands établissements qui se concentrent sur la recherche. Conséquemment, le financement du CRSH qui cible la recherche dans les deux langues officielles comme langue seconde 1) aiderait à améliorer le profil et le statut de la recherche dans les deux langues officielles, du plan d'action pour les langues officielles et de l'apprentissage d'une langue seconde en général; 2) serait particulièrement attirant

pour les chercheurs universitaires à cause du statut conféré aux subventions venant du CRSH.

Mise en œuvre :

Des discussions préliminaires ont eu lieu entre PCH, le Conseil privé et le CRSH. Les cadres du CRSH ont indiqué qu'ils sont très enthousiastes à l'idée de démarrer un fonds stratégique CRSH dès que possible. Marc Renaud, président du CRSH, est particulièrement intéressé à mettre en place ce fonds spécial. Toutefois, étant donné que le financement du CRSH a été coupé au cours des dernières années, il ne peut pas fournir tout l'argent nécessaire à la mise en place du fonds. Les cadres du CRSH ont indiqué que le CRSH et un autre organisme (le COLO, le Conseil privé, le CMEC), verseraient en contrepartie une contribution de 500 000 \$, ce qui permettrait de réunir 1,5 million de dollars.

Le fonds stratégique CRSH serait administré par le CRSH de la même façon dont les autres subventions stratégiques l'ont été. PCH et l'ACRDLO travailleraient en étroite collaboration avec le CRSH pour établir des paramètres et des priorités pour la subvention stratégique.

**54. Initier des discussions (l'ACRDLO en tête) avec le conseil d'administration et les éditeurs de la Revue canadienne des langues vivantes (RCLV), l'ACPLS et l'ACPI pour étudier l'intérêt et la faisabilité de produire une publication qui contiendrait du matériel de recherche et du matériel pratique centré sur la salle de classe, en français et en anglais, qui attirerait les lecteurs actuels de la RCLV, ainsi que les membres de l'ACPLS et de l'ACPI.**

Raison d'être :

Une des fonctions de l'ACRDLO serait de suggérer des façons de communiquer les résultats des recherches. À l'heure actuelle, trois organismes séparés, ayant des objectifs à la fois communs et différents, créent trois publications différentes pour leurs membres/lecteurs. La création de ces publications est coûteuse en temps et en argent, particulièrement pour les organismes bénévoles dont le personnel est limité. De plus, les trois documents n'atteignent pas autant d'individus qui s'intéressent à l'enseignement des langues officielles qu'ils le pourraient. Une publication collaborative, créée et coordonnée par l'Université de Toronto (maison d'édition qui publie actuellement le CMLR) avec l'ACPLS et l'ACPI comme éditeurs associés pourrait devenir un document à guichet unique, contenant trois sections séparées : 1) recherche/théorie; 2) français de base et autres langues secondes; 3) immersion en français. La dernière section serait rédigée uniquement en français alors que les deux autres sections seraient rédigées en français et en anglais. Une publication commune coûterait plus cher à produire, mais les revenus engendrés par un lectorat plus vaste pourraient compenser l'augmentation du coût de production. De plus, un processus centralisé de production par une maison

d'édition professionnelle (avec un conseil d'administration et une équipe éditoriale composés d'experts) réduirait la charge de travail des conseils d'administration bénévoles dont le temps est limité.

Mise en œuvre :

Dès que l'ACRDLO sera formée, une discussion devrait avoir lieu à ce sujet avec les membres du conseil d'administration.



PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

Stratégie pour une approche nationale de  
l'enseignement d'une langue seconde

SECTION D

Résumé des recommandations

## PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

Stratégies pour une approche nationale de l'enseignement d'une langue seconde

### Recommandations

#### CIBLE STRATÉGIQUE : A PRIORI (PRÉALABLE)

##### Volet prioritaire : Cadre d'évaluation des impacts

1. Mettre en place un système de « pistage » relié au rendement scolaire afin d'évaluer les effets des améliorations apportées aux programmes de FLS. Ce système de pistage parallèle fournira des données plus fiables et plus viables que celles du recensement et nécessitera l'évaluation de la maîtrise de la langue seconde atteinte par les diplômés des programmes existants de FLS à partir d'un test national normalisé le plus tôt possible et, par la suite, tous les quatre ou cinq ans.
2. Définir « connaissance fonctionnelle » et déterminer s'il s'agit d'un « objectif raisonnable » pour les programmes de FLS.
3. Adopter le test utilisé à la Recommandation 2 comme mesure standardisée pour évaluer les progrès visant à atteindre les objectifs 2013.
4. Les Plans des provinces et des territoires devraient cibler l'atteinte de l'objectif global de 2013 (doubler la proportion des diplômés ayant une connaissance fonctionnelle de leur deuxième langue officielle). Les quatre principes du progrès vers l'atteinte de l'objectif seront :
  - Le rendement de l'élève;
  - la rétention de l'élève;
  - le perfectionnement de l'enseignant;
  - le maintien en poste de l'enseignant.
5. Mettre sur pied une Commission canadienne de coordination de l'enseignement de la langue seconde (CCCELS) pour surveiller et suivre les progrès en vue d'atteindre les objectifs de 2013.
6. Élaborer un *Guide pour la mise en œuvre de Programmes de qualité du français langue seconde* à l'intention des employés des provinces et des territoires, des conseils scolaires et des écoles.
7. Élaborer un programme de perfectionnement professionnel pour les administrateurs des écoles de FLS afin de leur donner une bonne connaissance des programmes de français langue seconde, de leurs caractéristiques et besoins.



**Volet prioritaire : Promotion / Représentation**

8. Élaborer, promouvoir, appuyer une stratégie nationale du FLS et en assurer le suivi pour amener le bilinguisme à l'avant-plan et créer un élément « accrocheur » pour démontrer que le bilinguisme est nécessaire et plaisant; la stratégie, menée par le ministère du Patrimoine canadien, comprendra les éléments suivants :

- Un nouveau site Web d'information, [www.jesuisbilingue.ca](http://www.jesuisbilingue.ca), qui fournira des renseignements nouveaux et essentiels aux parents, aux éducateurs et à la communauté ainsi que des liens aux sites Web existants; les liens incluront : LangCanada, ACPLS, ACPI, CFP, CDLS, etc. ainsi que des sites provinciaux et territoriaux pertinents. Le message principal sur le site fera la promotion du message suivant : « Être canadien c'est être bilingue ». Les boutons cliquables livreront de courts messages concis avant d'établir le lien aux sites. Le site Web fera partie du palmarès des dix sites les plus marquants sur les engins de recherche.
- Une campagne promotionnelle « Pourquoi être bilingue? » passera à la radio, à la télévision, dans Internet et la presse écrite, à partir de courtes vignettes pour lancer le message voulant qu'être Canadien c'est être bilingue (suivant le modèle Reflets du patrimoine ou du concours Les Canadiens du siècle). Ces « spots » publicitaires seront livrés en faisant appel à des champions du bilinguisme, des héros, des célébrités et des jeunes qui parlent aux jeunes. Ils passeront là où les jeunes et les parents regardent : aux heures de grande écoute, pendant les événements sportifs, à MusiquePlus, etc. Chaque message se terminera avec l'adresse [jesuisbilingue.ca](http://jesuisbilingue.ca) pour obtenir plus d'information. Les messages doivent être inoubliables, amusants et subtils.

9. Les propositions du Plan 2013 pour le développement des ressources telles que les enseignants, les guides pour les intervenants, les projets de recherche et les produits promotionnels devraient inclure un plan de diffusion et éventuellement de publication par des diffuseurs commerciaux.

10. Publier un *Guide pour les applications de programme du Plan deux mille treize* contenant de l'information sur les paramètres à suivre pour faire une demande de fonds dans le cadre du Plan 2013. Chaque proposition doit inclure un plan pour la recherche et la promotion ou la diffusion des résultats du projet.

**Volet prioritaire : Augmenter le nombre d'enseignants qualifiés.**

11. Élaborer un profil de compétence afin de définir les connaissances, les habiletés et les attitudes d'un bon enseignant de FLS.

## **CIBLE STRATÉGIQUE : AMÉLIORATION DES PROGRAMMES ET APPUI : RENDRE LE FRANÇAIS VIVANT**

### **Volet prioritaire : Améliorer les programmes de français de base**

12. Réviser l'ensemble des programmes de français de base, en particulier au premier et au deuxième cycles du secondaire, en vue d'élaborer des cours qui ciblent une communication authentique et répondent aux intérêts, aux habiletés et aux besoins des élèves. Le français de base pour des fins déterminées, y compris le français pour un travail d'été, le français pour le voyage, le français de base par le théâtre, la culture populaire de la francophonie et le français de base pour la conversation, devrait être considéré en priorité pour fins de mise en oeuvre.
13. Inclure le français de base obligatoire dans les exigences provinciales/territoriales pour l'obtention du diplôme d'études secondaires.
14. Mettre en œuvre les programmes nécessaires de perfectionnement professionnel pour les enseignants de français de base qui enseigneront ces programmes améliorés de français de base (voir aussi les recommandations 45, 46, 47, 49 et 50 concernant le perfectionnement professionnel sur le transfert des connaissances avec les nouvelles technologies de l'information et des communications – NTIC).
15. Organiser, sur une base régionale, une série de forums pour les enseignants du français de base.
16. Mettre au point et mettre en œuvre un portfolio de français langue seconde ainsi qu'un certificat de langue seconde en français de base pour le niveau secondaire.
17. Élaborer des cours de français de base pour le niveau secondaire qui peuvent être livrés grâce aux nouvelles technologies de l'information et des communications afin de s'assurer que tous les élèves du secondaire ont l'égalité d'accès à un programme de français de base.
18. Mettre en œuvre un programme de français de base intensif dans l'ensemble des provinces et territoires, comme le programme approuvé pour la sixième année (ou la quatrième ou la cinquième selon ce qui est le plus approprié dans le contexte du programme d'études de la province).

19. Offrir un ou plusieurs programmes/options aux élèves qui ont complété le programme de français de base intensif et qui désirent continuer leur apprentissage du français :

- Programme d’immersion tardive en français
- Programme de français de base élargi
- Un programme de français de base de qualité pour le niveau secondaire de premier cycle

**Volet prioritaire :** Revitaliser le français d’immersion

20. Offrir une plus grande sélection de cours aux élèves du secondaire inscrits dans le programme d’immersion en français, y compris des cours en ligne et des cours de français pour des besoins précis.

**Volet prioritaire :** Offrir aux diplômés bilingues l’occasion d’utiliser leurs compétences bilingues et améliorer les programmes de bourses et de moniteurs de langue officielle.

21. Organiser des visites et des échanges entre les communautés (ou les conseils scolaires ou les écoles) plutôt qu’entre les enseignants et leurs classes. Faire appel à CPF (et d’autres organismes linguistiques) ainsi qu’à l’ensemble de la collectivité.

22. Combiner des visites/échanges dans les communautés francophones avec des bourses comme suivi pour les élèves inscrits dans les programmes de français de base intensif.

23. Offrir des visites/échanges comme « carotte » aux élèves pour qu’ils restent dans les cours de français de base au-delà des années obligatoires. Offrir des échanges/bourses comme récompense lorsqu’un élève reste en français jusqu’à la 12<sup>e</sup> année.

24. Afin d’aider les élèves à compléter le français de 12<sup>e</sup> année et/ou à atteindre un « niveau fonctionnel » de français, offrir des cours du programme de bourses d’études pour une langue seconde aux élèves plus jeunes et offrir des crédits pour les cours liés aux résultats des tests normalisés de la CFP. [Ce programme pourrait également être utilisé conjointement avec l’apprentissage à distance.]

25. Mettre en place des échanges entre les enseignants francophones et anglophones.

**Volet prioritaire :** Améliorer les programmes de français de base : revitaliser l’immersion en français

26. Élaborer des outils et du matériel diagnostiques afin d’appuyer les enseignants dans leurs efforts pour servir adéquatement tous les élèves dont les besoins sont

divers, y compris les surdoués, ceux qui ont des besoins spéciaux et les élèves d'ALS : les enseignants ont besoin de formation pour se servir de ces outils par le modèle du transfert des connaissances décrit ailleurs dans ce rapport. On devrait particulièrement tenir compte de la pédagogie des besoins différenciés dans un contexte d'immersion.

**Volet prioritaire :** Augmenter le nombre d'enseignants qualifiés

27. Embaucher des experts (p. ex., des consultants en FLS) au niveau des ministères et/ou des districts scolaires qui auraient, entre autres responsabilités, celles de la création, du catalogage et/ou de la promotion des ressources communautaires telles que :

- a) Tuteurs communautaires
- b) Théâtre communautaire
- c) Mentors pour les enseignants
- d) Tutorat par les pairs
- e) Portail communautaire du FLS
- f) Perfectionnement professionnel

**Volet prioritaire :** Améliorer les programmes d'anglais de base

28. Élaborer une évaluation normalisée de l'ALS au Québec et au Nouveau-Brunswick afin d'établir des mesures plus efficaces à des fins de comparaison d'ici à 2013.

29. Commander une étude des priorités plus approfondie pour l'ALS.

**CIBLE STRATÉGIQUE : AMÉLIORATION DES PROGRAMMES ET APPUI :  
POSTSECONDAIRE, PERFECTIONNEMENT  
PROFESSIONNEL DES ENSEIGNANTS**

**Volet prioritaire :** Augmenter le nombre d'enseignants qualifiés : établissements de formation des enseignants

30. Organiser une campagne de recrutement professionnel dans les établissements de formation des enseignants pour faire connaître et promouvoir leurs programmes auprès de candidats éventuels pour la profession d'enseignant du FLS.

31. Compiler, publier et promouvoir un inventaire bilingue en ligne des programmes de formation des enseignants du FLS et de l'ALS offerts dans les établissements postsecondaires.

32. Élaborer et promouvoir des cours interuniversitaires multimodaux offerts dans les établissements de formation des enseignants.

33. Appuyer les universités pour qu'elles embauchent des professeurs agrégés pour des détachements du système scolaire vers les universités pour des périodes de deux ou trois ans.

34. Établir un programme de bourses pour attirer les étudiants prometteurs aux programmes du baccalauréat en éducation.

35. Créer un certificat commun pour toutes les universités, qui servirait à reconnaître que l'étudiant a réussi un certain nombre de cours et d'expériences pratiques.

**Volet prioritaire :** Offrir aux diplômés bilingues l'occasion d'utiliser leurs compétences bilingues.

36. Mettre sur pied un groupe de travail pour étudier les enjeux de l'enseignement de la langue seconde au niveau postsecondaire. L'étude devrait inclure : l'enseignement du français, les cours de contenu enseignés en français, les exigences de l'admission et de l'obtention du diplôme, les politiques de recrutement pour les membres du corps enseignant et le personnel de soutien (p. ex., les bibliothécaires).

37. Offrir des bourses de printemps/d'été et/ou d'année complète de langue seconde aux étudiants qui font des demandes d'inscription dans les facultés d'éducation pour les programmes de FLS, tant pré-programme que postprogramme (et qui rencontrent toutes les autres exigences d'admission).

38. Offrir des bourses de langues aux enseignants des autres disciplines (c.-à-d. ceux dont on a besoin pour les cours d'immersion) qui veulent se réorienter comme enseignants du FLS.

39. Offrir des bourses de frais de scolarité aux candidats de l'enseignement du FLS en partenariat avec les conseils scolaires qui ont de la difficulté à recruter et retenir des enseignants de FLS.

**Volet prioritaire :** Programmes de moniteurs et de bourses

40. Jumeler les poste de moniteurs à temps partiel aux programmes de baccalauréat en éducation.

41. Jumeler les postes de moniteurs à temps plein aux programmes de baccalauréat en éducation en adoptant le format des stages de moniteurs aux sessions d'enseignement pratique de ces programmes.

42. Préparer un manuel pour les enseignants qui décrit brièvement les meilleures façons d'employer les moniteurs en salle de classe (c.-à-d. un guide pour les genres d'activités/tâches que les moniteurs pourraient faire sans beaucoup de préparation de la part de l'enseignant, mais qui aident les élèves de façon efficace).

43. S'il n'est pas possible de jumeler des postes de moniteurs à temps plein aux stages d'enseignement dans les facultés d'éducation, étudier d'autres possibilités de moniteurs à temps plein (le programme JET au Japon, l'ALS en Corée/Chine) et déterminer comment devenir plus compétitif en ce qui a trait aux salaires, au recrutement, etc.

**Volet prioritaire :** Améliorer les programmes de français de base : élément accrocheur

44. Créer un programme de reconnaissance (ministère du Patrimoine canadien) pour l'excellence dans l'enseignement du français de base au Canada. Ce programme de reconnaissance serait semblable au Prix du Premier ministre pour l'excellence dans l'enseignement (PPM) actuellement offert par Industrie Canada. Les enseignants lauréats apparaîtront dans une courte vidéo (5-10 min) illustrant le projet ou l'activité qui leur a valu le prix afin de partager leur expertise. Cette vidéo pourrait apparaître dans une portion dédiée d'un site [AC].

**CIBLE STRATÉGIQUE : AMÉLIORATION DES PROGRAMMES ET APPUI :  
NOUVELLES TECHNOLOGIES DE  
L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

**Volet prioritaire :** Améliorer les programmes de français de base :

Augmenter le nombre d'enseignants qualifiés : déterminer le genre de programmes de perfectionnement professionnel sur place qui seraient les plus profitables pour les enseignants (p. ex., en utilisant les NTIC).

45. Concevoir et donner des ateliers sur le transfert des connaissances dans les nouvelles TIC et leur utilisation dans les salles de classe du FLS à l'échelle nationale. Ces ateliers seraient complétés par des discussions en ligne et des vidéoclips de « trucs » pour un enseignement efficace en plus d'un manuel visuel de « comment faire » pour encourager tous les enseignants à connaître les TIC.

**Volet prioritaire :** Améliorer les programmes de français de base. Revitaliser les programmes d'immersion en français

46. Ajouter un autre attribut au site Web LangCanada/PasserelleCanada : un court indice sur la façon d'utiliser l'objet d'apprentissage en plus de brèves descriptions des objets d'apprentissage dans ce site Web.

47. Promouvoir et commercialiser le site Web. Les enseignants du FLS doivent connaître son existence. Cette promotion peut se faire en tandem avec d'autres séances de formation, par des articles dans les sites Web fréquemment visités par les enseignants ou des bulletins électroniques.

**Volet prioritaire :** Améliorer les programmes de français de base. Revitaliser les programmes d'immersion en français

48. Élaborer des cours d'éducation à distance qui incorporent les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) et les offrir à l'échelle nationale.

**Volets prioritaires:** Améliorer les programmes de français de base. Revitaliser les programmes d'immersion en français  
Augmenter le nombre d'enseignants qualifiés :

49. Lancer un projet pilote pour les enseignants du FLS afin de leur fournir la technologie nécessaire pour améliorer leur livraison du programme d'études avec l'accès sans fil à Internet, en partenariat avec un service de livraison sans fil. L'accès sans fil est la clé puisqu'il est à la pointe du progrès, innovateur et avantageux pour les enseignants qui n'ont pas de salle de classe assignée.

**Volet prioritaire:** Augmenter le nombre d'enseignants qualifiés

50. Créer un site Web virtuel « en direct, en personne » où des experts reconnus à l'échelle nationale et des « enseignants maîtres » sont disponibles pour répondre aux questions et clavarder en direct avec les enseignants en salle de classe. Le clavardage avec des célébrités connues serait accessible aux élèves.

## **CIBLE STRATÉGIQUE : RECHERCHE**

**Volet prioritaire :** Recherche - explorer la rentabilité de créer un consortium pancanadien pour la recherche en enseignement d'une langue seconde.

51. Créer une agence de recherche sur les deux langues officielles en 2004-2005 (qui serait appelée ACRDLO – Agence canadienne de recherche sur les deux langues officielles).

52. Commander (par l'ACRDLO) une série d'études-témoins qui serviraient à établir une base pour les priorités en recherche. Par exemple, une version mise à jour des agendas de recherche en immersion en français (Lapkin & Swain, avec Shapson, 1990) et en français de base (Lapkin, Harley et Taylor, 1993), et un agenda du même genre pour l'anglais langue seconde et langue officielle pourraient être les premières étapes à suivre.

53. Initier une collaboration entre Patrimoine canadien, le CRSH et d'autres partenaires (le COLO, Affaires intergouvernementales) en vue d'établir une subvention stratégique financée par le CRSH et ciblant l'enseignement des langues officielles.

54. Initier des discussions (l'ACRDLO en tête) avec le conseil d'administration et les éditeurs du *Revue canadienne des langues vivantes*, l'ACPLS et l'ACPI pour étudier l'intérêt et la faisabilité de produire une publication qui contiendrait du matériel de recherche et du matériel pratique centré sur la salle de classe, en français et en anglais, qui attirerait les lecteurs actuels de la RCLV ainsi que les membres de l'ACPLS et de l'ACPI.



PLAN DEUX MILLE TREIZE (2013)

Stratégies pour une approche nationale de  
l'enseignement d'une langue seconde

SECTION E

Rapports techniques consultés

### Rapports techniques consultés

Association canadienne d'éducation de langue française (2003). Stages en enseignement dans les communautés francophones, en ligne au <http://www.acelf.ca/stages-ecf/index.html>

Association des cadres scolaires du Québec publié en janvier (2004). Avis de l'ACSQ au ministre de l'Éducation concernant l'enseignement de l'anglais, langue seconde, au primaire, en ligne au <http://www.acsq.qc.ca/>

Fondation d'éducation des provinces atlantiques, Sondage sur le français de base : un rapport régional. Halifax, Nouvelle-Écosse

Association canadienne des professeurs de langues secondes (2003a). Test de compétences en FLS : une discussion sur la possibilité d'utiliser un certificat national de compétences basé sur un test de compétences en français de base.

Association canadienne des professeurs de langues secondes (2003b). Certificat en français de base; révision des caractéristiques du programme de français de base dans les provinces/territoires et recommandations pour un certificat en français de base.

Canadian Parents for French (2004). Pan-Canadian French Second Language Consultation Report, en ligne au <http://www.cpf.ca/English/WhatsNew/FSL%20Consultation%20Reportindex.htm>

Canadian Parents for French, Where to go and what to do: A guide for bilingual youth. Récupéré en ligne, janvier 2004, au <http://www.cpf.ca/English/WhatsNew/index.htm>

Canadian Parents for French (2002). Teacher Shortage Study Report, en ligne au <http://www.cpf.ca/English/resources/FSL2002/TSSReportIndex.htm>

Centre de recherche et d'information sur le Canada (2004). Le bilinguisme : Appartient-il au passé ou à l'avenir? Montréal, Québec

Edmonton Public Schools (2003). Board Policies and Regulations, en ligne au <http://www.epsb.ca/policy/hgaf.bp.shtml>

Edmonton Public Schools (2002a). Characteristics of Successful French Language Programs, Edmonton, Alberta: Evaluation Plus Inc.

Edmonton Public Schools (2002b). French Language Renewal Project, Edmonton,

- Alberta: Evaluation Plus Inc.
- Edmonton Public Schools (2002c). Summary Report-Program Review: French as a Second Language, Edmonton, Alberta: Evaluation Plus Inc.
- Edmonton Public Schools (2002d). Summary Report-Program Review: French Immersion, Edmonton, Alberta: Evaluation Plus Inc.
- Edmonton Public Schools (2001). Board Policies and Regulations, online at <http://www.epsb.ca/policy/hda.ar.shtml>
- Edmonton Public Schools, French Language Renewal Project Marketing French Language Learning - Draft, Edmonton, Alberta: Evaluation Plus Inc.
- Gouvernement du Québec (2002). Ministère de l'Éducation, L'évaluation des Apprentissages : Au préscolaire et au primaire, Bibliothèque nationale du Québec, Québec
- Gouvernement du Canada (2003f). Programme des langues officielles en éducation, Profils des provinces et des territoires extraits de l'évaluation du PLOE 2003 et données du recensement 2001. (outil interne, publié à une date ultérieure)
- Gouvernement au Canada (2004a). Statistique Canada, Student reading performance in minority-language schools, 11-001-XIE, Ottawa, Ontario
- Gouvernement du Canada (2004b). Commissariat aux langues officielles, National Symposium on Official Languages: Vision and Challenges for the 21st Century, Toronto, Ontario
- Gouvernement du Canada (2004c). Statistique Canada, Minority Language School Systems: Reading Achievement of Students in French Immersion Programs, Education. Quarterly Review, Vol. 9, no 4, 25-30
- Gouvernement du Canada (2003a). Patrimoine canadien, communiqué de presse – Sheila Copps annonce la création d'une enveloppe de financement ciblée pour l'enseignement dans la langue de la minorité, en ligne au [http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/newsroom/news\\_f.cfm?Action=Display&code=2N0441F](http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/newsroom/news_f.cfm?Action=Display&code=2N0441F)
- Gouvernement du Canada (2003b). Patrimoine canadien, communiqué de presse – La Ministre Copps annonce de nouveaux investissements visant l'enseignement du français et de l'anglais langues secondes, en ligne au [http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/newsroom/news\\_f.cfm?Action=Display&code=3N0013F](http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/newsroom/news_f.cfm?Action=Display&code=3N0013F)

- Gouvernement du Canada (2003c). Patrimoine canadien, Évaluation du Programme des langues officielles dans l'enseignement, en ligne au [http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2003/2003\\_09/tdm\\_f.cfm?nav=0](http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2003/2003_09/tdm_f.cfm?nav=0)
- Gouvernement du Canada (2003d). Industrie Canada, Le gouvernement du Canada lance un programme de promotion de l'industrie de la langue du Canada, en ligne au <http://www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/d2ba51d479ae569a852564ca0064238a/85256a5d006b972085256de9006a303f!OpenDocument>
- Gouvernement du Canada (2003e). Industrie Canada, Industrie Canada apporte un appui financier à l'Association canadienne d'éducation pour le lancement de Plein feu sur les TIC, en ligne au <http://www.ic.gc.ca/cmb/welcomeic.nsf/d2ba51d479ae569a852564ca0064238a/85256a5d006b972085256dc2004e797f!OpenDocument>
- Gouvernement du Nouveau-Brunswick, ministère de l'Éducation, Eligibility for French Oral Proficiency Evaluation for Grade 12 Students. Récupéré en ligne, janvier, 2004 au <http://www.gnb.ca/0000/publications/eval/elig.pdf>
- Gouvernement du Nouveau-Brunswick (2001). Ministère de l'Éducation, Résultats scolaires 2001 – Districts scolaires anglophones, Nouveau-Brunswick
- Gouvernement du Nouveau-Brunswick (2000). Ministère de l'Éducation, Information Bulletin for Parents/Guardians FSL Proficiency Assessment, en ligne au <http://www.gnb.ca/0000/publications/eval/fsl.pdf>
- MacFarlane, D. (2004). FSL Quality Learning Agenda; Discussion Paper on Improvements to Programs - ébauche, Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, Nouveau-Brunswick
- Mady, C. J. (2003). Motivation to Study and Investment in Studying Core French in Secondary School: Comparing English as a SL Students and Canadian-born Students", University of Toronto, Toronto, Ontario
-